



Assemblée générale

Soixante-dix-huitième session

12^e séance plénière

Samedi 23 septembre 2023, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Francis (Trinité-et-Tobago)

La séance est ouverte à 9 heures.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, des affaires juridiques et de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, des affaires juridiques et de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, des affaires juridiques et de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, des affaires juridiques et de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Saint-Vincent-et-les Grenadines souhaite tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de l'élection de la Trinité-et-Tobago à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Nous souhaitons également faire part de notre solidarité envers les Gouvernements et les peuples du Royaume du

Maroc et de l'État de Libye, en cette période très difficile que ces pays traversent à la suite des récentes catastrophes naturelles qui les ont frappés. Nous leur exprimons nos plus sincères condoléances pour les nombreuses pertes en vies humaines qu'ils doivent déplorer.

Aujourd'hui, dans le monde entier, de très nombreux hommes et femmes souffrent. Ils sont perdus et accablés de tristesse. Ils sont perplexes, voire confus, face à la complexité et aux défis de notre condition humaine, empêtrée dans ses multiples contradictions, et en conséquence, ils aspirent à des solutions durables. Un grand nombre de personnes, dans le monde entier, sont en proie à la résignation, à une impression d'inanité, à une indifférence routinière, voire au cynisme. Et pourtant, en même temps, il y a en eux, en nous, un espoir, élémentaire, un sens de la solidarité sociale, une quête de justice et de bonté, un souhait d'équité et d'égalité, de paix, de sécurité et de prospérité pour toutes et tous – et pas seulement pour quelques privilégiés au sein d'une poignée de nations privilégiées.

Il est largement admis que l'économie politique mondiale est défailante et qu'elle doit être réparée, non pas en bricolant çà et là, mais en procédant à une restructuration profonde, qui perdurera au profit de l'humanité tout entière, en particulier des personnes défavorisées, déposées ou marginalisées. Il est également largement admis que les objectifs de développement durable, qui sont essentiels, ne seront pas atteints d'ici à 2030. Presque tous les pays en développement connaîtront dans ce domaine un déficit important. Il est aussi largement admis que le programme

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



de lutte contre les changements climatiques s'enlise et, à certains égards, s'inverse, ce qui a des conséquences désastreuses pour l'humanité, en particulier pour les pays les plus vulnérables. Pendant ce temps, les guerres et les conflits sévissent partout dans le monde. Dans un cas au moins, celui de l'Ukraine, les belligérants sont sans doute en train d'ouvrir, sans le vouloir, la voie à un Armageddon nucléaire.

Les facteurs d'insécurité et de conflit se bousculent les uns les autres, dans une course cruelle vers l'infamie et la misère humaine. Sur cette liste, qui ne cesse de s'allonger, figurent le racisme et la xénophobie ; la persistance de l'oppression des femmes par le patriarcat dans de trop nombreux pays ; l'intelligence artificielle, qui se développe à un rythme rapide et presque incontrôlable ; les risques de pandémies et les consortiums de l'industrie pharmaceutique dont les intérêts sont contraires à ceux de nos peuples ; la pauvreté et l'insécurité alimentaire ; l'ignorance, le manque d'éducation et la désinformation ; le terrorisme et tous les maux qui l'accompagnent ; la traite d'êtres humains et le trafic de stupéfiants ; la subversion de la démocratie participative et des droits humains ; l'incapacité ou le refus des anciennes puissances coloniales d'accéder à des demandes de réparation pourtant justes et légitimes pour remédier à l'héritage contemporain du sous-développement causé par le génocide des autochtones et l'asservissement des corps africains ; et l'incapacité ou le refus des principaux émetteurs de gaz à effet de serre de fournir les ressources dont les pays vulnérables touchés ont besoin pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation et remédier aux pertes et préjudices subis. La liste est longue. Les chansons que nous entendons nous interpellent, et celles qu'on passe sous silence sont accablantes.

Les puissants de ce monde et les groupes d'États animés du même esprit n'ont pas la volonté, ou la capacité, d'élaborer des modalités inclusives et efficaces fondées sur un véritable multilatéralisme pour relever les défis auxquels l'humanité est confrontée. Ils font passer leurs actes réflexes qui ne visent qu'à préserver leur empire ou leur hégémonie émergente pour des appels – égoïstes – à un nouvel ordre mondial, alors qu'il ne s'agit de rien d'autre que de belles paroles vides de sens, que nous ne pouvons avaler. Depuis les tranchées rugueuses de la périphérie, Saint-Vincent-et-les Grenadines leur répond une fois de plus en leur posant trois questions prégnantes. Qu'y a-t-il de nouveau exactement ? De quel monde parlons-nous ? Qui donne les ordres ? Dans ce contexte, après des décennies de vaines querelles et d'atermoievements, nous devrions de toute urgence procéder à une véritable réforme du Conseil de sécurité. Nous attendons

depuis longtemps des concessions raisonnables à ce sujet, qui reflètent l'état de notre monde aujourd'hui.

En ces temps troublés et incertains, perclus de nos limites et de nos faiblesses, il existe néanmoins encore des possibilités, des forces à exploiter. Nous avons besoin que ce collectif, l'Organisation des Nations Unies, fasse preuve, sans plus tarder, de sagesse et de maturité afin de mener à bien cette immense entreprise au profit de l'humanité. Nous, qui sommes réunis ici pour représenter nos intérêts nationaux ou régionaux, nous ne sommes pas, et ne pouvons raisonnablement pas être, les simples exécutants de forces impersonnelles qui conduisent inexorablement l'humanité vers de nouveaux périls, voire vers la damnation. Malgré les imperfections d'un système multilatéral fondé sur le droit international et les normes civilisées, à l'Assemblée, nous pouvons, de concert les uns avec les autres et avec nos peuples, incarner un nouvel espoir, un flambeau qui non seulement serve de source d'inspiration, mais nous inspire aussi à tirer le meilleur des uns des autres et de nos peuples respectifs : une qualité et une noblesse que nous ignorions peut-être posséder jusqu'alors.

Au cours de ce processus, débarrassons-nous de nos conceptions poussiéreuses. Il est ainsi tout à fait inutile de présenter les divergences qui résident au centre de notre époque troublée comme les éléments gravitant autour d'une lutte entre autocraties et démocraties. Démocratie libérale forte, Saint-Vincent-et-les Grenadines rejette cette thèse, qu'elle estime erronée. Pour tout esprit sensé et dénué d'hypocrisie égoïste, il est évident que la lutte entre les puissances dominantes est aujourd'hui centrée sur le contrôle, la propriété et la distribution des ressources mondiales. Cette lutte a toujours porté et porte toujours sur la question de savoir qui obtient quoi, quand, où et comment. La vie civilisée exige désormais l'équité, la justice, la paix, la sécurité et la prospérité pour tous et toutes. Il est peu probable que cet objectif de civilisation soit jamais atteint de manière satisfaisante si les puissants continuent de faire tout ce qu'ils ont les moyens de faire en toute impunité tandis que les faibles et les fragiles subissent tout ce qu'on leur impose, alors même que leur capacité de résistance est souvent diminuée. Tout au long de l'histoire, les pays puissants ont fait preuve d'une certaine schizophrénie. Ils possèdent et déploient tous leurs instruments de domination, mais sont en proie à des insécurités déconcertantes qui les transforment souvent en bêtes irrationnelles, victimes de leur propre déraison : ils présument de leurs forces et sèment alors les graines de leur propre déclin, compromettant aussi tristement qu'inutilement l'humanité tout entière dans le processus.

Réfléchissons avec maturité à une question urgente dans « notre Amérique », pour reprendre l'éloquente formule de José Martí. Nous demandons instamment aux États-Unis d'Amérique, pays ami, et le plus puissant et le plus dominant économiquement depuis l'aube de la civilisation humaine, une nation qui porte en haute estime les valeurs de l'humanité, de mettre fin aux sanctions et restrictions unilatérales et oppressives, contraires au droit international, qu'ils ont déployées contre Cuba, le Nicaragua et le Venezuela. Il est également tout à fait absurde et factuellement incorrect de qualifier Cuba d'État soutenant le terrorisme, une étiquette motivée par la politique intérieure partisane du sud de la Floride, qui nuit massivement et inutilement au peuple cubain. Les sanctions et les mesures coercitives contre le Venezuela, y compris l'utilisation du dollar américain comme d'une arme, ont provoqué l'effondrement de l'accord PetroCaribe, qui apportait des avantages substantiels à plus d'une dizaine de pays des Caraïbes, dont Saint-Vincent-et-les Grenadines. Les Caraïbes sont ainsi devenues des victimes collatérales.

De même, il est grand temps que la République de Chine, Taiwan, sorte du froid diplomatique. La magnifique civilisation chinoise, au fil de son histoire enfiévrée, a livré au monde contemporain, en termes pratiques, plus d'une expression politique nationale reconnaissable sur le plan institutionnel. La volonté de Taiwan de participer aux travaux des institutions spécialisées des Nations Unies est assurément raisonnable et doit être prise en compte. Taiwan a montré à plusieurs reprises qu'elle était un membre responsable de la communauté internationale. La paix dans le détroit de Taiwan est un impératif pour la prospérité et la sécurité du monde.

L'ensemble des questions liées aux changements climatiques, notamment le réchauffement de la planète, les problèmes de biodiversité, la dégradation des terres et la désertification, constitue une véritable tour de Babel. Les grands émetteurs déploient des trésors de paroles lénifiantes, qui toutefois se révèlent amèrement trompeuses. L'absence ou l'insuffisance de mesures correctives véritables de la part des irresponsables pollueurs climatiques, qu'il s'agisse de pays ou d'entreprises, est une faute aussi flagrante qu'impardonnable, voire une forme de barbarie. La vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra prochainement aux Émirats arabes unis, constituera un test décisif de l'engagement de l'humanité à sauver notre planète des ravages causés par les changements climatiques d'origine humaine. Nous connaissons les critères de référence, maintes fois mentionnés, et le programme à visée corrective. Je n'ai

nul besoin de les répéter ici. Dans cet ensemble composite de politiques et de mesures, une attention particulière doit être accordée aux pays les plus vulnérables, tels que les petits États insulaires en développement des Caraïbes et du Pacifique et les communautés les plus pauvres des régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine les plus touchées par les changements climatiques.

L'Initiative de Bridgetown 2.0, qui a déjà été approuvée par la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), l'Alliance des petits États insulaires et des dizaines de pays de l'Union africaine et d'ailleurs, recoupe la question du financement du développement à l'ère des changements climatiques et les ramifications en cascade, pour les pays pauvres et les pays vulnérables à revenu intermédiaire, des distorsions structurelles de l'économie mondiale. Cette initiative progressiste contient des propositions de financement créatives qui se traduiraient par des ressources beaucoup plus importantes, mises à disposition à des conditions très avantageuses, pour les régions pauvres et vulnérables. L'indice de vulnérabilité multidimensionnelle, défendu par les pays vulnérables à revenu intermédiaire, y compris ceux des Caraïbes, a sa place dans les options avancées pour la réforme du financement du développement. Saint-Vincent-et-les Grenadines demande instamment à l'Assemblée de soutenir fermement l'Initiative de Bridgetown et l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle. Nous soutenons également l'initiative des Bahamas visant à retirer à l'Organisation de coopération et de développement économiques, le club des riches, toute autorité qu'elle s'arroge en matière de fiscalité internationale et de questions connexes. Ces thèmes relèvent en toute logique du système des Nations Unies.

En tant que pays en développement, nous devons nous garder d'être de simples villageois orgueilleux, obsédés par des futilités immédiates et incapables de saisir la mesure de questions bien plus impérieuses, qui échappent à notre contrôle individuel et exigent une solidarité fédératrice pour réussir à surmonter nos difficultés. Pauvres, vulnérables, en proie aux difficultés climatiques et au manque de ressources, les pays en développement en ont assez. Ils se sentent insultés par les promesses perpétuellement non tenues des pays développés en matière de financement de l'action climatique.

En septembre 2015, à l'ONU, toutes les nations ont souscrit aux 17 objectifs de développement durable, qui devaient être atteints d'ici à 2030. Au début de cette semaine, l'ensemble des questions liées à ces objectifs a fait l'objet d'une attention particulière et des démarches ont été entreprises pour les revitaliser, ce qui est admirable. Mais la

question cruciale de garantir un financement suffisant pour le développement, y compris l'action climatique et les réparations, reste le sujet qui fâche et doit être prise sérieusement en considération si nous voulons servir ceux qui le méritent. Là encore, les engagements qui ont été pris d'un commun accord doivent se traduire par des actions concrètes.

Dans le cadre de la discussion sur les objectifs de développement durable, Saint-Vincent-et-les Grenadines insiste sur le fait qu'il faut prévoir des réparations, incombant aux pays européens, pour le sous-développement engendré par le génocide des peuples autochtones et l'asservissement des corps africains, autant d'effroyables crimes contre l'humanité. Dans cette réflexion, il convient d'accorder une attention particulière à Haïti. Les arguments en faveur d'une justice réparatrice, à l'aune des objectifs de développement durable, sont irréfutables et incontestablement solides. Le temps des réparations est venu ; cette exigence ne disparaîtra pas. L'Afrique, les Caraïbes et notre diaspora, ainsi que d'autres personnes qui aspirent à un monde juste, insistent sur ce point. Au sein de la Communauté des Caraïbes, l'un de nos États membres, Haïti, continue d'être confronté à des défis existentiels immédiats et multiples dans les domaines politique, sécuritaire, social, humanitaire et environnemental. La CARICOM cherche à faciliter une solution politique en dialoguant avec le plus grand nombre possible de parties prenantes afin de former un Gouvernement d'unité nationale pour remplacer celui qui est miné par un manque de légitimité et d'efficacité, et pour ouvrir la voie à des élections démocratiques dans un délai approprié.

Le Conseil de sécurité ne peut raisonnablement rester à l'écart de ce processus, compte tenu des circonstances dans lesquelles les bandes criminelles, y compris celles qui ont des liens avec le Gouvernement et la Police nationale, contrôlent la capitale. Un soutien à la sécurité, et non une invasion impérialiste, est nécessaire pour accompagner un consensus politique afin d'appuyer l'aide humanitaire, le développement économique et un mode de vie plus ordonné. La situation est catastrophique et s'aggrave de jour en jour. Nous ne pouvons nous permettre le luxe de céder à la lassitude à l'égard d'Haïti. En effet, les armes et les balles entre les mains des bandes haïtiennes se retrouvent également dans les poches de divers criminels dans les Caraïbes et en Amérique latine, et proviennent principalement des États-Unis. Les États-Unis, les Caraïbes et les Gouvernements d'Amérique latine doivent collaborer plus sérieusement pour mettre un terme à ce flux massif d'armes et de balles.

Il est urgent de trouver des solutions aux guerres et aux conflits permanents qui sévissent dans le monde. Par exemple, les terribles situations en Ukraine, en Palestine et dans un certain nombre de pays d'Afrique et d'ailleurs

réclament des règlements pacifiques entre les tribus belligérantes. Il est inhumain et injuste que le peuple palestinien ait à endurer une domination coloniale et des souffrances induites de l'extérieur depuis des décennies.

Dans notre Amérique, la CELAC, actuellement dirigée par la présidence *pro tempore* de Saint-Vincent-et-les Grenadines, cherche activement à renforcer la coopération politique et à intensifier les efforts d'intégration. Elle jette des ponts essentiels avec plusieurs blocs et pays à travers le monde, dans le but de promouvoir la paix, la sécurité, la prospérité et le développement durable pour toutes et tous. Il est essentiel que nos expériences partagées se traduisent par des expressions partagées, y compris des expressions institutionnelles, afin d'accomplir le travail pratique d'amélioration des conditions de vie et de la production pour l'ensemble de l'humanité. En outre, la CELAC devrait pouvoir s'inscrire dans les pas de l'Union africaine et devenir membre du Groupe des Vingt. Nous devons être plus inclusifs pour résoudre par des moyens pratiques des problèmes difficiles à régler. Je salue donc la proposition de l'Union européenne d'initier un sommet institutionnel réunissant l'Union européenne, l'Union africaine, la CELAC, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. J'attends les détails.

L'époque des maîtres et des vassaux est révolue. La fin de l'impérialisme approche et les hégémons en puissance qui attendent dans les coulisses avec leurs illusions de grandeur, passées ou imaginaires, sont voués à la désillusion. Dans tout nouvel ordre mondial, loups et agneaux doivent travailler de concert, dans leur intérêt mutuel et pour un monde meilleur. Ce monde de 8 milliards d'habitants mérite mieux. Les pays en développement ne veulent pas des miettes. La miche de pain doit être partagée raisonnablement et équitablement, et nous devons être à la table où les décisions sont prises et où la nourriture est consommée. Ceux qui pensent que nous avons la tête dans les nuages se trompent lourdement. Nous savons que dans la grande cathédrale du ciel, il y a un soleil en guise de clocher. Il illumine nos chemins, nous voyons les choses clairement, et les hommes et les femmes qui voient les choses clairement ne renonceront jamais à la poursuite de la paix, du bien, de l'équité et de la justice. Nous le faisons avec un sentiment d'urgence, mais aussi avec patience et calme, sachant que même maintenant les feuilles les plus vertes explosent, le soleil illumine la pierre et toute la rivière brûle.

En guise de conclusion, je citerai les mots fort à propos de Daniel Williams, l'un des poètes de mon pays : « Nous sommes les enfants du temps, mais seul l'avenir nous appartient et peut être profané. Le présent est le passé, et le passé porte les fautes de nos pères ».

Pour éviter de profaner l'avenir, nous devons prendre au sérieux les défis qui se posent à nous et travailler assidûment et solidairement pour les relever de manière satisfaisante. Certes, il n'y a pas de perfection de ce côté-ci de l'éternité, mais nous pouvons faire mieux que ce que nous avons fait jusqu'à présent. Le temps ne joue pas en notre faveur. Ne nous endormons pas pour rêver, mais rêvons pour changer le monde en mieux.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, des affaires juridiques et de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, des affaires juridiques et de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Fiamē Naomi Mata'afa, Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa.

M^{me} Fiamē Naomi Mata'afa, Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escortée à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Fiamē Naomi Mata'afa, Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Mata'afa (Samoa) (*parle en anglais*) : Le Samoa vous adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Nous sommes ravis de voir la Trinité-et-Tobago, pays frère et petit État insulaire en développement (PEID), à la tête de l'Assemblée pour les 12 prochains mois, et vous pouvez compter sur le soutien total du Samoa dans l'accomplissement de votre mandat. C'est un honneur pour moi de m'adresser à l'Assemblée au nom du Gouvernement et du peuple samoans. Nous restons des partisans indéfectibles de cette institution multilatérale et reconnaissons que la coopération internationale est essentielle dans la lutte pour un avenir juste, plus durable et pacifique pour nos peuples et notre planète.

Bien que de nombreux défis mondiaux subsistent, nous espérons que, dans un esprit de solidarité et d'unité mondiales, nous pourrions faire face de toute urgence aux menaces de la crise climatique, à la perte accélérée de la biodiversité, à l'érosion des droits humains et de la santé humaine, à l'aggravation des conflits, à l'utilisation abusive de l'information et des nouvelles technologies et à la nécessité de trouver la volonté politique de renforcer notre effort collectif pour parvenir à un développement durable. Le thème de l'Assemblée générale de cette année reflète nos priorités et nous aide à définir notre engagement continu au sein du système des Nations Unies.

Les effets des changements climatiques ont des répercussions de plus en plus profondes et dévastatrices sur nos vies. Le premier semestre de 2023 a été marqué par des températures records dans de nombreuses régions du monde : températures intenses de l'eau dans divers bassins océaniques ; sécheresses dans certaines parties de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie ; graves inondations, cyclones et incendies dévastateurs en Grèce, dans le nord-est du Canada et à Hawaï, qui ont décimé des vies et des moyens de subsistance et réduit les paysages en cendres.

Je présente les sincères condoléances du Samoa aux habitants de la ville de Lahaina, sur l'île de Maui, dans l'État d'Hawaï, aux États-Unis, ainsi qu'aux familles et amis de celles et ceux qui ont perdu la vie dans l'un des pires incendies de forêt qui aient jamais touché une communauté insulaire du Pacifique. Nous exprimons notre compassion à toutes les personnes touchées par ces catastrophes dévastatrices.

Mais notre compassion ne suffira pas, et nous continuerons à être confrontés à ces catastrophes qui ne cessent de s'aggraver si nous continuons à refuser de nous attaquer à leurs causes profondes. Les scientifiques ont mis en garde contre des phénomènes météorologiques imminents, plus fréquents et beaucoup plus extrêmes, qui auront pour conséquences davantage de pertes en vies humaines et des infrastructures plus coûteuses et moins résistantes.

Le mois de juin 2023 restera dans les mémoires comme celui où les températures moyennes mondiales ont été les plus chaudes jamais enregistrées, avec une hausse de plus de 1,2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Les efforts pour réduire les émissions mondiales, tels que les investissements dans des énergies propres et financièrement abordables, le passage à des économies vertes et résilientes, la lutte contre la déforestation, la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles et la protection de la nature, doivent être une priorité pour tout le monde, dans l'intérêt de l'humanité. En plus des solutions ciblées,

il faut garantir aux pays en première ligne un financement suffisant de l'action climatique et utiliser les meilleurs moyens offerts par la science et la technologie.

Nous attendons de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra prochainement aux Émirats arabes unis, des engagements précis pour concrétiser la réalité que nous envisageons, entre autres choses. En particulier, nous souhaitons souligner l'importance de rendre opérationnel le plus rapidement possible le fonds pour les pertes et les préjudices. Pour tous les membres de l'Alliance des petits États insulaires, limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C est un point de non-retour. Le franchissement de ce seuil marquera la fin de bon nombre de nos sociétés insulaires.

Nous considérons la crise climatique comme une crise intersectorielle, qui cause des dommages à l'environnement au sens large, comme la biodiversité qui forme le réseau de vie dont nous dépendons pour nos moyens de subsistance et notre croissance économique. Plus d'un milliard de personnes dépendent des forêts pour leur subsistance, et les terres et les océans absorbent plus de la moitié de toutes les émissions de carbone.

Le problème du climat s'aggrave à mesure que les puits de carbone naturels de la planète, tels que les océans et les forêts tropicales, cessent de produire de la vie. Le Samoa, en tant que membre principal de la coalition des petits États insulaires en développement pour la nature, se joint au crescendo des voix qui appellent à une meilleure protection de notre biodiversité.

Les océans sont une ressource vitale pour l'alimentation et les moyens de subsistance. Par conséquent, ils doivent être gérés de façon responsable, ce qui est essentiel à la préservation de notre identité pacifique, car l'océan est en nous et nous sommes l'océan. Des océans en bonne santé nous aideront à lutter contre les changements climatiques.

En tant que continent du Pacifique bleu, nous devons veiller à ce que nos océans puissent continuer à nous nourrir grâce une gestion durable de nos ressources, écosystèmes et biodiversité marins. Nous demandons instamment aux États Membres de contribuer à la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée dans notre région, qui prive nos petits États insulaires en développement de recettes dont ils ont grand besoin en cette période de tensions budgétaires accrues.

Nous sommes convaincus que nos responsabilités envers nos concitoyens et notre planète sont interdépendantes, comme en témoignent la gestion collective de nos

océans et la bonne volonté qui a abouti à l'adoption du nouvel accord dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer relatif à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale. Il s'agit d'une étape importante sur la voie d'une gestion durable de la haute mer et de nos ressources océaniques. Par conséquent, signons tous ce traité pour qu'il soit ratifié dans les meilleurs délais.

De même, nous participons aux négociations en cours sur un traité visant à mettre fin à la pollution plastique. La nécessité de s'attaquer au problème mondial de la pollution plastique, en particulier dans l'environnement marin, est une priorité car il constitue une menace pour nos écosystèmes et notre santé.

Les maladies non transmissibles sont un domaine prioritaire pour le Samoa et notre continent du Pacifique bleu. Actuellement, les maladies chroniques non transmissibles représentent un problème de santé plus grave que les maladies transmissibles et sont les principales causes de mortalité, de morbidité et d'invalidité. Au niveau national, les maladies non transmissibles sont responsables de près de la moitié des décès – des décès prématurés – au Samoa. Nous avons l'un des taux d'obésité les plus élevés, en particulier chez les enfants. Les données actuelles montrent toutefois des tendances positives quant à la baisse des taux des consommateurs d'alcool et l'augmentation du nombre des personnes qui participent à une activité physique. Ces statistiques ouvrent la voie à la mise en place des programmes visant à promouvoir des modes de vie plus sains.

Le Gouvernement samoan a fait des services de santé centrés sur la personne et de la lutte contre les maladies non transmissibles une priorité dans son plan de développement 2019-2025 et a publié la politique nationale sur les maladies non transmissibles pour la période 2019-2023. Avec l'appui de ses partenaires de développement, le Gouvernement samoan a lancé en mai 2020 un vaste programme visant à mettre en place des services systématiques et axés sur la population pour renforcer les soins de santé primaires, responsabiliser les communautés, promouvoir la détection précoce et l'orientation efficace des maladies non transmissibles et sensibiliser davantage la population aux facteurs de risque des maladies non transmissibles. Le Samoa reste engagé dans la lutte mondiale contre les maladies non transmissibles en renforçant les capacités de toutes les parties prenantes, en collectant des données et des statistiques de qualité afin de prendre des décisions politiques éclairées et tournées vers l'avenir, ainsi qu'en établissant des partenariats stratégiques pour mobiliser les ressources et l'appui nécessaires.

Pour contribuer à réduire le fardeau croissant que représentent les maladies non transmissibles, nous pensons que l'accès à un régime alimentaire équilibré et nutritionnel doit être une priorité nationale. Il est important de revenir à des aliments frais de qualité produits localement et de moins dépendre des aliments transformés importés. La nutrition et l'exercice physique, combinés à d'autres changements de mode de vie, contribueront davantage à réduire les maladies non transmissibles. Toutefois, ces efforts doivent être renforcés par un soutien financier aux activités de sensibilisation et au renforcement des capacités de nos professionnels de la santé et de l'éducation.

L'expérience de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) nous a appris qu'en cas de crise d'envergure mondiale, les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement favoriseront de manière disproportionnée les grands marchés au détriment des petits États insulaires. Nous avons pris des mesures ciblées visant à favoriser l'autonomie, en termes de production alimentaire et de consommation responsable, ainsi que la promotion des systèmes alimentaires locaux. Dans ce domaine, nous nous sommes appuyés sur le soutien des organismes partenaires, comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en particulier pour promouvoir des systèmes alimentaires porteurs de transformations.

Les petits États insulaires en développement sont confrontés à un ensemble de vulnérabilités singulières qui les empêchent de concrétiser le développement durable. La plupart des PEID, y compris le Samoa, sont confrontés à un endettement élevé, qui s'aggrave chaque fois qu'il faut reconstruire après une catastrophe naturelle. Nous savons que la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles augmenteront tant qu'il ne sera pas remédié aux effets des changements climatiques.

Un indice de vulnérabilité multidimensionnelle permettra donc de tenir compte de critères autres que ceux fondés sur le seul revenu pour apprécier l'admissibilité à un financement à des conditions concessionnelles. Nous sommes sensibles au fait que cet indice est un outil qui vise à créer une perspective plus riche sur la vulnérabilité et, en tant que PEID, nous espérons qu'il sera rapidement approuvé et mis en œuvre.

Nous sommes convaincus qu'un monde de plus en plus numérique offre de nombreuses possibilités, en particulier lorsqu'il s'agit de connecter nos concitoyens dans les régions isolées. Nous devons mieux protéger nos citoyens contre les menaces très réelles que sont la cyberfraude et les cyberattaques. Nous avons besoin d'aide pour garantir

que nos infrastructures et nos institutions financières sont protégées contre les cybermenaces et que nous pouvons renforcer nos capacités pour faire face à ces menaces et les combattre. À cet égard, nous sommes conscients des travaux en cours du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), qui fera rapport à l'Assemblée en 2025.

Nous restons préoccupés par le fait que la guerre en Ukraine se poursuit, sans qu'aucune solution ne soit en vue. Nous espérons un avenir de paix dans le monde, sans conflits, sans cybercriminalité et sans crimes électroniques de haute technologie, sans utilisation abusive des médias sociaux, sans exploitation sexuelle des enfants en ligne et sans menaces de terrorisme, sous quelque forme que ce soit. Une petite nation insulaire en développement comme le Samoa compte sur la responsabilité collective de la communauté mondiale pour y parvenir par la coopération internationale, le respect du droit international et la diplomatie, avec la Charte des Nations Unies comme guide.

Nous vivons dans une région très contestée qui suscite un intérêt géostratégique accru. Pour les petits pays insulaires du Pacifique, comme le Samoa, la sécurité ne se résume pas à la puissance géostratégique. Une définition élargie de la sécurité pour la région reflète tant notre désir de nuancer nos priorités que l'exigence d'infrastructures résistantes aux changements climatiques et respectueuses de l'environnement, plutôt que d'envisager les questions sous le seul angle de la concurrence stratégique. C'est ainsi que nous pourrions garantir une vie en paix. En tant que petite nation sans force militaire, nous continuons de souligner l'importance des instances multilatérales et de l'ONU pour le règlement des conflits et la gouvernance.

Nous croyons en l'état de droit et nous espérons que le respect de ce principe nous aidera à surmonter les types de conflits auxquels nous assistons aujourd'hui. La coopération internationale est plus nécessaire que jamais. Le renforcement de la résilience au niveau national n'a qu'une portée limitée. Le Samoa est convaincu que malgré tous les problèmes – et même les menaces existentielles, pour certains d'entre nous – il y a encore de l'espoir si l'unité règne au sein de la famille des Nations Unies. Nous avons l'obligation morale de changer notre monde en mieux et de léguer un espoir aux générations futures.

Pour conclure, qu'il me soit permis de réaffirmer l'attachement du Samoa à l'Organisation des Nations Unies et notre conviction qu'elle reste la principale instance pour aborder toutes les questions qui transcendent les frontières nationales. Nous appelons de nouveau l'ONU, par l'intermédiaire de ses multiples institutions, à mieux

comprendre nos cultures singulières, à respecter notre diversité et à embrasser nos différences afin de nous aider à construire l'avenir que nous voulons, grâce à des partenariats mutuels et durables.

Je souhaite à tous et toutes plein succès au cours de cette soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale et je suis reconnaissante de l'occasion qui m'a été donnée de m'adresser à l'Assemblée.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Fiamē Naomi Mata'afa, Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Terrance Michael Drew, Premier Ministre et Ministre des finances, de la sécurité nationale et de l'immigration, de la santé et de la sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances, de la sécurité nationale et de l'immigration, de la santé et de la sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis.

M. Terrance Michael Drew, Premier Ministre et Ministre des finances, de la sécurité nationale et de l'immigration, de la santé et de la sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Terrance Michael Drew, Premier Ministre et Ministre des finances, de la sécurité nationale et de l'immigration, de la santé et de la sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Drew (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi, en cette deuxième année en tant que Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, de me joindre aux membres de la grande famille des nations du monde et de m'exprimer au nom du peuple kittitien et névicien dans le pays et dans la diaspora.

Je tiens toutefois d'abord à présenter mes condoléances aux populations du monde entier qui, au cours d'un été caniculaire, le plus chaud jamais enregistré dans l'histoire de l'humanité, ont subi toutes les catastrophes que puisse connaître l'humanité – incendies,

inondations, sécheresses, tremblements de terre, ouragans, tornades – et, avec elles, d'innombrables tragédies personnelles, sociales et économiques. J'exprime tout particulièrement la douleur sincère éprouvée par le peuple de Saint-Kitts-et-Nevis face aux récentes catastrophes survenues en Libye et au Maroc. À Saint-Kitts-et-Nevis, nous subissons la pire sécheresse de notre histoire, qui entraîne une grave pénurie d'eau dont nous ne sommes évidemment pas sortis indemnes.

Je vous adresse mes sincères félicitations, Monsieur le Président, pour votre élection à la tête de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Votre élection a été une source de fierté et de satisfaction pour Saint-Kitts-et-Nevis et, d'ailleurs, pour la Communauté des Caraïbes, et elle constitue un témoignage supplémentaire du fait que les petits États insulaires en développement (PEID) peuvent apporter leur contribution en assumant des postes à haute responsabilité au niveau mondial. Votre mandat intervient alors que nous sommes dans une période de complexité et de conflits internationaux, de grandes tensions et d'aspirations encore plus grandes à l'échelle de la planète, de nouvelles dynamiques géopolitiques et de technologies qui le sont encore davantage, et qui transforment tous les aspects de la vie telle que nous la connaissons. Nous vivons une époque de grandes disparités en termes de revenus et de bien-être, associée à une insularité et à une défiance croissantes qui ne rendent que plus nécessaire le rôle central que doivent jouer la prévention, la coordination et les partenariats, ainsi que le Secrétaire général António Guterres l'a souligné à juste titre. Saint-Kitts-et-Nevis partage le point de vue selon lequel nous devons tout mettre en œuvre pour empêcher un énorme déclin social, économique, environnemental et en matière de sécurité pour les populations du monde.

On observe dans le monde entier une défiance alarmante, une défiance à l'égard des organisations étatiques et mondiales, une défiance à l'égard des médias traditionnels et, pour certains, à l'égard de leur traitement et de leur manipulation de l'information, et une défiance à l'égard de la classe politique. Dans ce monde de défiance, l'ONU et ses États Membres doivent faire preuve de bienveillance, d'inclusion et de respect de la dignité de toutes et tous afin que le slogan « Nous, les peuples » soit une déclaration d'unité et un appel à ce que le terme « commun » se reflète dans la manière dont nous percevons les biens communs de la planète et dont nous œuvrons, ensemble, à la réalisation du programme pour le bien commun. Si nous voulons rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale, les dirigeantes et dirigeants, en particulier celles et ceux des pays les plus riches, doivent véritablement penser ce qu'ils

disent et dire ce qu'ils pensent. Les pays en développement gémissent sous le poids de difficultés croissantes dont ils ne sont pas responsables et dont j'ose dire que certaines ont été héritées de la colonisation et de la traite transatlantique des esclaves. Des millions d'Africains ont été arrachés à leur terre natale et transportés à travers l'Atlantique dans des cales de navires pour être réduits en esclavage dans des plantations. Il s'agit de la plus grande migration forcée de l'histoire de l'humanité, qui a permis à certains de s'enrichir au détriment de la vie et de la déshumanisation des populations d'Afrique.

Il est à noter que des dédommagements ont été versés aux propriétaires des plantations, alors que les survivants de ce crime contre l'humanité ont été laissés dans la souffrance et ont été entravés dans leur développement socioéconomique. Il est donc grand temps d'instaurer une justice réparatrice, et j'encourage tout le monde à collaborer de manière constructive, en tant que partenaires, dans la recherche de la justice et dans celle du respect de la justice. Car, comme l'a dit Martin Luther King, « l'arc de l'univers moral est long, mais il tend vers la justice ».

Nous devons continuer à nous concentrer sur le défi climatique. Les géants que sont les pays industrialisés et les grandes entreprises poussent les petits États insulaires en développement et d'autres pays en première ligne des changements climatiques. Ces pays n'assument guère leur responsabilité dans le financement des mesures d'adaptation et d'atténuation nécessaires à la survie des pays en développement, qui subissent de plein fouet les conséquences des modes de vie et des ambitions industrielles d'autres pays. En conséquence, des pays comme le mien, qui ne peuvent accéder à des financements à des conditions favorables, sont contraints de résoudre la crise climatique en contractant des prêts à des taux exorbitants auprès des pays mêmes qui sont à l'origine du problème. Notre empreinte carbone, en tant que pays, est très faible, et pourtant nous sommes confrontés à la menace existentielle des changements climatiques. C'est injuste. Nous appelons donc à la justice climatique.

Il est urgent que la communauté internationale comble les lacunes et les insuffisances de l'architecture financière internationale actuelle en vue de renforcer le soutien aux PEID, notamment par l'entremise d'un mécanisme multilatéral de la dette souveraine, d'une réforme véritable de la gouvernance des institutions financières internationales et d'un meilleur accès aux ressources financières. Je félicite la Banque mondiale des mesures qu'elle a prises récemment, qui vont dans le bon sens. Cependant, il reste beaucoup de chemin à parcourir pour que des États

comme le mien ne deviennent pas des États faillis et que nos économies et nos sociétés restent viables. Je salue l'initiative de Bridgetown de mon homologue, la Première Ministre de la Barbade, Mia Mottley, qui peut apporter le type de changements essentiels pour garantir une croissance équitable et un développement durable. Je considère que la mise au point d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pertinent et efficace est un moyen d'aborder la question de l'accès au capital. Je tiens toutefois à souligner que, pour que cet indice soit efficace, la dette doit faire partie des paramètres utilisés pour l'évaluation et le classement des pays. En outre, le risque et le coût d'événements environnementaux catastrophiques, où un seul événement ou une série d'événements anéantissent littéralement 5% ou plus du produit intérieur brut, ainsi que la capacité de se remettre sur pied, sont des paramètres importants pour qu'un tel indice puisse fonctionner.

Au niveau national, notre gouvernement a commencé à déployer des efforts pour assurer le développement et la résilience de nos communautés. Cet engagement s'exprime dans notre vision de la transformation de notre pays en un État insulaire durable à l'horizon 2040 et démontre la détermination avec laquelle nous prenons en main notre propre destin et poursuivons nos aspirations en matière de développement durable. Notre vision s'appuie sur sept piliers : la sécurité alimentaire, la transition vers une énergie verte, la diversification économique, les industries durables, l'économie créative ou économie orange, le relèvement après la maladie à coronavirus (COVID-19) et la protection sociale. Ces domaines primordiaux comprennent la durabilité environnementale, les modes de vie et les moyens de subsistance durables, la santé et le bien-être, ainsi que la résilience budgétaire et en matière de dette. À cette fin, nous avons progressé vers la production d'énergie géothermique et avons utilisé des prêts de la Banque de développement des Caraïbes pour ce projet de développement national, avec la collaboration de groupes tels que l'Atlantic Council et le Partenariat États-Unis-Caraïbes pour faire face à la crise climatique. Nous avons renforcé la prestation et la gestion des soins de santé. Nous avons tiré les enseignements de la pandémie et sommes désormais mieux préparés aux crises dans le domaine de la santé, même si le travail continue. Nous mettons également en place des structures de gouvernance plus transparentes et plus participatives, comme en témoigne l'adoption d'une législation sur l'intégrité dans la vie publique et la bonne gouvernance. Nous avons élaboré des programmes pour les personnes les plus vulnérables et marginalisées, en particulier les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et

la communauté rastafari. Nous voulons nous assurer que Saint-Kitts-et-Nevis ne laisse personne de côté.

Nous aspirons à créer une société où nos concitoyennes et concitoyens peuvent vivre en toute sécurité. Cependant, nous sommes confrontés au fléau que représente la prolifération d'armes illicites et intraquables qui affluent dans notre région. Les États qui fabriquent ces armes doivent assumer une plus grande responsabilité dans la lutte contre ces flux illégaux, qui peuvent menacer notre sécurité nationale et régionale et avoir des conséquences socioéconomiques dévastatrices. Nous ne pouvons pas gagner seuls la lutte contre les armes. La coopération internationale est nécessaire pour assurer la protection de nos sociétés et de nos populations. À cette fin, nous remercions les États-Unis d'avoir accru leur collaboration avec la région, et avec mon propre pays, afin de lutter contre le transbordement illicite d'armes à feu et de renforcer notre dispositif global de sécurité nationale. Nous devons continuer à travailler ensemble pour pérenniser les succès engrangés dans ce domaine.

Il est très préoccupant de constater que des inégalités flagrantes persistent et s'aggravent au niveau mondial, malgré les appels répétés à la solidarité, à l'action et à la coopération au niveau mondial. Par exemple, le Venezuela se trouve dans une situation précaire à cause des sanctions, et son peuple continue de subir les conséquences de ces mesures unilatérales. Nous demandons donc instamment l'instauration d'un dialogue constructif entre les Gouvernements de la République bolivarienne du Venezuela et des États-Unis afin d'atténuer les difficultés que ces sanctions causent au peuple vénézuélien. Il convient également de noter que si d'autres bénéficient de l'accès aux ressources naturelles du Venezuela, ses voisins des Caraïbes en sont privés en raison des sanctions.

Toujours sur le thème des inégalités et de la nécessité de respecter les États souverains, Cuba, qui a été un partenaire mondial généreux, est sous le joug d'un blocus économique, commercial et financier injuste et continu, qui a causé des souffrances à un peuple qui ne le mérite pas. Le peuple de Saint-Kitts-et-Nevis est solidaire du Gouvernement et du peuple cubains et demande la levée immédiate de l'embargo et la radiation de Cuba de la liste unilatérale des États soutenant le terrorisme.

En ce qui concerne la question des gouvernements et des peuples exclus de la pleine participation à l'Organisation des Nations Unies et aux systèmes multilatéraux mondiaux, je voudrais mettre en exergue la situation de Taiwan, qui s'est avérée un partenaire de développement fiable qui contribue grandement aux efforts collectifs visant

à résoudre les problèmes urgents auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Nous sommes fermement convaincus que Taiwan doit pouvoir apporter sa contribution aux travaux et au budget d'institutions multilatérales telles que l'ONU et l'Assemblée mondiale de la Santé, en vue de la réalisation des objectifs mondiaux communs. Nous espérons que le droit de ses 23 millions d'habitants à une représentation adéquate pourra se concrétiser. Par ailleurs, nous appelons à la paix dans cette région du monde, où une guerre aurait de graves conséquences pour nous tous.

Plus près de nous, la situation désastreuse dans laquelle se trouve Haïti, un pays frère, exige une attention et un soutien soutenus de la part de la communauté internationale. Haïti, première république noire des Amériques, connaît toujours des souffrances humaines indicibles. Il faut trouver d'urgence une solution politique et reconnaître que des mesures appropriées doivent être prises pour inverser le sous-développement dont a hérité Haïti. Nous ne pouvons pas progresser dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 si nous continuons à laisser sciemment et délibérément certaines personnes de côté.

Nous vivons dans un monde en mutation, où des pôles et des sphères d'influence nouveaux et émergents remettent en question l'ordre existant dit « fondé sur des règles ». De nouvelles monnaies s'internationalisent, de nouvelles routes commerciales se dessinent et de nouveaux blocs politiques, économiques et de sécurité émergent dans le but d'obtenir des avantages géopolitiques. La voix des pays du Sud se fait de plus en plus forte, et les blocs puissants lancent des appels au changement de plus en plus pressants. La nécessité de renforcer le rôle et la présence des pays en développement du Sud au sein du Conseil de sécurité est on ne peut plus impérieuse. Nous sommes convaincus que, face à ces changements complexes, une réforme du Conseil de sécurité est nécessaire pour mieux refléter les réalités géopolitiques contemporaines et renforcer son efficacité.

En conclusion, cette réforme est indispensable. Envisageons une remise des compteurs à zéro. Au lendemain du quarantième anniversaire de l'indépendance de mon pays, nous affirmons que cela s'impose. Nous pouvons examiner cette proposition au sein de cette instance, car cela nous offre l'occasion de formuler une meilleure stratégie pour concrétiser nos objectifs en tant qu'Assemblée. Aujourd'hui, à une époque aussi difficile que passionnante, nous nous trouvons au carrefour de ce qui est et de ce qui pourrait être. Nous savons ce qui est et nous comprenons ce qui pourrait être. Notre défi est de garantir la paix, la prospérité, le progrès et la durabilité

pour tout le monde. Saint-Kitts-et-Nevis accepte ce défi et demeure un partenaire qui est prêt et disposé à agir, dans notre quête collective d'un monde meilleur, que nous méritons toutes et tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des finances, de la sécurité nationale et de l'immigration, de la santé et de la sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Terrance Michael Drew, Premier Ministre et Ministre des finances, de la sécurité nationale et de l'immigration, de la santé et de la sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté de la tribune.

Allocution de M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde

M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Silva (Cabo Verde) (*parle en portugais ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je tiens tout d'abord à vous saluer, Monsieur le Président, au nom du peuple de Cabo Verde. Nous prenons part au débat général de cette session en vue d'accélérer l'action sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable. Le thème du débat général doit en effet mobiliser les nations en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde.

Le monde traverse une période de graves crises. Nous assistons à une résurgence du populisme et de l'extrémisme, ainsi qu'à des attaques contre la démocratie. Les coups d'État se sont succédé dans les pays africains. En ces temps difficiles de guerre en Ukraine, Cabo Verde est du côté des valeurs et des principes de liberté et de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des peuples et des nations. Sur la base de ces principes et valeurs, nous condamnons l'invasion russe de l'Ukraine. En ces temps difficiles causés par l'instabilité et les coups

d'État successifs dans plusieurs pays d'Afrique, Cabo Verde soutient les principes et les valeurs de la démocratie libérale constitutionnelle. Sur la base de ces principes, nous condamnons le recours aux coups d'État pour accéder au pouvoir. Une récente enquête Afrobaromètre montre que deux tiers des Africains préfèrent la démocratie à toute autre forme de gouvernance, mais que seuls 38 % des Africains sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie dans leur pays.

Il y a, d'une part, un décalage entre les citoyens et les détenteurs du pouvoir politique en ce qui concerne le fonctionnement de la démocratie, mais d'autre part, cela peut être aussi une occasion de changer les choses. La préférence de nos concitoyennes et concitoyens pour la démocratie est une occasion de renforcer et d'améliorer la démocratie, la bonne gouvernance, l'autonomisation des citoyens, la lutte contre la corruption, la transparence budgétaire et financière et les politiques fondées sur des résultats, qui sont autant d'éléments qui ont un effet réel sur la vie des populations et qui engendrent la confiance et l'espoir. Des systèmes électoraux et judiciaires crédibles et dignes de confiance, la liberté de la presse, la promotion du pluralisme et des institutions fortes sont essentiels pour garantir la confiance des acteurs politiques et des citoyens dans les règles de la démocratie. Ces éléments permettent de prévenir des crises graves et des conflits extrêmes, tout en renforçant la démocratie. Il s'agit de questions politiques qui méritent d'être abordées et discutées en priorité par les dirigeants politiques afin d'instaurer la confiance et la stabilité nécessaires pour promouvoir la paix, le progrès, la prospérité et la durabilité. Cabo Verde est déterminé à travailler dans un esprit résolu de coopération aux côtés de tous les États Membres pour lutter contre l'insécurité en Afrique et dans le reste du monde. Ensemble, unis en tant que nations, nous pouvons transformer ce défi en une occasion de construire un monde plus sûr dans lequel la paix, la stabilité et la prospérité sont accessibles à tous.

Nous vivons dans un monde où tout se tient de plus en plus. L'ampleur et la gravité de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) nous ont montré que personne n'est à l'abri dans un contexte d'insécurité croissante qui ne connaît pas de frontières. Les partenariats entre les nations sont essentiels pour éliminer les menaces qui pèsent sur la sécurité mondiale. Nous envisageons ici la sécurité dans une vaste perspective globale qui couvre la sécurité sanitaire, climatique et environnementale dans le contexte des pandémies et des changements climatiques ; la sécurité alimentaire et la sécurité face aux profondes inégalités d'accès aux produits de première nécessité tels

que l'eau, l'électricité et l'assainissement domestique ; et la sécurité face au trafic de drogue, au terrorisme, à la piraterie maritime, à la traite des personnes et à la cybercriminalité. Nous savons qu'il existe un risque énorme que l'un ou l'autre de ces facteurs d'insécurité se répande au monde entier. Ce n'est que par une coopération étroite, des partenariats et la solidarité que nous pourrions créer un environnement empreint d'une sécurité mondiale durable. Nous devons nous engager à faire en sorte que la prévention et le règlement des conflits ainsi que la reconstruction après un conflit fassent partie intégrante de la réalisation des objectifs de développement durable.

Les obstacles qui entravent notre capacité à réaliser ces objectifs se sont multipliés, mais nous ne pouvons pas laisser le contexte mondial difficile anéantir ni même affaiblir notre attachement au Programme 2030. Au contraire, ce contexte doit nous encourager à mettre en œuvre des réformes, à investir, à accroître les financements et à intensifier les partenariats et la solidarité internationale. Il doit nous encourager à réformer l'architecture financière internationale, à rendre opérationnels les instruments de financement de l'action climatique et environnementale, à augmenter considérablement les droits de tirage spéciaux, à simplifier les règles qui président à leur émission et leur attribution, et à alléger la dette des pays les moins avancés. Il doit nous encourager à garantir la représentation équitable qui s'impose des pays africains dans la communauté des nations, notamment au Conseil de sécurité et dans les institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Il doit nous encourager une fois pour toutes à normaliser l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle et à faire en sorte qu'il soit pour la communauté internationale un critère déterminant pour l'accès des petits États insulaires en développement à des financements à faible coût et à long terme, ainsi qu'à des volumes de financement plus élevés.

Le développement est un parcours long et difficile dans lequel les relations extérieures des pays jouent un rôle décisif. Les partenariats en matière de développement, et les conditions de financement en particulier, sont importants. Mais il existe un facteur déterminant à cet égard. Pour parvenir au développement, un engagement fort dans ce sens doit être présent à tous les échelons du pays : au Gouvernement, au sein de la population, dans les entreprises et dans les organisations de la société civile. Il faut s'engager fermement à créer un cadre politique, institutionnel, économique et social qui encourage les citoyens, les entreprises et les organisations de la société civile à canaliser leur énergie, leurs compétences et leurs ressources vers le développement personnel,

organisationnel et collectif. Il faut également manifester un attachement ferme à une bonne gouvernance politique, économique, sociale et environnementale. À Cabo Verde, nous sommes convaincus que les personnes, les institutions et la confiance sont les clefs du succès.

M. Pieris (Sri Lanka), Vice-Président, assume la présidence.

L'Afrique a besoin de croître davantage et d'être mieux intégrée dans l'économie mondiale pour lui permettre de produire et d'exporter, de créer des emplois bien rémunérés, d'éliminer l'extrême pauvreté et d'assurer le bonheur de ses populations. Elle a besoin d'une transformation structurelle qui permette de diversifier ses nombreuses économies dépendant de produits de base à faible valeur ajoutée, de mieux les intégrer dans les chaînes de valeur et de les rendre plus compétitives. Elle a besoin de transformations qui permettent de réduire les vulnérabilités, d'augmenter la résilience et de répondre aux chocs économiques, financiers, énergétiques, climatiques et sanitaires externes. Nous avons également besoin d'une transformation en termes de connectivité technologique dont le déficit constitue un obstacle majeur à l'intégration économique de notre continent. L'Afrique doit investir de manière déterminée, cohérente et efficace dans le capital humain, notamment par le biais d'une éducation de qualité et de soins de santé pour tous et d'un accès aux produits de première nécessité tels que l'eau, l'électricité et l'assainissement domestique pour chaque foyer.

Pour produire des résultats appréciables, les investissements porteurs de transformations à long terme nécessitent des financements accordés à des conditions de faveur, de la prévisibilité, des effets d'échelle et suffisamment de temps pour les mettre en œuvre. Le poids de la dette extérieure, les niveaux de risque souverain et les conditions de financement des pays et des entreprises de l'Afrique sont des problèmes sérieux qui bloquent leurs voies de développement. Les pays et les entreprises concernés ont besoin de solutions structurées et cohérentes. Nous avons besoin de mécanismes qui créent des cycles vertueux. La conversion de la dette en financement de l'action climatique et environnementale est l'un de ces mécanismes. Ces transformations peuvent libérer des ressources pour des investissements qui améliorent la résilience, réduisent l'exposition aux chocs extérieurs, diminuent les émissions de carbone, protègent la biodiversité, créent des possibilités d'investissement pour le secteur privé et des perspectives d'emplois qualifiés pour les jeunes. Dans ce sens, Cabo Verde et le Portugal ont récemment signé un accord visant à convertir la dette bilatérale en financement de l'action

climatique et environnementale. Des contributions d'autres partenaires permettraient d'accroître le volume des investissements porteurs de transformations et d'en récolter les fruits plus rapidement.

Nous réaffirmons notre engagement à réaliser les objectifs de développement durable grâce à des politiques intégrées. Notre objectif est d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2026, de ne laisser personne de côté en matière d'éducation et d'accélérer notre transition énergétique. Nous investissons dans la réduction de notre dépendance à l'égard des sources d'eau souterraine pour l'agriculture. Nous voulons faire de Cabo Verde une nation numérique et diversifier notre économie. Nous considérons le Programme 2030 comme notre voie vers le progrès, et notre deuxième plan de développement durable est axé sur cet engagement. Nous redisons notre ferme volonté de concrétiser les engagements que nous avons récemment pris lors du Sommet sur les objectifs de développement durable et qui sont cruciaux pour cette décennie d'action. Ces engagements nous invitent à mener des actions intelligentes visant à instaurer la paix et la sécurité internationales, afin que nous puissions avancer plus rapidement vers la prospérité, le progrès et la durabilité pour tous, sans laisser personne de côté.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Hamza Abdi Barre, Premier Ministre de la République fédérale de Somalie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République fédérale de Somalie.

M. Hamza Abdi Barre, Premier Ministre de la République fédérale de Somalie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Hamza Abdi Barre, Premier Ministre de la République fédérale de Somalie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Barre (Somalie) (*parle en arabe*) : C'est pour moi un immense plaisir de prendre la parole du haut de cette tribune historique pour participer à la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale. Je tiens à faire part des sincères félicitations de mon pays au Président

de l'Assemblée générale pour son élection, ainsi qu'à la Trinité-et-Tobago. Je l'assure de l'entière disponibilité de la Somalie à travailler avec lui dans l'exercice de ses responsabilités. Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à son prédécesseur, M. Csaba Kőrösi, pour avoir dirigé avec succès la session précédente.

Compte tenu du thème de la session de cette année, à savoir « Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde », je voudrais rappeler un proverbe somalien selon lequel « être sans connaissance, c'est être sans lumière ». La Somalie est un pays béni de Dieu, dont le peuple est résilient et doté d'un immense potentiel et d'innombrables talents. Nous voyons clairement les grandes contradictions qui existent entre les promesses faites sur le terrain et les dures réalités et problèmes complexes auxquels nous sommes confrontés. C'est pourquoi je me présente aujourd'hui devant l'Assemblée pour témoigner des conséquences désastreuses de l'inaction.

Je comprends ce que l'inaction signifie pour des citoyens innocents ordinaires alors que les objectifs de développement durable ne sont toujours pas réalisés. Alors que nous sommes à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030, nous devons être en mesure d'intensifier et d'accélérer nos actions. Le temps de la complaisance est révolu. Les générations futures attendent de nous, dirigeants, États et institutions, que nous redoublions d'efforts pour trouver des solutions innovantes à nos problèmes et à nos crises et que nous créions des partenariats efficaces qui transformeront les promesses en politiques, en engagements et en mesures concrètes. Nous devons pleinement assumer notre responsabilité morale de ne laisser personne de côté. C'est la meilleure façon de garantir que chacun puisse vivre dans la paix, la prospérité, le progrès et le développement durable.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a révélé la fragilité de notre monde interconnecté, mais elle a également montré le pouvoir de la solidarité et de la coopération dans les moments difficiles. Cette expérience douloureuse a mis en évidence des lacunes dans la mobilisation des ressources et dans les mécanismes de préparation aux pandémies et de prévention de celles-ci. Or, face aux situations d'urgence internationales, nous devons pouvoir mettre en branle une riposte rapide. C'est pourquoi nous devons adopter une approche qui inclut l'ensemble de la

société. À cet égard, nous appelons à la mise en place de cadres qui permettront de coordonner les politiques aux niveaux mondial et régional et de rassembler les ressources et les compétences, en vue de renforcer les mesures de protection contre les pandémies et de maintenir l'état de préparation. Ces cadres doivent adopter une approche qui fasse de l'égalité et des objectifs de développement durable des principes essentiels pour renforcer notre capacité collective à détecter les chocs, à y faire face et à s'en remettre, tout en promouvant la solidarité mondiale.

Les différences et les inégalités observées dans la capacité de mobiliser des ressources pendant la pandémie démontrent la nécessité de restructurer l'ordre financier mondial, qui est devenue plus urgente que jamais. Nous vivons dans un monde interconnecté dans lequel les peuples ont les mêmes aspirations et les mêmes préoccupations. C'est pourquoi nous devons adopter d'urgence un système financier capable de changer ces réalités concrètes et douloureuses. Le temps est venu de laisser derrière nous les structures obsolètes, de corriger les injustices historiques et de construire un ordre financier conforme aux valeurs de prospérité commune et de progrès collectif.

Nous ne pouvons semer les germes de la stabilité et du progrès que dans un pays qui se nourrit des principes de concertation et d'inclusion. Aujourd'hui, notre monde est confronté à des défis sans précédent, alors que nous assistons à une augmentation dangereuse de la violence. Nous constatons que les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, représentent de nouvelles menaces terrifiantes pour l'ensemble de l'humanité. La nette augmentation des conflits armés et des coups d'État militaires, en particulier sur le continent africain, est une source de profonde préoccupation, car ces conflits ont des effets dévastateurs sur la vie des civils et entraînent une augmentation importante des déplacements de population et de la pauvreté. Il s'agit là de problèmes dont la Somalie a encore du mal à se remettre. À la lumière des incidents internationaux les plus récents, qui rappellent notre passé douloureux, nous demandons une cessation immédiate et complète de la violence et de la destruction. Nous demandons le respect des principes démocratiques et la protection des systèmes constitutionnels qui garantissent les libertés civiles.

À une époque où la haine et la violence se multiplient, la Somalie reste guidée par les principes du noble islam. Nous restons de fervents défenseurs des principes de tolérance entre les différentes confessions et de renforcement de la compréhension mutuelle. Nous condamnons catégoriquement et sans ambiguïté la discrimination raciale

et l'oppression dont sont victimes les communautés musulmanes dans de nombreuses régions du monde. Nous sommes fermement convaincus que l'harmonie mondiale ne peut être atteinte que par la diversité et l'élimination du sectarisme.

La question de Palestine, qui demeure sans solution, continue d'être une tache sur la conscience collective. Nous réaffirmons que la Somalie continuera à défendre les droits inaliénables et l'autodétermination du peuple palestinien frère. Nous réitérons également notre appel en faveur d'une solution juste des deux États qui respecte les frontières d'avant 1967. Notre solidarité avec la Palestine est un véritable témoignage de notre engagement inébranlable en faveur de la justice et de la protection des droits de l'homme.

La Somalie se félicite du Nouvel Agenda pour la paix proposé par le Secrétaire général António Guterres, car il nous rappelle que les conflits naissent de problèmes liés aux inégalités. Nous sommes tout à fait d'accord qu'il faut tout mettre en œuvre pour remédier aux causes profondes des conflits par un développement global, le dialogue et la protection des droits de l'homme.

Nous vivons dans un système international à la fois fragmenté et inégal. C'est pourquoi j'appelle mes collègues chefs d'État et de gouvernement à travailler en synergie pour réformer les institutions multilatérales, telles que l'Organisation des Nations Unies, les banques de développement et le Conseil de sécurité, car ces institutions, dans leur configuration actuelle, ne sont plus adaptées pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Nous devons tous travailler ensemble afin de mettre en œuvre un programme collectif qui rendra ces institutions plus inclusives, plus transparentes, plus responsables et plus adaptées à leurs objectifs. Le Sommet de l'avenir, convoqué par le Secrétaire général, offre une occasion rare d'examiner ces objectifs communs. Nous appelons tout le monde à veiller à ce que la paix, la justice et l'état de droit prévalent, afin de jeter les bases d'une planète sur laquelle les conflits sont réglés par la diplomatie et des moyens pacifiques.

Les changements climatiques constituent une menace existentielle pour l'humanité tout entière. Il s'agit d'un défi qui transcende les barrières, pour lequel on ne peut pas apporter des réponses isolées et qui ne peut être relevé que par une volonté commune. Les phénomènes météorologiques extrêmes, la hausse des températures et les incendies de forêt qui ravagent les communautés de manière inattendue et souvent imprévisible sont autant de rappels concrets que les conséquences de l'absence d'une action collective responsable ne sont plus une préoccupation lointaine. Ces dernières années, la Somalie a été

prise dans un cercle vicieux de sécheresses prolongées et d'inondations dévastatrices, qui ont coûté la vie à des milliers de personnes et en ont dispersé des millions. Il est extrêmement injuste que la Somalie, un pays qui a le moins contribué aux émissions mondiales de carbone, ait dû supporter le poids des effets néfastes des changements climatiques. Du haut de cette tribune, nous appelons la communauté internationale à nous aider à résoudre ce problème urgent et à renforcer notre capacité de résistance face aux changements climatiques.

Il n'y a pas de pays dont la situation s'est autant dégradée que la Somalie par rapport à ce qu'elle était dans les années 1960. Néanmoins, au cours de la dernière décennie, nous avons accompli des progrès remarquables sur la voie de la paix et de la stabilité, et nous avons commencé à observer une croissance socioéconomique réelle. Le principe d'une Somalie vivant en paix avec elle-même et avec ses voisins est la pierre angulaire de la politique étrangère de notre gouvernement, qui vise une coexistence pacifique et une coopération efficace avec nos voisins et partenaires afin de parvenir à une prospérité partagée. Au niveau local, nous avons adopté une approche conciliante en vue de parvenir à des règlements politiques et de promouvoir une cohésion durable au sein de notre société. Nous avons fait preuve de fermeté pour déraciner et éliminer l'extrémisme. Notre récente campagne contre le terrorisme a permis de marquer des points contre les terroristes aux niveaux militaire, financier et idéologique, puisque 45 % des régions précédemment occupées par le groupe terroriste des Chabab ont été libérées en moins d'une année.

Grâce aux efforts que nous avons déployés au cours de l'année écoulée et à l'efficacité de notre engagement, de notre détermination et de notre coopération avec nos partenaires et les communautés locales, il ne restera plus un seul rocher sous lequel les terroristes pourront se cacher. En conséquence, nous demandons qu'une approche similaire soit adoptée pour éliminer le terrorisme international et pour assurer l'intégration effective des communautés locales et la protection de leurs droits grâce à la justice et à l'état de droit. À cet égard, je saisis cette l'occasion pour saluer le courage de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et les sacrifices qu'elle a consentis. Nous remercions également les pays fournisseurs de contingents et tous nos partenaires et alliés pour leur soutien fraternel. La Somalie s'est engagée à mettre pleinement en œuvre le plan de transition en matière de sécurité et à assumer l'entière responsabilité de la sécurité une fois que les troupes africaines de l'ATMIS se seront retirées du pays, d'ici à la fin de 2024.

Dans ce contexte, je voudrais renouveler l'appel de la Somalie en faveur de la levée totale et sans condition de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité en 1992, qui est le plus ancien embargo portant sur un large éventail d'armes dans le monde. Aujourd'hui, mon pays dispose de systèmes administratifs plus solides pour contrôler la possession, l'emploi et le stockage des armes à feu. La levée de l'embargo nous permettra de lutter efficacement contre le terrorisme et de construire un avenir pacifique et prospère pour notre peuple.

Nous nous réjouissons à la perspective d'un avenir productif et radieux. À cette fin, nous devons franchir trois étapes essentielles.

Premièrement, nous devons satisfaire aux exigences de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Nous avons réussi à atteindre le point de décision dans le cadre de cette initiative. Nous espérons atteindre le point d'achèvement d'ici la fin de l'année, ce qui ouvrira la voie à l'allègement de la dette de notre pays et à la libération de ses ressources vitales pour parvenir à une croissance autonome.

Deuxièmement, nous devons tourner la page du mouvement terroriste des Chabab. Alors que nous poursuivons vigoureusement notre campagne pour éliminer le terrorisme, nous sommes optimistes quant aux possibilités illimitées de réaliser des progrès socioéconomiques dans un pays exempt de menaces pour la sécurité.

Troisièmement, nous devons passer à la période d'après ATMIS. Le retrait des contingents étrangers et la prise en charge par l'armée somalienne de l'entière responsabilité de la sécurité nationale constituent une étape importante vers la restauration de notre souveraineté, le rétablissement de notre contrat social avec notre peuple et la promotion d'une société pacifique et cohésive. Nous sommes prêts à réintégrer la communauté internationale en tant que partenaire actif et productif. Nous appelons la communauté internationale à nous accompagner dans ce processus et à participer à notre succès.

Pour terminer, la Somalie est un pays magnifique, riche en capital humain et naturel. Les portes de notre pays sont grandes ouvertes à tous les efforts de coopération visant à investir dans ses diverses capacités et à réaliser la prospérité pour toutes et tous. Investir en Somalie c'est investir dans l'avenir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République fédérale de Somalie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hamza Abdi Barre, Premier Ministre de la République fédérale de Somalie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, S. E. M. Saleumxay Kommasith.

M. Kommasith (République démocratique populaire lao) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord adresser mes plus vives félicitations à M. Dennis Francis pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à la soixante-dix-huitième session, et je lui souhaite plein succès.

Aujourd'hui, la communauté internationale fait face à de multiples crises à un niveau jamais atteint auparavant. Après les effets négatifs de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les principaux défis auxquels sont confrontés les pays en développement vont de l'augmentation de l'extrême pauvreté, de la dette extérieure et d'une architecture financière internationale injuste aux calamités naturelles extrêmes observées dans de nombreuses régions du monde, en particulier les récentes catastrophes naturelles qui ont frappé le Maroc et la Libye. Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour exprimer la sympathie et les condoléances de mon pays aux peuples du Maroc et de la Libye. Les problèmes qu'ont connus ces pays ont déjà été aggravés par des tensions régionales et des mesures unilatérales résultant de rivalités géopolitiques, qui ont non seulement entravé les progrès en matière de développement au cours des 10 dernières années malgré les efforts considérables déployés, mais ont également menacé la survie de l'ensemble de l'humanité.

À ce stade crucial, des solutions plus efficaces sont nécessaires pour faire face à cette situation. Des mesures unifiées et collectives guidées par les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies sont nécessaires, et nous devons fermement défendre le multilatéralisme pour relever ces défis. Pour sauver le monde d'une nouvelle catastrophe, notre sagesse commune et notre détermination politique collective sont plus indispensables que jamais. Cela doit se faire en mettant de côté tout intérêt unilatéral et en évitant résolument d'accroître les affrontements et les divisions entre les États Membres. Pour y parvenir, l'ONU doit être réformée de manière à être en mesure de remplir efficacement son mandat. Face à l'évolution rapide de notre paysage géopolitique, nous avons besoin que l'ONU soit plus pertinente et efficace et qu'elle soit en mesure de surmonter les difficultés qui menacent la paix, la sécurité et le développement durable

au niveau international. Nous pensons être désormais mieux armés pour relever les défis mondiaux, parmi lesquels figurent le progrès scientifique et technologique et l'innovation. Pourtant, sans une volonté collective, un partage des responsabilités et une action collective, les populations les plus vulnérables du monde continueront d'être laissées pour compte.

Le règlement des conflits et des différends mondiaux par des moyens pacifiques est la seule façon viable de garantir une paix et une coexistence durables. À cet égard, nous demandons instamment qu'il soit mis fin sans délai au conflit en Ukraine par le biais d'un dialogue pacifique, faute de quoi nous continuerons tous à en subir les effets. Nous demandons également une résolution pacifique de la situation au Moyen-Orient. La République démocratique populaire lao appelle toutes les parties concernées à reprendre le dialogue et à rétablir la confiance mutuelle afin de parvenir à un règlement de la question palestinienne, qui n'a que trop tardé, par la création de deux États souverains coexistant pacifiquement, conformément aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU.

Comme beaucoup d'autres, la République démocratique populaire lao estime que l'unilatéralisme, notamment les mesures coercitives unilatérales, non seulement contrevient aux principes consacrés par la Charte et le droit international, mais entraîne également de graves conséquences négatives pour des populations innocentes et entrave le développement de nombreux pays en développement. À cet égard, ma délégation continue de souscrire à l'appel mondial en faveur de la levée de l'embargo économique imposé à Cuba et de son retrait de la liste des États qui soutiennent le terrorisme, en plus de demander la fin de toutes les mesures coercitives unilatérales.

Alors que nous approchons de la mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de nombreux pays restent à la traîne. Nous devons donc renforcer et intensifier nos efforts collectifs, notamment en exploitant les progrès scientifiques et technologiques en vue d'accélérer le développement durable ainsi qu'en donnant un nouvel élan à une croissance fondée sur l'innovation. Au sommet du Groupe des 77 et de la Chine qui s'est tenu à La Havane la semaine dernière, les chefs d'État et de gouvernement des pays en développement se sont fait l'écho du fait que la science, la technologie et l'innovation, notamment les technologies de l'information et de la communication, sont devenues fondamentales pour relever les défis mondiaux et constituent l'un des mécanismes moteurs

de la transformation visant à accélérer les avancées sur la voie de la réalisation du Programme 2030. Dans ce contexte, un système de gouvernance mondial fondé sur la science, la technologie et l'innovation s'avère essentiel pour cerner les problèmes et trouver des solutions au service du développement économique, de la conservation de l'environnement et de la réduction de la pauvreté et de la lutte contre les inégalités.

De même, pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable, le système des Nations Unies pour le développement, les partenaires de développement et les institutions financières internationales doivent agir ensemble de manière plus coordonnée. Le système des Nations Unies pour le développement doit également, à tous les niveaux, jouer un rôle essentiel dans la mobilisation et la coordination des ressources, notamment en aidant les pays qui se trouvent dans des situations particulières, singulièrement les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, à relever les difficultés qui leur sont propres.

Il est évident que l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre des objectifs de développement durable a toujours été le déficit de financement. Le Secrétaire général a déclaré que le système financier mondial était déséquilibré, en faillite morale et au service des pays riches. Il s'agit d'un signal clair du fait que la réforme de l'architecture financière internationale est une tâche urgente qui n'a que trop tardé, un travail qui ne peut se faire sans associer plus étroitement et plus largement les pays en développement aux processus de prise de décision et de définition des normes économiques au niveau internationale ainsi qu'à la gouvernance économique mondiale pour être en mesure de s'adapter à l'évolution du paysage économique mondial.

Pour la République démocratique populaire lao, les objectifs de développement durable ne représentent pas seulement un objectif de développement mondial, mais un engagement national. Outre les 17 objectifs de développement durable convenus au niveau mondial, mon pays œuvre également à la réalisation de l'objectif 18 : sauver des vies face aux engins non explosés. Bien que des progrès aient été réalisés à des degrés divers pour la plupart de ces indicateurs, les munitions non explosées restent une menace pour notre développement national et constituent un obstacle à la réalisation d'autres objectifs de développement durable. Nous saisissons donc cette occasion pour demander l'appui et le concours continus de la communauté internationale afin de mener à bien cette tâche longue et difficile.

En ce qui concerne les autres objectifs de développement durable, leur intégration dans nos stratégies nationales témoigne de notre détermination sans faille à les atteindre. Malgré les efforts considérables que nous avons déployés, les progrès accomplis sont loin d'être satisfaisants, étant donné que la mise en œuvre de nombreux objectifs de développement durable a stagné, voire régressé. Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao réalise actuellement son troisième processus d'examen national volontaire, en effectuant une analyse de suivi de certains objectifs de développement durable afin de recenser ceux qui nécessitent davantage d'attention et de soutien. Nous soumettrons notre examen national volontaire dans le cadre du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024. Mon gouvernement a par ailleurs pris diverses mesures, dont l'élaboration d'une stratégie de financement qui s'inscrit dans le cadre de financement national intégré, en vue de mettre en place une architecture financière nationale plus résistante et de nous permettre de répondre aux besoins dans ce domaine.

En ce qui concerne les efforts que nous déployons en vue de sortir de la catégorie des pays les moins avancés (PMA), nous sommes en train d'adopter notre stratégie nationale de transition en douceur pour aider le Gouvernement, les partenaires de développement et les parties prenantes concernées à se concentrer davantage sur les priorités de développement en s'attaquant aux besoins et aux difficultés les plus urgents qui pourraient entraver notre action visant à sortir de la catégorie des PMA.

La République démocratique populaire lao dispose d'un capital naturel considérable, d'une riche biodiversité et d'abondantes ressources en eau, en plus de possibilités de développement des énergies renouvelables et d'investissement dans le captage et le stockage du dioxyde de carbone, ce qui constitue un potentiel de développement important pour le pays. Dans ce contexte, nous reconnaissons le rôle important de la science, de la technologie et de l'innovation dans l'avancement du programme de développement national visant à promouvoir une croissance verte et inclusive, ainsi qu'une économie numérique au lieu d'une économie axée sur les ressources, en vue d'améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles. À cet égard, mon pays a adopté une vision et une stratégie nationales de développement de l'économie numérique.

Bien que la République démocratique populaire lao fasse partie des pays qui contribuent le moins aux émissions mondiales, nous sommes, comme d'autres, victimes des changements climatiques. Néanmoins, nous nous sommes fermement engagés à respecter les obligations

internationales en matière de climat. Mon gouvernement a déjà adopté sa stratégie nationale en matière de changements climatiques, mais des ressources financières et une assistance technique seront indispensables pour en assurer la pleine mise en œuvre de manière efficace. Cela nécessite un accès au financement de l'action climatique et à d'autres ressources financières, ce qui aiderait grandement les pays en développement. À cet égard, mon pays demande instamment la concrétisation de l'engagement pris au niveau international de mobiliser 100 milliards de dollars à titre de financement de l'action climatique en faveur des pays qui en ont le plus besoin. À cette fin, notre délégation espère que les conclusions du Sommet sur l'ambition climatique 2023 permettront de poser les bases de mesures concrètes dans la perspective de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

M. Lapasov (Ouzbékistan), Vice-Président, assume la présidence.

Cette année marque le cinquante-sixième anniversaire de la création de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). En tant qu'organisation intergouvernementale de coopération régionale, l'ASEAN promeut non seulement le régionalisme et le multilatéralisme, mais elle joue aussi un rôle central dans le maintien et la promotion de la paix, de la sécurité et du développement dans la région. Nous, membres de l'Association, sommes déterminés à renforcer davantage la communauté de l'ASEAN, ainsi qu'à renforcer l'unité et le rôle central de l'ASEAN dans le cadre de notre collaboration avec les partenaires extérieurs, notamment par l'intermédiaire de mécanismes dirigés par l'ASEAN, afin de promouvoir un environnement propice à la paix, à la stabilité et à la prospérité dans la région et au-delà.

En 2024, la République démocratique populaire lao assumera la présidence de l'ASEAN, sous le thème « Renforcer la connectivité et la résilience ». Elle continuera de faire fond sur les réalisations antérieures de l'Association pour renforcer la communauté de l'ASEAN et améliorer les relations extérieures avec ses partenaires en vue de promouvoir une ASEAN plus connectée et plus résiliente.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement de la République démocratique populaire lao au multilatéralisme, avec l'ONU en son centre, ainsi que notre ferme détermination à faire progresser la mise en œuvre des trois piliers du développement durable – économique, social et environnemental – afin que personne ne soit laissé de côté.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République

fédérale démocratique d'Éthiopie, S. E. M. Demeke Mekonnen Hassen.

M. Hassen (Éthiopie) (*parle en amharique ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom de l'Éthiopie. Je tiens également à féliciter chaleureusement M. Dennis Francis de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Je l'assure du soutien sans réserve de mon pays dans l'exercice de ses fonctions.

(l'orateur poursuit en anglais)

Nous sommes réunis à un moment où le monde est aux prises avec une multitude de défis. En de telles circonstances, nous devons nous demander si nous avons la volonté politique nécessaire pour choisir le partenariat mondial plutôt que la concurrence géopolitique. Sommes-nous prêts à œuvrer de concert à l'avènement d'une ère prometteuse placée sous le signe de la prospérité partagée ? Sommes-nous déterminés à collaborer pour sauver notre planète et répondre aux aspirations de plus de 8 milliards de personnes ?

La vérité dérangement est que nous sommes de plus en plus témoins de choix politiques qui exacerbent les tensions, menaçant la paix et la stabilité du monde. La pauvreté et la faim ne font que s'aggraver. Les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable laissent à désirer, ce qui risque de retarder la réalisation de l'objectif visant à éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030.

L'inflation mondiale et l'augmentation du coût de la vie mettent en péril les avancées réalisées en matière de développement, aggravant encore les difficultés des communautés les plus vulnérables. L'investissement dans le capital humain et le développement des compétences demeurent essentiels pour les pays en développement.

Les changements climatiques continuent d'avoir des effets dévastateurs dans le monde entier. L'Afrique et d'autres régions vulnérables face aux changements climatiques en subissent les effets néfastes de manière disproportionnée. L'objectif de mobiliser 100 milliards de dollars d'ici 2030 pour appuyer les efforts d'atténuation et d'adaptation des pays en développement n'a pas été atteint. La vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra prochainement aux Émirats arabes unis, doit donc être l'occasion de prendre des mesures audacieuses.

La menace posée par les armes nucléaires est une autre source de vives inquiétudes pour l'humanité. La communauté internationale doit privilégier le dialogue

afin d'apaiser les tensions et de contrer la menace des armes nucléaires. Nous devons également veiller à ce que les nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle soient utilisées de manière responsable, dans l'intérêt de l'humanité.

La communauté mondiale peut relever ces défis grâce à une coopération constructive. La lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies nous enjoignent de joindre nos efforts pour nous attaquer à ces défis de toute urgence et dans un esprit de partenariat. L'Éthiopie appelle tous les États Membres à réaffirmer leur attachement à la Charte des Nations Unies. Le maintien du statu quo ne fera pas progresser notre intérêt commun, qui est de garantir la paix et la prospérité. Nous devons œuvrer de concert en faveur d'un système multilatéral inclusif pour renouveler notre solidarité mondiale. Il est essentiel de mettre en place un nouveau système mondial de sécurité collective qui respecte la souveraineté des États Membres et contribue à prévenir les conflits. L'Éthiopie, qui appuie depuis longtemps les opérations de maintien de la paix autorisées par l'ONU dans différentes régions du monde et y participe activement, souligne que la réforme du Conseil de sécurité n'est pas un choix, mais une nécessité absolue. Nous avons besoin d'un Conseil de sécurité réformé, représentatif et adapté à son objectif. L'attribution de sièges permanents à l'Afrique, comme énoncé dans notre position commune continentale, se justifie d'un point de vue politique et moral.

L'Éthiopie salue les efforts déployés par le Secrétaire général en ce qui concerne le financement des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine au titre de contributions statutaires. Il est impératif que les pays concernés assument les responsabilités en matière de sécurité. Pour que les opérations de maintien de la paix atteignent leurs objectifs, les structures nationales d'application de la loi doivent bénéficier d'un soutien solide en matière de renforcement des capacités.

Les sanctions unilatérales et les mesures économiques coercitives violent les principes de l'ONU et le droit international. L'Éthiopie s'oppose à ces mesures imposées aux pays en développement et demande qu'elles soient levées sans condition. Nous tenons à souligner que le dialogue diplomatique entre nations souveraines doit être le principal moyen de règlement des différends.

L'Éthiopie et d'autres pays en développement plaident également en faveur de la réforme du système des Nations Unies dans son ensemble. Nous appelons à un mécanisme multilatéral plus inclusif et plus efficace qui soit équitable pour les pays en développement. Le groupe composé du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique

du Sud défend cette cause et c'est pourquoi l'Éthiopie est reconnaissante d'avoir été invitée à le rejoindre.

Alors que le monde dispose des ressources financières nécessaires pour financer tous les objectifs de développement énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, sa mise en œuvre accuse un certain retard. Par conséquent, ce dont nous avons besoin, c'est d'un engagement politique ferme et d'un partenariat mondial renouvelé. Le Programme d'action d'Addis-Abeba doit aussi être pleinement mis en œuvre pour atteindre les objectifs de développement durable. L'Éthiopie a aligné son plan de développement décennal sur les objectifs de développement durable. Nous sommes déterminés à accélérer nos réformes politiques et économiques inclusives pour parvenir à une société plus pacifique et plus prospère. Nous sommes attachés également à trouver des solutions globales à la crise climatique. Le programme phare de l'Éthiopie, l'initiative nationale « Héritage vert », témoigne de cet attachement. Ce programme a pour objectif d'entretenir une culture verte et d'assurer le développement du pays au moyen d'initiatives rurales et urbaines vertes. Il a été couronné de succès et nous nous efforçons de partager notre expérience.

L'accord de paix de Pretoria a mis fin à un conflit de deux ans dans le nord de l'Éthiopie. Cet accord donne corps au principe des solutions africaines aux problèmes africains. Sa mise en œuvre continue d'enregistrer des progrès notables, malgré quelques retards pris dans l'exécution du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Il est nécessaire d'accélérer le processus et de veiller à ce qu'il soit mené à bien. La poursuite de la mise en œuvre de l'accord illustre clairement l'engagement du Gouvernement à régler les différends politiques par le dialogue et les moyens constitutionnels. Nous entreprenons aussi activement des programmes de réadaptation et de reconstruction dans les zones touchées par les conflits.

Je tiens à réaffirmer que le Gouvernement est déterminé à consolider la paix et la stabilité dans l'ensemble du pays. Nous poursuivons le dialogue en vue de trouver des solutions pacifiques et durables. Afin de garantir l'application du principe de responsabilité, la réconciliation, l'établissement de la vérité et l'apaisement, l'Éthiopie met la dernière main à sa politique de justice transitionnelle. Des consultations nationales sur les différentes options envisageables dans ce domaine ont été menées efficacement dans toutes les régions du pays. Par l'intermédiaire de la Commission de dialogue national, l'Éthiopie s'est également engagée dans un dialogue inclusif afin de répondre aux préoccupations sociétales passées et actuelles. Nous sommes convaincus que cela contribuera à concrétiser un avenir prospère pour tous les citoyens.

Les crises engendrées par les conflits dans la Corne de l'Afrique nécessitent une approche régionale, avec l'appui de la communauté internationale. Nous exprimons notre solidarité avec la nation sœur qu'est la République du Soudan, qui traverse une période difficile. Nous sommes convaincus que le Soudan trouvera un moyen de régler pacifiquement le conflit et de rétablir l'ordre. L'Éthiopie appuie les efforts de paix, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Soudan.

Il importe de veiller à la coordination de toutes les initiatives de paix. L'Éthiopie continue de s'acquitter de ses responsabilités en promouvant l'intégration régionale afin de faire progresser la paix, la stabilité, la coopération économique et les liens entre les peuples. Nous nous employons à réaliser le potentiel de développement de notre région. L'Éthiopie est déterminée à coopérer avec ses voisins pour développer le commerce, les investissements et l'intégration régionale au moyen d'un renforcement des infrastructures, d'une logistique efficace et de la connectivité. Tout goulet d'étranglement susceptible d'entraver la prospérité partagée de la région doit être résorbé dans le cadre d'une approche concertée. Il est essentiel de favoriser un partenariat resserré pour permettre l'accès à une connectivité ininterrompue.

Cultiver la confiance mutuelle et l'amitié est la bonne décision pour la coopération et l'interdépendance régionales. La coopération régionale a une influence positive sur la vie des populations, surtout lorsqu'elle s'accompagne de projets d'infrastructure bien conçus. Le Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne est l'un de ces projets et répond aux aspirations légitimes des Éthiopiens comme de la région tout entière en matière de développement. L'Éthiopie se félicite de la reprise des pourparlers trilatéraux avec l'Égypte et le Soudan. Nous restons attachés à une solution négociée avantageuse pour tous facilitée par l'Union africaine.

L'Afrique est un continent d'espoir, doté d'un immense potentiel de prospérité. Le continent met déjà en œuvre l'Agenda 2063, à la fois ambitieux et transformateur. Cependant, pour libérer tout le potentiel de l'Afrique, il faut mobiliser des ressources financières intérieures et extérieures. L'architecture financière internationale doit être réformée en accordant une attention particulière aux besoins et aux priorités de l'Afrique. Un règlement rapide de la crise de la dette africaine et l'octroi d'un financement accru pour le développement doivent figurer en tête de nos priorités.

L'Éthiopie plaide en faveur d'un ordre international inclusif, qui reconnaisse que tous les pays apportent une contribution. Il y va de la survie même de l'humanité, de

la sécurité de notre planète, et de la paix et de la sécurité du monde. Par conséquent, l'espoir, la justice et l'égalité pour tous doivent véritablement être au cœur de l'ordre du jour de l'Assemblée. Au-delà de la rhétorique, cet organe a la responsabilité de promouvoir le consensus mondial et de traduire en actions concrètes les idées proposées dans la salle où nous nous trouvons.

Pour terminer, je tiens à souligner que nous sommes à un moment critique où l'humanité doit s'unir dans une vision commune de paix et de prospérité. Pleinement conscients du temps limité dont nous disposons pour agir, nous devons chacun réfléchir à l'héritage que nous souhaitons laisser aux générations futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre de l'immigration, des terres et de l'aménagement du territoire de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée, S. E. M. John Rosso.

M. Rosso (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège de m'exprimer devant l'Assemblée générale pour la première fois en tant que Vice-Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom du Premier Ministre, S. E. M. James Marape, et du Gouvernement et du peuple papouans-néoguiniens. Je félicite le Président de l'Assemblée générale, ainsi que le Gouvernement et le peuple trinitadiens, de son élection à la tête des travaux de l'Assemblée à sa soixante-dix-huitième session. Il possède une longue expérience diplomatique et le point de vue singulier d'un autre petit État insulaire en développement, et le thème qu'il a choisi, axé sur la paix, la prospérité, le progrès et la durabilité et qui accorde une place centrale au multilatéralisme, trouve en nous un fort écho. Je lui présente tous mes vœux de succès dans l'accomplissement de son mandat et l'assure de notre plein appui. Je tiens également à remercier son prédécesseur, S. E. M. Csaba Kőrösi, d'avoir dirigé avec compétence nos travaux communs au cours de l'année écoulée, dans un contexte difficile. Nous lui souhaitons bonne continuation. J'exprime aussi notre reconnaissance au Secrétaire général dont la clairvoyance stratégique et le leadership dynamique et orienté vers l'action permettront de façonner un avenir meilleur, pacifique et prospère pour toute l'humanité et la planète en donnant la primauté à la coopération multilatérale au sein de l'ONU.

Aujourd'hui, nous nous réunissons dans un contexte mondial où aucun des indices de développement nationaux et internationaux ne va dans la bonne direction, et le chemin à parcourir n'est facile pour aucun d'entre nous. Cela nécessite donc des partenariats individuels et collectifs

pour nos populations, notre prospérité et notre planète. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous restons confrontés à un défi redoutable pour ce qui est de reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). À cela s'ajoutent l'aggravation de la crise climatique, les conséquences socioéconomiques néfastes et les répercussions sur la chaîne d'approvisionnement de la guerre inacceptable menée contre l'Ukraine, les charges économiques et financières découlant du système financier international actuel, qui est injuste et archaïque, et nos propres défis nationaux, qui comprennent la croissance économique, la soutenabilité de la dette, la satisfaction des besoins fondamentaux de notre population et la fourniture d'une protection sociale.

Nous trouvons toutefois du réconfort à voir le monde se réunir ici pour débattre et explorer des possibilités et des solutions permettant de surmonter nos défis communs en matière de développement. Nous devons éviter les bavardages grandiloquents et les promesses creuses. Profitons plutôt de cette occasion pour nous assurer que nous mettons en place des moyens concrets, axés sur les résultats et réalisables qui nous permettront de répondre aux besoins fondamentaux de nos citoyens de manière efficace, rapide et durable et de réaliser les aspirations de nos pays en matière de développement tout en protégeant notre environnement.

Mon gouvernement a décidé de faire preuve d'audace, de détermination et de pragmatisme pour relever ses propres défis en matière de développement dans des domaines essentiels tels que la croissance économique, les services de santé, l'éducation, le secteur du droit et de la justice et les infrastructures, y compris les technologies de l'informatique et des communications au service de l'administration en ligne. Nous avons adopté une approche similaire pour faire face aux chocs extérieurs subis par notre pays et notre population. Ces questions sont désormais prises en charge dans le cadre du quatrième Plan quinquennal de développement à moyen terme de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour 2023-2027, que nous avons lancé en juillet, et qui a pour thème la prospérité nationale par la croissance de l'économie, au moyen de 12 domaines stratégiques prioritaires pour notre développement national. Le plan recense aussi clairement les mesures, y compris les financements, qui seront nécessaires pour réaliser nos priorités et aspirations en matière de développement.

Nous ambitionnons de porter la production annuelle de notre économie, qui est actuellement de 31 milliards de dollars, à 57 milliards de dollars d'ici à 2030, et nous avons pour but de créer 1 million d'emplois supplémentaires dans tout le pays. Cette évolution sera catalysée par la diversification de notre économie, à commencer par le secteur des énergies non renouvelables,

qui est actuellement porté par l'exploitation minière, le pétrole et le gaz, et qui sera complété par le secteur des énergies renouvelables, mais aussi l'agriculture, la pêche, les services et un appui concret à nos petites et moyennes entreprises dans les secteurs informel et formel. Il s'agira également de mettre en place les infrastructures nécessaires, d'investir dans l'éducation et la santé et de créer des zones économiques spéciales, avec des incitations à l'investissement productif, afin de faire avancer notre pays.

Le plan de développement national, ainsi que notre feuille de route stratégique à long terme intitulée Vision 2050, constituent la pierre angulaire de l'avenir que nous souhaitons. Ils nous permettront d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, de renforcer la prospérité, la paix et la sécurité du pays et de promouvoir une meilleure protection de l'environnement ainsi que l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, tout en permettant à la Papouasie-Nouvelle-Guinée de devenir un pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici à 2030 et d'améliorer notre classement mondial selon l'indice de développement humain d'ici à 2050.

Notre quatrième plan de développement à moyen terme intègre et réaffirme également l'engagement résolu de mon pays à accélérer et à mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui reste actuellement une grave préoccupation pour nous en raison des répercussions nationales de multiples crises mondiales et de nos propres défis nationaux. Nous sommes déterminés à faire en sorte que notre nouvelle feuille de route pour le développement serve de tremplin à la mise en œuvre progressive du Programme 2030 d'une manière plus complète, plus ciblée, plus ingénieuse et plus responsable.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a érigé la santé en priorité dans son programme de développement national, comme il est indiqué dans le quatrième Plan de développement à moyen terme et le Plan national de santé 2021-2030, appuyés par les politiques pertinentes. Cela reflète notre attachement à une couverture sanitaire universelle ainsi qu'à des soins de santé de qualité et abordables, qui passe par une attention portée aux personnes et à leur environnement, par une collaboration avec les partenaires et secteurs sociaux et par une amélioration de l'accès à des services de santé de qualité et abordables. Cet engagement réaffirmé fait suite à l'examen national du système de santé auquel nous avons procédé en 2020, qui a mis en évidence la nécessité de revoir et de réformer les politiques et les lois relatives aux questions de santé dans le pays et de renforcer le système de santé afin de répondre aux besoins fondamentaux de la population en matière de santé et de parvenir à

une couverture sanitaire universelle d'ici à 2030. L'examen a également fait ressortir l'importance d'une approche multipartite pour renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux afin de mobiliser des ressources, des technologies appropriées et un soutien financier, notamment des possibilités de renforcement des capacités et de formation, en vue d'obtenir les résultats sanitaires dont nous avons besoin pour notre population et notre pays. À cela s'ajoute la nécessité de garantir une gouvernance et une responsabilité efficaces dans le secteur de la santé, y compris la transparence et un contrôle adéquat des procédures et processus d'achat et des mécanismes de prestation, qui sont essentiels pour éliminer les frais généraux et les malversations dans le secteur de la santé.

Nous restons confrontés à des défis majeurs en matière de soins de santé dans la prévention et le contrôle des maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que dans le domaine de la santé reproductive et de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. La tuberculose reste également un problème grave dans notre pays et, ces dernières années, nous avons continué de voir augmenter les décès liés au mode de vie et au cancer. Toutefois, l'examen du système de santé et les réformes réalisées dans le secteur de la santé, ainsi que la privatisation stratégique, ont eu des effets bénéfiques, notamment en transformant notre système national de santé et en concentrant les efforts sur la formation d'un plus grand nombre de professionnels médicaux, y compris des médecins et des infirmiers et infirmières. Il reste cependant beaucoup à faire. Nous nous félicitons donc du partenariat pour le développement noué dans le secteur de la santé, qui est crucial pour nous compte tenu de nos ressources limitées en termes d'experts en santé mais aussi de capacités et de ressources institutionnelles et systémiques. Ces contraintes continuent d'entraver la fourniture efficace de soins et de services de santé à notre population, en particulier à la majorité qui se trouve en milieu rural. Nous sommes impatients de mettre à profit les résultats des trois réunions de haut niveau consacrées à la santé qui viennent de s'achever afin d'appuyer notre relèvement après la pandémie et d'atteindre l'objectif de développement durable no 3 dans le pays.

On ne saurait trop insister sur l'importance que revêtent les partenariats pour le développement national, notamment en ce qui concerne les objectifs de développement durable, en particulier dans une situation mondiale difficile comme celle que nous connaissons aujourd'hui. Nous sommes donc favorables à des partenariats authentiques et durables avec toutes les parties prenantes, à tous les niveaux, à l'appui de nos priorités et de nos aspirations en matière de développement, en particulier en ce

qui concerne les objectifs de développement durable. Toutefois, nous sommes d'avis que les partenariats pour le développement doivent se faire sur un pied d'égalité, au lieu d'être abordés sous un angle donateur-bénéficiaire qui sous-évalue les contributions des pays bénéficiaires. Cela aidera à renforcer la confiance et à améliorer l'efficacité du partenariat pour le développement.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a inscrit le partenariat stratégique pour le développement dans le pilier 12 du quatrième Plan de développement à moyen terme. Nous invitons tous nos partenaires de développement à veiller à ce que leur aide publique au développement en faveur de la Papouasie-Nouvelle-Guinée corresponde, dans ce cadre, aux priorités définies dans notre propre programme de développement national, afin d'éviter des doublons inutiles dans nos efforts, et nous appelons à des partenariats présentant un bon rapport coût/efficacité afin d'obtenir des résultats mutuellement bénéfiques. Je saisis également cette occasion pour saluer et remercier tous nos précieux partenaires de développement de leurs partenariats constructifs et de l'appui qu'ils apportent aux efforts de développement de mon pays. Nous espérons resserrer encore nos relations de coopération à l'avenir.

Le financement du développement reste un défi important pour nous, comme pour beaucoup d'autres pays en développement, notamment à la suite de la pandémie. Le fossé qui se creuse entre les pays qui peuvent accéder à un financement abordable du développement et ceux qui ne le peuvent pas est un problème grave qui doit être réglé rapidement si nous voulons vraiment ne laisser personne de côté. Nous prenons également note des résultats de la réunion de haut niveau sur le financement du développement et du Sommet sur les objectifs de développement durable, qui s'est tenu au niveau des chefs d'État et de gouvernement cette semaine, et nous souscrivons sans réserve à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un plan de relance des objectifs de développement durable de 500 milliards de dollars par an au bénéfice des pays en développement. Cet appel vient à point nommé et est tout à fait pertinent, compte tenu des conditions de développement difficiles auxquelles le monde est actuellement confronté. S'il se concrétise, l'accès à cet appui financier pour les États en développement devra être rapide, à grande échelle et moins onéreux.

Mon pays aura besoin d'environ 26 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour faire croître son économie nationale afin d'atteindre son objectif de développement, à savoir une production annuelle de 57 milliards de dollars, ce qui nous emmènera progressivement vers l'avenir et nous permettra de respecter nos engagements en matière d'objectifs de développement durable. Selon le Fonds monétaire international et

d'autres experts, la Papouasie-Nouvelle-Guinée présente un risque d'endettement élevé en raison de son ratio dette/produit intérieur brut (PIB). Nous sommes conscients de ce problème, mais nous devons financer notre cadre de développement et sa mise en œuvre efficace pour répondre aux demandes de notre population croissante.

Nous prenons l'initiative et la responsabilité de mobiliser nos ressources nationales, notamment pour financer nos priorités de développement, au moyen de mesures telles que la réforme fiscale et l'amélioration de la collecte des recettes intérieures ; le renforcement des lois et politiques de gouvernance pour mettre un terme aux flux financiers illicites ; le traitement des problèmes systémiques liés aux changes ; la révision de nos lois et de nos politiques nationales afin de garantir que les industries extractives exploitent nos ressources naturelles dans des conditions justes et équitables ; des mesures d'incitation en faveur des partenariats public-privé et un appui aux petites et moyennes entreprises dans les secteurs informel et formel. Tout cela a permis de dégager un financement de base pour les activités de développement, complété par une faible proportion d'appui financier externe de la part de nos partenaires de développement. Nous travaillons également avec le Fonds monétaire international et d'autres partenaires de développement bilatéraux pour passer d'un budget déficitaire à un budget plus équilibré en vue d'atténuer les incidences du service de la dette sur la satisfaction de nos besoins en matière de développement.

Nous devons veiller à ce que les ressources financières nécessaires pour mettre en œuvre notre programme de développement national, y compris en ce qui concerne les objectifs de développement durable, soient accessibles, abordables et fournies de manière régulière et prévisible si nous voulons que les pays puissent y recourir. Nous saluons également les partenariats dans le domaine du financement du développement sous forme de conversion de dettes en mesures en faveur de la nature, qui constituent un outil important pour régler nos problèmes d'endettement tout en préservant nos écosystèmes naturels. Nous ne pouvons pas nous permettre de sacrifier les besoins de développement de nos populations en nous contentant de conserver nos ressources naturelles, sans prévoir de mesures appropriées d'incitation pour répondre à ces besoins.

J'insiste sur le fait qu'il ne suffit pas d'exiger des pays qu'ils améliorent leurs systèmes nationaux pour financer leur développement. Il est également essentiel que nous nous attaquions de manière efficace et urgente aux carences actuelles du système financier international, qui continuent de pénaliser des pays en développement comme le mien s'agissant de leurs besoins de financement du développement. Nous nous joignons donc à d'autres

pays et au Secrétaire général pour appeler à une réforme urgente et globale de l'architecture financière internationale afin de relever les défis économiques et financiers auxquels sont confrontés les pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous demandons par ailleurs aux institutions financières internationales et aux partenaires de développement, dans le cadre de leur prise de décision, de s'appuyer sur le rapport final et les recommandations du Groupe de haut niveau sur l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle pour prendre en compte de manière adéquate les principaux facteurs de vulnérabilité, tels que les effets néfastes des changements climatiques et des catastrophes naturelles, au lieu de s'appuyer uniquement sur le PIB ou le revenu national brut par habitant pour mesurer le développement d'un pays. Nous soutenons également fermement l'Initiative de Bridgetown 2.0, dans le cadre de la réforme du système financier mondial, qui vise à améliorer la réponse à la crise climatique et aux défis spécifiques du développement, y compris l'accès à un financement abordable et l'allègement de la dette.

L'une des préoccupations de mon pays en matière de financement du développement porte sur les conséquences imprévues des lois contre le blanchiment d'argent. Ces lois entravent le développement de mon pays, qui est une petite économie essentiellement rurale, qui repose sur les transactions en espèces. Nous devons éviter que l'application de lois uniformes sur le blanchiment d'argent ne continue d'entraver la croissance économique et le développement durable de petits pays en développement comme le mien. Cela n'implique toutefois pas que nous allions nous soustraire à nos devoirs en matière de respect de l'état de droit, mais plutôt qu'il importe de veiller à ce que le financement dont nous avons besoin pour notre développement national ne pâtisse pas de ces lois.

Les phénomènes météorologiques extrêmes aux conséquences de plus en plus dramatiques et les phénomènes à évolution lente qui se multiplient à travers le monde, et à propos desquels le Secrétaire général a judicieusement parlé d'ébullition de la planète, mettent en évidence l'impérieuse nécessité pour nous toutes et tous de lutter contre la crise climatique et d'y remédier sans tarder. Depuis nos régions montagneuses jusqu'à nos basses terres côtières et au large des côtes, dans nos communautés insulaires, les ravages de la crise climatique, tels que les catastrophes naturelles, les sécheresses, l'élévation du niveau de la mer, l'insécurité alimentaire et leurs répercussions sur notre économie, se poursuivent sans relâche, en dépit du fait que nos émissions de gaz à effet de serre sont négligeables. C'est sur cette toile de fond que la semaine dernière dans notre capitale, nous avons organisé notre

deuxième sommet national sur le climat avec nos partenaires de développement, qui a porté sur les prochaines étapes, au niveau national et avec d'autres parties prenantes. Nous saluons le dévouement et le rôle de chef de file du Secrétaire général en matière de changements climatiques, notamment lors du Sommet sur l'ambition climatique qui s'est tenu cette semaine. Nous félicitons également les Émirats arabes unis et l'Égypte, les présidents entrant et sortant de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP), d'avoir organisé la réunion ministérielle sur la question des pertes et préjudices, et nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre le débat sur cette question à la COP 28.

Je rappelle que la position de Papouasie-Nouvelle-Guinée, comme celle de nombreux autres pays insulaires du Pacifique, est que les changements climatiques sont une grande priorité, car ils demeurent la plus grande menace existentielle qui pèse sur la vie, les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être de nos peuples. On ne saurait trop insister sur l'importance et l'impérieuse nécessité de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C grâce à des réductions rapides, profondes et durables des émissions de gaz à effet de serre. Cela est crucial pour la survie des petites nations insulaires du Pacifique. C'est pourquoi la Papouasie-Nouvelle-Guinée a appuyé fermement l'adoption par l'Assemblée, en mars, de sa résolution historique 77/276 déposée par notre voisin mélanésien, le Vanuatu, et demandant un avis consultatif à la Cour internationale de Justice sur les changements climatiques, et nous attendons avec impatience sa réponse. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui abrite 7% de la biodiversité mondiale, a un rôle important à jouer dans sa conservation. Nos plans, nos politiques, notre législation et nos partenariats en matière de changements climatiques ne cessent d'évoluer, ce qui témoigne de ce ferme engagement. Celui-ci se reflète également dans le quatrième Plan de développement à moyen terme et dans le fait que les changements climatiques et la protection de l'environnement naturel constituent notre domaine d'action prioritaire et stratégique no 10.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée se réjouit vivement de nombreux progrès que nous avons réalisés au niveau national en ce qui concerne les changements climatiques, et nous en sommes fiers, compte tenu des efforts que nous avons déployés jusqu'à présent pour atteindre nos cibles dans le cadre de nos contributions déterminées au niveau national. Au Sommet sur l'ambition climatique, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a annoncé ses engagements nationaux en faveur de l'objectif de limitation de l'élévation des températures à 1,5° C et de la justice climatique. En bref, il s'agit notamment de l'étape franchie en juin 2022 pour

atteindre notre objectif de zéro émission nette à l'horizon 2050 ; de l'achèvement et du lancement, cette année, de notre plan national d'adaptation 2022-2030 sur l'agriculture, les infrastructures et les transports résilients aux changements climatiques et sur la réactivité du secteur de la santé aux maladies liées au climat ; et de nos engagements politiques en faveur d'une utilisation de nos ressources naturelles marines et terrestres pour lutter contre les changements climatiques, notamment en vue d'une transition équitable vers les énergies renouvelables.

Nous demandons donc une fois de plus aux États et aux économies développés qui sont de grands émetteurs de carbone de, premièrement, faire beaucoup mieux.

Deuxièmement, les pays développés doivent honorer d'urgence leur engagement à financer l'action climatique à hauteur de 100 milliards de dollars par an et faire en sorte que la distribution de ces fonds soit équitable, accessible et rapide.

Troisièmement, nous demandons instamment aux institutions financières internationales et aux partenaires de développement, y compris le Fonds vert pour le climat, de garantir à des pays comme le mien un accès rapide au financement de l'action climatique en matière d'atténuation des risques, d'adaptation et de pertes et préjudices, pour qu'ils puissent réaliser une transition juste et être résilients face aux effets des changements climatiques.

Quatrièmement, nous appelons à un appui international aux investissements dans la transformation en aval de nos ressources naturelles, en vue d'opérer les changements nécessaires pour soutenir davantage notre ambition climatique renforcée en faveur de l'objectif de limitation de l'élévation des températures à 1,5 °C et de la justice climatique. En ce qui concerne la région du Pacifique, la Papouasie-Nouvelle-Guinée exhorte la communauté internationale à contribuer au Fonds de résilience du Pacifique, un mécanisme régional de financement mis en place pour faire face aux catastrophes et aux menaces liées aux changements climatiques dans notre continent du Pacifique bleu, et elle remercie les partenaires de développement qui y ont déjà contribué.

En tant que nation maritime, la Papouasie-Nouvelle-Guinée reste indéfectiblement attachée à la protection et à l'utilisation durable des océans, des mers et de leurs ressources. Dans notre quatrième plan de développement à moyen terme, le domaine stratégique prioritaire 10, relatif aux changements climatiques et à la protection de l'environnement naturel, insiste sur ce point. L'océan n'est pas seulement un puits de carbone vital, il est aussi notre principale source d'avantages économiques, de recettes et de subsistance quotidienne,

puisqu'il fournit de la nourriture et des revenus à nos populations et à nos communautés. À titre d'exemple, nos eaux fournissent 18 % des prises mondiales de thon et représentent 15 % du commerce mondial de thon.

Nous avons donc fermement appuyé et salué l'adoption historique, en juin de cette année, de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Nous sommes heureux d'avoir contribué à ce que cet accord couvre des domaines importants pour nous, tels que les poches de haute mer, les plateaux continentaux étendus, les droits de pêche, le renforcement des capacités et le transfert de techniques marines. L'Accord sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine complète par ailleurs nos propres politiques nationales en matière de zones protégées et d'océans, ainsi que notre Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050. Nous remercions Singapour de la manière stratégique et compétente dont elle a dirigé le processus, et nous félicitons également la communauté internationale de s'être mobilisée pour conclure cet accord après presque deux décennies de négociations intenses. Nous attendons avec impatience sa mise en œuvre rapide et jugeons donc encourageant le nombre impressionnant de pays qui ont signé l'Accord il y a quatre jours à l'occasion de la cérémonie des traités de l'ONU. Nous les en félicitons. La Papouasie-Nouvelle-Guinée signera l'Accord sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine une fois que nos procédures et processus législatifs nationaux seront achevés.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est favorable à l'organisation de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les océans, consacrée à l'objectif de développement durable n° 14, qui sera dirigée par la France et le Costa Rica. Nous appuyons également les efforts déployés au niveau mondial pour élaborer un nouvel instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique afin de mieux protéger notre écosystème marin, et nous ferons tout notre possible pour qu'il soit conclu et mis en œuvre. Dans le cadre de notre gestion responsable des océans et des mers, mon gouvernement a accueilli il y a 16 jours le huitième Forum biennal sur le thon du Pacifique, avec le soutien des autres pays du Pacifique, des organisations régionales et sous-régionales, du secteur privé et du monde universitaire. Nous avons débattu de la situation actuelle de l'industrie du thon dans notre région et de sa durabilité.

Comme beaucoup d'autres petits États insulaires en développement, la Papouasie-Nouvelle-Guinée s'inquiète de plus en plus de l'élévation du niveau de la mer liée aux changements climatiques. L'élévation du niveau de la

mer menace non seulement la vie et les moyens de subsistance de nos communautés côtières et de nos territoires intérieurs, compte tenu des pertes économiques et autres qui en découlent, mais aussi, plus fondamentalement, les droits humains de ceux de nos concitoyens qu'elle touche. Le droit international existant ne répond pas à cette grave préoccupation. Nous saluons l'important travail en cours sur cette question au sein de la Commission du droit international, auquel nous nous engageons à contribuer. À cette fin, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, en collaboration avec les autres membres du Forum des îles du Pacifique, continue d'œuvrer à une nouvelle déclaration historique de la part des dirigeants du Forum sur la condition étatique et la protection des personnes face à l'élévation du niveau de la mer liée aux changements climatiques. Nous espérons que les dirigeants du Forum l'adopteront dans le courant de l'année. Nous appelons nos partenaires de développement à collaborer étroitement avec nous dans le cadre d'un partenariat égalitaire afin de renforcer la protection et l'utilisation durable des océans et des mers.

En cette époque marquée par un contexte mondial et national difficile, et compte tenu de l'évolution de multiples crises partout dans le monde, la protection et la promotion des droits humains, en particulier pour les femmes et les filles et les personnes en situation vulnérable, doivent rester primordiales pour la communauté internationale. La Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est fermement engagée sur cette question importante, comme nous l'avons démontré tout récemment en consacrant le domaine stratégique prioritaire 11 de notre quatrième plan de développement à moyen terme à la population, la jeunesse et l'autonomisation des femmes. Il s'agit notamment d'augmenter l'indice de parité des genres en faveur des femmes dans l'éducation, l'emploi et les affaires, de lutter contre les violences fondées sur le genre et de quadrupler le nombre de femmes occupant des postes de direction. Ces activités prioritaires nécessiteront un investissement d'environ 50 millions de dollars pour produire les résultats tant attendus d'ici à 2027.

Par l'intermédiaire de notre commission parlementaire bipartite, nous poursuivons également nos travaux sur la violence fondée sur le genre, qui sont dirigés par sept parlementaires et bénéficient de l'appui et du partenariat précieux et bienvenus de l'Union européenne et du système des Nations Unies, en particulier ONU-Femmes, le Fonds des Nations Unies pour la population et le Programme des Nations Unies pour le développement, dans le cadre de l'initiative Spotlight, lancée en mars 2020. Il s'agit, par une approche fondée sur des données factuelles, de s'attaquer aux rapports de force inégaux entre femmes et hommes en mettant l'accent sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Nous avons bien progressé dans des domaines tels que la réforme des lois, des politiques et du système judiciaire ; les services de santé et les services communautaires ; les services de maintien de l'ordre, les services médicaux et psychosociaux ; l'accessibilité des services d'assistance juridique ; et l'hébergement des rescapées de la violence fondée sur le genre. Cependant, il reste beaucoup à faire et nous sommes résolus à jouer notre rôle à l'avenir. Nous travaillons également avec les organismes des Nations Unies créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits humains à la rédaction de notre rapport relatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Nous remercions les partenaires de développement qui prennent part à ces efforts et nous invitons d'autres à se joindre à nous pour renforcer les droits humains en général et les droits de nos femmes et de nos filles en particulier.

L'appel urgent à un Nouvel Agenda pour la paix, que le Secrétaire général a lancé dans *Notre Programme commun* (A/75/982), est opportun et l'on ne saurait trop insister sur son importance pour la paix et la sécurité mondiales. La Papouasie-Nouvelle-Guinée souscrit fermement à cet appel du Secrétaire général, compte tenu du manque de respect consternant et de plus en plus inquiétant dont font preuve certains États à l'égard du droit international, et notamment de la Charte des Nations Unies ; des tensions et divisions géopolitiques ; des conflits latents non réglés et des violations des droits humains qui y sont associées ; de l'escalade des menaces d'emploi d'armes nucléaires ; et de la méfiance entre les pays et en leur sein. Sans la paix et la sécurité, nos aspirations en matière de développement dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de nos cadres de développement respectifs seront d'autant plus difficiles à réaliser. Cette recette est vouée à la catastrophe, et aucun d'entre nous ne le souhaite.

Nous ne devons plus jamais répéter les horreurs des deux guerres mondiales. Nous sommes gravement préoccupés de voir certains pays tendre vers l'emploi d'armes nucléaires. De telles menaces sont inacceptables et doivent être condamnées dans les termes les plus forts. Il nous incombe à tous et toutes de nous rassembler dans le cadre d'un dialogue pacifique et sur la base de notre humanité commune, sous la bannière de l'ONU, afin de traiter toutes ces questions de manière responsable.

En ce qui concerne mon pays, les questions de paix et de sécurité sont des priorités prises en compte dans les passages consacrés au droit et à la justice de notre Plan de développement à moyen terme, à savoir dans les domaines stratégiques prioritaires 5 et 6. Notre attachement fort à la paix et la sécurité nous a permis d'accroître le financement

et l'investissement en faveur du renforcement des capacités et de la formation dans ce secteur. Notre politique étrangère fondatrice, qui consiste à être les amis de tous et les ennemis de personne, reste la ligne de conduite de nos relations extérieures. Des relations économiques, commerciales et amicales avec tous les pays sont dans notre intérêt national. Nous ne voyons aucun intérêt à prendre parti.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a également appris, à l'occasion de situations internes, l'importance de parvenir à la paix par des moyens pacifiques. C'est dans cet esprit que nous continuons de prendre part au processus de paix de Bougainville, qui demeure une priorité majeure pour notre pays. Il reste traité dans le cadre des paramètres de notre Constitution et de la feuille de route mutuellement convenue pour ce processus de paix, qui sont en mesure de nous apporter des solutions politiques pacifiques et durables. Nous remercions le système des Nations Unies, notamment le Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général et d'autres partenaires de développement, de continuer d'apporter un appui précieux et constructif au processus de paix de Bougainville et aux nouvelles initiatives lancées dans deux autres régions de notre pays.

Nous appuyons les efforts menés en vue d'une véritable réforme de l'ONU, tels que la revitalisation de l'Assemblée générale et le processus de négociations intergouvernementales pour la réforme du Conseil de sécurité, de manière à faire face aux réalités d'aujourd'hui et à appliquer davantage le principe de responsabilité pour le plus grand bien de tous. Toutefois, nous ne pouvons pas nous permettre des processus longs et infructueux, tels que ceux auxquels nous avons assisté dans les négociations intergouvernementales relatives au Conseil de sécurité. Nous devons faire beaucoup mieux.

Avant de terminer, en tant que petit État insulaire en développement, nous tenons à saluer les efforts importants déployés en vue d'un programme d'action spécifique aux PEID pour la prochaine décennie et de la convocation de la quatrième Conférence internationale sur les PEID, à Antigua-et-Barbuda en mai 2024. Nous nous joignons aux autres PEID pour demander aux partenaires de développement et à la communauté internationale de nous aider, notamment sur le plan financier, à tracer notre voie vers une prospérité résiliente et l'avenir que nous voulons.

Enfin, je réaffirme l'attachement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à jouer son rôle dans la défense des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies en tant qu'État souverain égal aux autres nations. Que Dieu nous bénisse tous et toutes ainsi que l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, S. E. M. Jeyhun Aziz oglu Bayramov.

M. Bayramov (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je félicite S. E. M. Dennis Francis de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session et je remercie son prédécesseur, S. E. M. Csaba Kőrösi, du travail acharné qu'il a abattu au cours de l'année écoulée.

Le monde demeure confronté à une multitude de défis qui ne connaissent pas les frontières. De la détérioration des tendances climatiques à la pauvreté profondément enracinée, en passant par la montée des tensions et les pandémies dévastatrices, ces problématiques nous concernent tous et toutes, quelle que soient notre histoire ou notre situation géographique, et elles requièrent une action audacieuse et concertée. La scène politique internationale est de plus en plus fragmentée, ce qui entraîne des divisions et l'érosion du multilatéralisme. La tendance croissante à l'intolérance et à la discrimination, en particulier l'islamophobie et la montée alarmante des discours de haine, est inquiétante. Fort de sa tradition séculaire de diversité et de multiculturalisme, l'Azerbaïdjan croit fermement à la promotion du dialogue, de la compréhension mutuelle et du respect entre les différentes cultures et religions pour remédier à cette situation. Le Gouvernement azerbaïdjanais a toujours encouragé le dialogue interculturel et interconfessionnel par le biais d'initiatives mondiales importantes telles que le processus de Bakou et le « Peace4Culture Global Call ».

Face à ces difficultés croissantes, il sera primordial que l'ONU continue à promouvoir la solidarité et la coopération internationales. L'Organisation a pour mandat de veiller à ce que chaque nation puisse faire entendre sa voix et soit traitée sur un pied d'égalité. Les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies sont universellement contraignants et doivent être appliqués de manière cohérente et non sélective. L'Azerbaïdjan plaide en faveur d'un système multilatéral revigoré et réformé, avec l'ONU en son centre, reposant sur le strict respect des normes et des principes du droit international et leur application non sélective. Nous nous réjouissons de la tenue prochaine du Sommet de l'avenir, qui sera l'occasion de redynamiser l'action mondiale et de réfléchir à notre attachement collectif à la Charte et au multilatéralisme.

Tant à titre national qu'en sa qualité de Président en exercice du Mouvement des pays non alignés,

l'Azerbaïdjan s'emploie sans cesse à contribuer à la paix, à la sécurité et au programme mondial de développement durable, et il n'a pas ménagé ses efforts pour promouvoir la solidarité internationale et le multilatéralisme. Depuis l'apparition de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'Azerbaïdjan a joué un rôle de premier plan dans la promotion d'un certain nombre d'initiatives mondiales visant à relever ce défi. Les effets persistants de la pandémie exigent que nous redoublions d'efforts d'urgence en matière de coopération et de solidarité au niveau mondial, sur la base d'un engagement politique de haut niveau et d'une collaboration impliquant toutes les parties prenantes essentielles. La coopération internationale et l'engagement politique nécessitent la participation de divers acteurs, notamment les femmes et les jeunes. L'Azerbaïdjan en a fait l'une des priorités de sa présidence du Mouvement des pays non alignés en créant l'Organisation des jeunes du Mouvement, dotée d'un secrétariat permanent à Bakou, conformément aux accords de Choucha, ainsi qu'en étant à l'origine de la création d'une plate-forme du Mouvement des pays non alignés pour les femmes. L'Azerbaïdjan a également été le fer de lance de la mise sur pied du réseau parlementaire du Mouvement des pays non alignés. Nous devons renforcer notre action conjointe pour faire face aux conséquences de la pandémie et consolider les efforts déployés en faveur du relèvement mondial.

C'est dans ce contexte que le Président de l'Azerbaïdjan, M. Aliyev, a pris l'initiative de créer un groupe de haut niveau de l'ONU sur le relèvement mondial après la pandémie de COVID-19. En mars 2023, nous avons accueilli le sommet du Groupe de contact du Mouvement des pays non alignés consacré à la pandémie de COVID-19, au cours duquel notre président, en sa qualité de Président du Mouvement des pays non alignés, a annoncé le lancement de deux appels mondiaux en faveur du relèvement de l'Afrique et des petits États insulaires en développement suite à la pandémie. En tant que premier donateur, l'Azerbaïdjan a annoncé qu'il allouerait des fonds aux deux appels. Depuis 2020, l'Azerbaïdjan a fourni une assistance humanitaire, économique et technique à plus de 130 nations pour un montant de 300 millions de dollars.

Alors que nous approchons de la mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de nombreuses régions du monde éprouvent des difficultés à concrétiser notre vision commune de l'avenir. Il est impératif que nous travaillions de concert pour relever ces défis. L'Azerbaïdjan est un fervent partisan de la promotion et de la mise en œuvre universelles des objectifs de développement durable depuis leur adoption.

Nous poursuivons le processus de transformation de notre économie en nous concentrant sur la durabilité, la croissance inclusive, la justice sociale et les énergies propres. Le produit intérieur brut (PIB) de l'Azerbaïdjan a triplé en moins de 20 ans et notre taux de pauvreté est passé de 49 à 5 %. Notre dette publique extérieure devrait s'élever à environ 10 % du PIB en 2023, soit l'une des plus faibles au monde. Parvenir à un environnement propre et assurer une croissance verte figurent parmi les cinq domaines prioritaires de notre nouvelle stratégie de développement national. L'Azerbaïdjan s'est volontairement engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2050 et à créer une zone d'énergie verte dans les régions du Garabagh et du Zanguezour oriental.

Le rôle de l'Azerbaïdjan dans la sécurité énergétique mondiale s'est encore élargi, passant du statut de fournisseur traditionnel de pétrole brut à celui de fournisseur fiable de gaz naturel. Avec l'achèvement du corridor gazier sud-européen, le plus grand projet d'infrastructure en Europe, l'Azerbaïdjan fournit désormais du gaz naturel à cinq pays européens supplémentaires. À l'heure où la sécurité énergétique européenne est confrontée à des difficultés sans précédent, sept pays européens importent actuellement du gaz naturel en provenance d'Azerbaïdjan, et ce nombre passera à 10 dans un avenir proche. Grâce à l'augmentation prévue de notre production d'électricité renouvelable et au projet historique de câble sous-marin transrégional de la mer Noire, auquel l'Azerbaïdjan participe avec des pays partenaires, nous deviendrons un exportateur d'électricité verte à destination des pays européens. L'Azerbaïdjan est également un acteur clef du développement de projets de connectivité transrégionale. En 2022, nous avons augmenté le transit de 70 % en stimulant les investissements dans les infrastructures de transport et en élargissant la coopération avec nos partenaires régionaux.

Malgré les souffrances, les privations et les dommages sans précédent que le peuple azerbaïdjanais a subis pendant les 30 années d'occupation militaire par l'Arménie, l'Azerbaïdjan a lancé un programme de normalisation des relations avec ce pays et lui a offert une paix reposant sur le respect égal et réciproque des intérêts légitimes des deux parties au travers de la reconnaissance et du respect mutuels de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de nos deux États et de l'inviolabilité de leurs frontières. Au cours des derniers mois, grâce aux efforts concertés des partenaires internationaux, les négociations se sont intensifiées et ont abouti à des résultats limités, mais prometteurs. Toutefois, nous constatons que l'Arménie reprend ses vieilles habitudes en feignant de participer aux pourparlers, en revenant à la dernière minute sur des engagements pris précédemment et en se livrant à

des provocations politiques, militaires et autres à chaque étape des négociations afin d'éviter de prendre des mesures concrètes. En conséquence, les efforts déployés pour parvenir à une paix durable entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie sont une fois de plus l'otage de la politique revancharde de l'Arménie. Cela fait près de trois ans, depuis novembre 2020, que l'Arménie maintient des forces armées, comptant plus de 10 000 personnes et équipées d'armes lourdes offensives, sur le sol souverain de l'Azerbaïdjan, utilisant notamment de manière abusive le corridor de Latchine dans le but d'alimenter le séparatisme. Au cours des négociations menées pendant cette période, nous n'avons cessé d'attirer l'attention de tous les acteurs internationaux impliqués dans le processus de normalisation et de la communauté internationale au sens large sur la menace grave posée par le refus de l'Arménie de respecter ses engagements, et nous avons appelé à une solution pacifique.

Nos préoccupations légitimes et fondées sur des faits ont certes été reconnues en privé, mais elles n'ont pas donné lieu à des mesures concrètes et à des déclarations publiques ciblées visant à convaincre l'Arménie d'honorer ses engagements. Cela a enhardi l'Arménie, qui a une fois de plus cru qu'elle avait intérêt à choisir le statu quo fondé sur une présence militaire illégale et une logique de ligne de confrontation sur le territoire souverain de l'Azerbaïdjan. De plus, elle a attisé les tensions en menant une campagne mondiale de manipulation et de désinformation contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan, caractérisée par une ingérence flagrante dans ses affaires intérieures. Depuis des mois, l'Arménie mobilise toutes les ressources disponibles pour sa campagne de manipulation, basée sur des allégations infondées concernant le blocus, la crise humanitaire ou le nettoyage ethnique. À cette fin, l'Arménie a eu l'irresponsabilité de politiser et d'entraver la fourniture de biens vers la région azerbaïdjanaise de Garabagh, pour promouvoir ses visées séparatistes, et elle a bloqué les efforts inlassables déployés par plusieurs acteurs internationaux pour trouver une solution légitime et concrète par le dialogue.

Le 18 septembre, une livraison simultanée de biens humanitaires via Aghdam et Latchine, que l'Azerbaïdjan avait proposée il y a plusieurs mois et qui avait été accueillie favorablement par tous les acteurs internationaux concernés, a pu être effectuée par le Comité international de la Croix-Rouge, l'Arménie ayant été contrainte de lever les obstacles qu'elle posait depuis des semaines. À l'instar de toute la communauté internationale, l'Azerbaïdjan s'est félicité de ce fait nouveau, dans l'espoir qu'il aboutirait enfin à une désescalade sur le terrain et qu'il permettrait de réorienter les efforts sur les enjeux urgents liés à la normalisation interétatique. Cependant, une fois

de plus, l'Arménie n'a pas répondu à ces attentes, préférant la provocation militaire afin de continuer à rejeter la faute sur l'Azerbaïdjan. Il s'en est ensuivi que, le lendemain, des mines posées par un groupe de sabotage arménien ont provoqué la mort tragique de six citoyens azerbaïdjanais (deux civils et quatre policiers) dans deux explosions. Six autres policiers ont été grièvement blessés.

En réponse, l'Azerbaïdjan a pris des mesures de lutte contre le terrorisme au niveau local pour neutraliser les formations armées illégales afin de préserver sa souveraineté et son intégrité territoriale et de protéger la sécurité de ses résidents. Il s'agissait de mesures limitées, proportionnelles et dont le seul but était de neutraliser des cibles militaires légitimes en utilisant des munitions de haute précision, dans le plein respect des normes du droit humanitaire. Toutes les mesures possibles ont été prises pour éviter les dommages collatéraux. En moins de 24 heures, l'ampleur effroyable de la militarisation illégale des territoires azerbaïdjanais s'est révélée au grand jour, avec la neutralisation de plus de 90 avant-postes militaires, 20 véhicules de combat, 40 pièces d'artillerie, 30 mortiers, six systèmes de matériel de détection électromagnétique et deux systèmes de missiles antiaériens. D'autres éléments factuels sont en train d'être recueillis alors que les opérations de désarmement se poursuivent sur le terrain. Aucun État souverain ne tolérerait une présence militaire illégale sur son sol, et l'Azerbaïdjan n'y fait pas exception. Nos mesures antiterroristes ont atteint les objectifs fixés. L'Arménie et le régime illégal qui lui est inféodé ont été contraints d'accepter de rendre les armes, de démanteler toutes les structures illégales et de se retirer de l'Azerbaïdjan. Cela n'a pas été fait de manière pacifique à cause de l'insolente agressivité de l'Arménie et de l'absence d'action appropriée de la part des tiers facilitateurs concernés.

Ayant mené à bien nos activités de lutte antiterroriste, nous avons maintenant commencé à mettre en œuvre des mesures de désarmement, de démobilisation et de réintégration sur le terrain. La rencontre attendue depuis longtemps entre un représentant spécial du Gouvernement azerbaïdjanais et des représentants des résidents arméniens a finalement eu lieu le 21 septembre dans la ville de Yevlakh. Le dialogue se poursuivra et permettra de mener des échanges directs sur les plans de réintégration du Gouvernement et sur les questions liées à la remise en état et à l'exploitation des infrastructures, ainsi qu'à l'acheminement des biens humanitaires et à la fourniture des services publics. Les institutions du Gouvernement central ont commencé à mettre en œuvre rapidement les mesures de soutien humanitaire nécessaires, et nous avons tout fait pour répondre aux besoins immédiats de la

population civile locale. Sur ce point, je tiens à réaffirmer que l'Azerbaïdjan est déterminé à réintégrer les résidents arméniens de souche de la région du Garabagh en tant que citoyens à part entière. Nous pouvons nous appuyer sur la Constitution, la législation nationale de l'Azerbaïdjan et nos engagements internationaux à cette fin.

Malgré tous les graves problèmes engendrés par la position destructrice de l'Arménie, l'Azerbaïdjan réaffirme une fois de plus qu'il est prêt à s'engager dans un dialogue et des négociations sincères avec l'Arménie sur la base du respect mutuel des intérêts légitimes de chacune des deux parties. Nous maintenons la ferme conviction que l'Azerbaïdjan et l'Arménie ont une occasion historique d'établir des relations de bon voisinage et de coexister côte à côte dans la paix en tant que deux États souverains à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues. Il est grand temps de saisir cette occasion.

À cette fin, il est essentiel que l'Arménie comprenne enfin que le rejet de l'offre d'une paix juste et équitable, qui s'explique par son espoir d'obtenir de meilleures conditions lui permettant d'atteindre, un jour, ses objectifs revanchards, n'est pas viable et n'a aucune chance d'aboutir. Les déclarations verbales des dirigeants arméniens sur la reconnaissance de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan, y compris la région du Garabagh, doivent se traduire par des gestes concrets. Une mobilisation réelle d'acteurs internationaux capables et désireux d'aider l'Azerbaïdjan et l'Arménie dans cette entreprise, et ce de façon objective, équitable et impartiale, sera de la plus haute importance. Il est également important que tous ceux qui ne sont pas en mesure d'agir en honnêtes médiateurs s'abstiennent de projeter sur ce processus leurs objectifs à courte vue. Tout doit être mis en œuvre pour tirer parti des progrès déjà accomplis et mettre un point final au processus de normalisation sans plus tarder. L'Azerbaïdjan est résolu et déterminé à promouvoir le programme de normalisation.

Parallèlement au processus interétatique de normalisation avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan a lancé des opérations de relèvement et de reconstruction à grande échelle en vue de remédier aux lourdes conséquences des 30 années d'occupation militaire sur nos territoires ; notre objectif est de protéger le droit de centaines de milliers d'Azerbaïdjanais à pouvoir exercer leur droit à un retour en toute sécurité et dans la dignité, qui a été bafoué. Grâce aux efforts inlassables du Gouvernement, la vie reprend dans les territoires qui ont subi un vandalisme inégalé pendant les 30 années d'occupation militaire arménienne. Les premiers groupes de familles déplacées ont déjà regagné leur lieu d'origine.

La pollution massive du territoire azerbaïdjanais par des mines terrestres et d'autres engins explosifs reste malheureusement un sérieux obstacle au bon déroulement des activités de relèvement et de reconstruction, et fait peser une menace sur les personnes qui rentrent chez elles après avoir été déplacées pendant trois décennies. Le refus de l'Arménie de fournir toutes ses cartes des zones minées et le fait qu'elle continue de poser des mines terrestres, des pièges et d'autres explosifs, même après la cessation déclarée de toute activité militaire, ne font qu'aggraver la situation et alourdir le bilan humain. Depuis novembre 2020, 315 personnes ont été victimes des mines terrestres posées par l'Arménie. Certaines mines ont été transférées et placées sur le territoire azerbaïdjanais après la signature de la déclaration trilatérale. Étant donné la persistance du problème des mines terrestres en Azerbaïdjan et les défis que cela pose à nos organismes nationaux qui tentent d'y remédier, nous appelons de toute urgence à un appui international accru pour renforcer nos capacités en matière de lutte antimines humanitaire, ce qui contribuerait non seulement aux efforts de déminage, mais aussi à la campagne mondiale contre les mines terrestres et apporterait la preuve d'un engagement en faveur de la paix et de la coopération dans la région.

Garantir la justice à la suite des graves crimes de guerre et des crimes contre l'humanité est essentiel pour panser les plaies après le conflit. Outre la défense des droits et des intérêts des victimes, le principe de responsabilité et la réparation sont également des conditions préalables indispensables pour une normalisation et une réconciliation véritables après le conflit. Pendant plus de 30 ans d'agression et d'occupation, l'Arménie a profané et détruit le patrimoine culturel azerbaïdjanais, notamment de nombreux monuments d'importance mondiale et nationale, des mosquées, des temples, des mausolées, des musées, des galeries d'art, des sites archéologiques et des bibliothèques. Le sort de près de 4 000 citoyens d'Azerbaïdjan, dont 719 civils portés disparus pendant le conflit, reste inconnu. Plusieurs charniers ont été découverts dans les territoires libérés, ce qui a révélé les assassinats de civils azerbaïdjanais et d'autres personnes protégées par le droit humanitaire international, mais l'Arménie refuse de faire la lumière sur le sort des personnes disparues. Il est essentiel de résoudre cette question, non seulement pour garantir l'application du principe de responsabilité et le respect des droits des victimes et de leurs familles, mais aussi à des fins de réconciliation et de normalisation après le conflit.

Entre 1987 et 1991, l'Arménie a expulsé de force quelque 300 000 Azerbaïdjanais de leur terre ancestrale, en violation flagrante du droit international. Toutes

les localités et tous les toponymes azerbaïdjanais en Arménie ont été rebaptisés, et notre patrimoine historique et culturel a été délibérément vandalisé et détruit. La Communauté de l'Azerbaïdjan occidental a eu beau appeler à ouvrir le dialogue et à permettre aux populations concernées de regagner leur patrie dans la sécurité et la dignité, le Gouvernement arménien les prive de l'exercice de leur droit fondamental de retour, tel qu'il est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention relative au statut des réfugiés et d'autres instruments internationaux importants.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Tout en restant attaché à ses obligations internationales et disposé à engager un dialogue constructif, l'Azerbaïdjan ne tolérera aucune violation du droit international et continuera de prendre les mesures qui s'imposent au niveau international. En particulier, l'Azerbaïdjan a entamé des procédures judiciaires pour que l'Arménie réponde de ses graves violations du droit international des droits de l'homme et pour traduire en justice les responsables de ces crimes, ce qui franchit une étape notable dans l'application du principe de responsabilité.

L'Azerbaïdjan est pleinement attaché à l'objectif d'un Sud-Caucase pacifique, sûr, stable et prospère. En tant qu'acteur responsable, nous poursuivons nos efforts pour promouvoir la consolidation de la paix, la réintégration et la coexistence pacifique post-conflit, et nous ne ménagerons aucun effort dans tous les domaines pertinents, qu'il s'agisse du relèvement après la COVID-19, du programme de développement mondial ou de la sécurité énergétique. Les difficultés que nous connaissons aujourd'hui exigent de réaffirmer notre attachement à la coopération et la solidarité internationales. Ce n'est qu'au prix d'efforts conjoints que nous pourrions venir à bout des défis complexes du présent et de l'avenir afin de faire prévaloir un avenir plus radieux pour nous-mêmes et pour les prochaines générations.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, S. E. M. Sergey Lavrov.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Dans les discours de nombreux orateurs qui m'ont précédé a déjà été évoquée l'idée que notre planète commune traverse des changements irréversibles. Un nouvel ordre mondial est en train de naître sous nos yeux. Les contours de l'avenir se dessinent dans la lutte entre la majorité mondiale, qui plaide pour une répartition plus équitable des biens mondiaux et pour une diversité civilisationnelle, et les quelques-uns qui se servent de méthodes

néocoloniales pour maintenir leur domination fuyante. Le rejet du principe de l'égalité des droits et le refus total de la négociation sont depuis longtemps devenus une sorte de carte de visite de ce qu'on appelle l'Occident collectif. Habités à regarder le reste du monde de haut, les Américains et les Européens font constamment des promesses, prennent constamment des engagements, parfois même écrits et juridiquement contraignants, qu'ils ne tiennent tout simplement pas. Comme l'a souligné le Président Vladimir Poutine, l'Occident est un véritable « empire du mensonge ».

La Russie, comme de nombreux autres pays, en a fait l'expérience directe. En 1945, lorsque, avec Washington et Londres, nous nous employions ensemble à vaincre l'ennemi sur les fronts de la Seconde Guerre mondiale, nos alliés de la coalition antihitlérienne préparaient déjà les plans de l'opération Unthinkable, une opération militaire contre l'Union soviétique. Quatre ans plus tard, en 1949, les Américains ont élaboré l'opération Dropshot, dont le but était de mener des frappes nucléaires massives contre l'Union soviétique. Ces projets fous sont restés sur le papier et l'Union soviétique a créé ses propres armes de représailles. Mais il faudra attendre la crise des missiles de Cuba en 1962, alors que le monde vacillait au bord de la guerre nucléaire, pour que l'idée de déclencher une telle guerre et le rêve illusoire de la remporter cessent d'être à la base de la planification militaire des États-Unis.

Au moment de la fin de la guerre froide, l'Union soviétique a joué un rôle déterminant dans l'unification de l'Allemagne et dans la coordination des paramètres de la nouvelle architecture de sécurité en Europe. Des assurances politiques concrètes avaient alors été données au Gouvernement soviétique, puis à son successeur russe, concernant la non-expansion du bloc militaire de l'OTAN vers l'Est. Les procès-verbaux de ces négociations se trouvent dans nos archives et dans celles de l'Occident. Ils sont en libre accès. Mais les assurances données par les dirigeants occidentaux se sont révélées être une duperie, puisqu'ils n'ont jamais eu l'intention de les respecter. Dans le même temps, ils ne se sont jamais souciés du fait qu'en rapprochant l'OTAN des frontières de la Russie, ils violaient de manière flagrante les engagements officiels, pris au plus haut niveau, dans le cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de s'abstenir de renforcer leur propre sécurité aux dépens de la sécurité d'autres pays, et de ne pas permettre à un pays, un groupe de pays ou une organisation quelconques de parvenir à une domination militaro-politique de l'Europe.

En 2021, nos propositions tendant à conclure des accords sur des garanties mutuelles de sécurité en Europe

sans changer le statut non aligné de l'Ukraine ont été rejetées avec arrogance. L'Occident a poursuivi sa militarisation systématique du régime russophobe de Kiev, qui avait été porté au pouvoir à la suite d'un coup d'État sanglant et a été utilisé pour préparer le déclenchement d'une guerre hybride contre notre pays. Fait jamais vu depuis la fin de la guerre froide, les États-Unis et leurs alliés européens de l'OTAN ont récemment mené une série d'exercices conjoints qui prévoit notamment des scénarios impliquant l'utilisation d'armes nucléaires contre le territoire de la Fédération de Russie. L'objectif déclaré de ces exercices est d'infliger à la Russie une « défaite stratégique ». Cette obsession a décidément aveuglé les dirigeants politiques irresponsables qui, si convaincus sont-ils de leur propre impunité, ont perdu tout sens de la préservation de soi.

Emmenés par Washington, les pays de l'OTAN ne se contentent pas d'augmenter et de moderniser leurs capacités offensives, mais ils tentent également de transférer la confrontation armée dans l'espace extra-atmosphérique et dans la sphère de l'information. Leurs efforts pour étendre la zone de responsabilité de l'OTAN à tout l'hémisphère oriental, en arguant surnoisement de « l'indivisibilité de la sécurité des régions euro-atlantique et Indopacifique » est une nouvelle manifestation dangereuse de l'expansionnisme de l'Alliance atlantique. Dans ce sens, Washington crée des alliances militaro-politiques miniatures dont elle a le contrôle, tels que le partenariat AUKUS entre l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni, le trio formé par les États-Unis, le Japon et la République de Corée, ou encore le quatuor composé de Tokyo, Séoul, Canberra et Wellington, et les incite à nouer une coopération pratique avec l'OTAN, laquelle peut ainsi installer son infrastructure dans le théâtre du Pacifique. Ces efforts qui – ils ne s'en cachent d'ailleurs pas – sont dirigés contre la Russie et la Chine et visent la destruction de l'architecture régionale inclusive établie autour de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, risquent de faire émerger un nouveau foyer explosif d'instabilité géopolitique en plus de l'Europe, déjà surchauffée.

Cela donne la nette impression que les États-Unis, et l'« Occident collectif » qui leur est entièrement inféodé, ont décidé de donner une dimension mondiale à la doctrine Monroe. De tels projets sont aussi illusoirement dangereux, mais cela ne freine en rien les idéologues de cette nouvelle mouture de la *Pax Americana*. Une minorité mondiale fait tout son possible pour ralentir le cours naturel des choses. Dans le communiqué publié par les chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN à l'issue du Sommet de Vilnius, le « partenariat stratégique renforcé » entre la Russie et la Chine est décrit comme une menace pour

l'OTAN. S'exprimant récemment devant ses ambassadeurs à l'étranger, le Président français Emmanuel Macron s'est dit véritablement préoccupé par la possibilité d'un élargissement du groupe BRICS, formé à l'origine par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, car il estime que cela témoigne de

« la complication de la situation sur la scène internationale, qui menace d'affaiblir l'Occident et, en particulier, l'Europe [...] L'ordre mondial, ses principes, ses diverses formes d'organisation, dans le cadre desquels l'Occident occupait et continue d'occuper des positions dominantes, est en train d'être modifié ».

Ainsi, si qui que ce soit, où que ce soit, se réunit sans nous, se fait de nouveaux amis, sans nous ou sans notre permission, alors c'est une menace pour notre domination. La progression de l'OTAN en Asie-Pacifique est « bénéfique », alors que l'expansion du groupe BRICS est dangereuse.

Cependant, la logique du processus historique est inexorable. La tendance principale observée chez les États de la majorité mondiale est au renforcement de leur souveraineté et à la défense de leurs intérêts nationaux, de leurs traditions, de leur culture et de leur mode de vie. Ces États ne veulent plus vivre sous les diktats de qui que ce soit. Ils veulent développer des relations amicales et commercer entre eux, mais aussi avec le reste du monde, seulement ils veulent le faire sur un pied d'égalité et dans l'intérêt mutuel de tous. Des alliances comme le groupe BRICS et l'Organisation de Shanghai pour la coopération gagnent en importance, offrant aux pays du Sud des possibilités de développement conjoint et défendant la place qu'ils méritent dans l'architecture multipolaire objectivement en formation.

Il semblerait que, pour la première fois depuis 1945, lorsque l'Organisation des Nations Unies a été créée, une véritable démocratisation des affaires mondiales soit possible. Cela inspire de l'optimisme à tous ceux qui croient en la primauté du droit international et souhaitent la revitalisation de l'ONU en tant qu'organe central de coordination de la politique mondiale, au sein duquel nous pouvons nous entendre sur la manière de régler les problèmes ensemble, sur la base d'un juste équilibre entre les intérêts en présence. Pour la Russie, il est évident qu'il n'y a pas d'autre voie. Cependant, les États-Unis et l'« Occident collectif » qui leur est soumis continuent de multiplier les conflits qui divisent artificiellement l'humanité en blocs hostiles et nous empêchent d'atteindre nos objectifs communs. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour

empêcher l'instauration d'un ordre mondial véritablement multipolaire et juste. Ils cherchent à contraindre le monde à jouer selon leurs « règles » notoires et égoïstes.

Je voudrais inviter les politiciens et diplomates occidentaux à relire une fois encore attentivement la Charte des Nations Unies. La pierre angulaire de l'ordre mondial créé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale est le principe démocratique de l'égalité souveraine des États, grands et petits, indépendamment de leur forme de gouvernement, de leur structure politique interne ou de leur ordre socioéconomique. L'Occident se considère toujours supérieur au reste de l'humanité, comme l'illustre la déclaration déjà célèbre du chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell Fontelles, selon laquelle « l'Europe est un jardin [en fleurs]... [et] le reste du monde est une jungle ». Il n'est pas gêné par le fait que dans ce jardin sévissent l'islamophobie et d'autres formes d'intolérance envers les valeurs traditionnelles de toutes les religions du monde. Les autodafés du Coran, les affronts contre la Torah, la persécution du clergé orthodoxe et autres moqueries contre les sentiments des croyants sont littéralement monnaie courante en Europe.

Le recours par l'Occident à des mesures coercitives unilatérales constitue également une violation flagrante du principe de l'égalité souveraine des États. Dans les pays victimes de sanctions illégales (et ils sont de plus en plus nombreux), on sait bien que ces restrictions frappent en premier lieu les composantes les plus vulnérables de la population et provoquent des crises sur les marchés alimentaires et énergétiques. Nous continuons d'insister sur la levée immédiate et complète du blocus commercial, économique et financier imposé par les États-Unis à La Havane, qui est sans précédent dans ce qu'il a d'inhumain, et de demander l'annulation de la décision absurde de désigner Cuba comme un pays soutenant le terrorisme. Washington doit renoncer sans conditions préalables à sa politique d'étranglement économique du Venezuela. Nous exigeons la levée des sanctions unilatérales imposées par les États-Unis et l'Union européenne à la République arabe syrienne, qui sapent ouvertement son droit au développement. Il faut mettre fin à toutes les mesures coercitives imposées en dehors du Conseil de sécurité, ainsi qu'à la pratique occidentale consistant à manipuler la politique de sanctions du Conseil pour exercer des pressions sur les régimes indésirables.

Les tentatives obsessionnelles d'« ukrainiser » l'ordre du jour de toutes les discussions internationales constituent une manifestation ouverte de l'égoïsme de la minorité occidentale, reléguant au second plan toute une série de crises régionales non réglées, dont beaucoup durent depuis des années, voire des décennies. Il est impossible de

parvenir à une normalisation complète de la situation au Moyen-Orient sans résolution de la question principale, à savoir le règlement du conflit palestino-israélien qui dure depuis si longtemps, sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU et de l'Initiative de paix arabe, proposée en son temps par l'Arabie saoudite. Les Palestiniens attendent depuis plus de 70 ans l'État qui leur a été solennellement promis, mais les Américains, qui ont monopolisé le processus de médiation, font tout pour l'empêcher. Nous appelons tous les pays responsables à unir leurs efforts afin de créer les conditions nécessaires à la reprise de négociations directes entre Palestiniens et Israéliens. Il est encourageant que la Ligue des États arabes ait retrouvé un second souffle et joue un rôle actif dans les affaires de la région. Nous saluons le retour de la République arabe syrienne dans la famille arabe ainsi que le processus de normalisation entamé entre Damas et Ankara que nous essayons de soutenir avec nos homologues iraniens. Ces progrès positifs appuient les efforts du processus d'Astana pour promouvoir un règlement de la question syrienne sur la base de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et restaurer la souveraineté de la Syrie.

Nous espérons qu'avec le soutien de l'ONU, les Libyens seront en mesure de préparer comme il se doit les élections générales dans leur pays qui a tant souffert et qui, depuis plus de 10 ans, ne parvient pas à se remettre des conséquences de l'agression de l'OTAN qui a détruit l'État libyen et ouvert les vannes à la propagation du terrorisme dans la région sahélo-saharienne et à des vagues de millions de migrants illégaux vers l'Europe et d'autres parties du monde. Comme les analystes l'ont relevé, dès que Mouammar Kadhafi a renoncé à son programme nucléaire militaire, il a été éliminé. L'Occident a ainsi gravement mis en péril l'ensemble du régime de non-prolifération nucléaire.

Nous sommes préoccupés par l'escalade de l'hystérie militaire de Washington et de ses alliés asiatiques sur la péninsule coréenne, où l'on voit s'accumuler les capacités stratégiques des États-Unis. Les initiatives russo-chinoises proposant de considérer en priorité les questions humanitaires et politiques sont quant à elles rejetées.

L'évolution tragique de la situation au Soudan n'est rien d'autre qu'une autre conséquence des expériences ratées de l'Occident en matière d'exportation des dogmes démocratiques libéraux. Nous soutenons les initiatives constructives visant à un règlement rapide du conflit intra-soudanais, avant tout en facilitant un dialogue direct entre les belligérants. En observant la nervosité de l'Occident face aux derniers événements en Afrique, en particulier au Niger et au Gabon, il est impossible de ne pas penser à la

réaction de Washington et de Bruxelles face au coup d'État sanglant en Ukraine en février 2014 que j'ai déjà évoqué. Celui-ci s'est produit un jour après la signature d'un accord de règlement sous les garanties de l'Union européenne, que l'opposition a tout simplement piétiné. Les États-Unis et leurs alliés ont soutenu ce coup d'État-là, le saluant comme une « manifestation de démocratie ».

La détérioration continue de la situation dans la province serbe du Kosovo ne peut que susciter l'inquiétude. Les livraisons d'armes de l'OTAN aux Kosovars et son aide à la création d'une armée constituent une violation flagrante de la résolution fondamentale 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Le monde entier voit se répéter dans les Balkans la triste histoire des Accords de Minsk sur l'Ukraine. Je tiens à rappeler aux membres que ces accords prévoient un statut particulier pour les républiques du Donbass et que Kiev les a ouvertement sabotés avec le soutien de l'Occident. Et maintenant, l'Union européenne ne veut pas contraindre ses protégés du Kosovo à respecter les accords de 2013 entre Belgrade et Pristina sur la création d'une communauté des municipalités serbes au Kosovo qui seraient dotées de droits particuliers concernant leur langue et leurs traditions. Dans les deux cas, l'Union européenne s'est portée garante des accords et apparemment, ils ont connu le même sort. Le résultat est à l'image du sponsor. Aujourd'hui, Bruxelles impose ses « services de médiation » à l'Azerbaïdjan et à l'Arménie, déstabilisant ainsi le Caucase du Sud aux côtés de Washington. Maintenant que les dirigeants d'Erevan et de Bakou ont réglé entre eux la question de la reconnaissance mutuelle de la souveraineté des deux pays, l'heure est à la paix, à l'instauration d'une vie plus confortable et au renforcement de la confiance. Le contingent russe de maintien de la paix y contribuera de toutes les manières possibles.

À propos de décisions de la communauté internationale qui restent lettre morte, nous appelons à l'achèvement tant attendu du processus de décolonisation conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et à la cessation des pratiques coloniales et néocoloniales.

Un exemple frappant des « règles » selon lesquelles l'Occident veut faire vivre le monde entier est le sort réservé aux engagements qu'il a pris en 2009 de fournir aux pays en développement 100 milliards de dollars par an pour financer des programmes d'adaptation aux changements climatiques. Si les membres comparent le sort de ces promesses non tenues avec les sommes que les États-Unis, l'OTAN et l'Union européenne ont dépensées pour soutenir le régime raciste de Kiev, estimés à 170 milliards de dollars au cours de la dernière année et

demie, ils comprendront mieux ce que les « démocraties occidentales éclairées » avec leurs prétendues valeurs pensent réellement d'eux.

Dans l'ensemble, il est grand temps de réformer l'architecture actuelle de la gouvernance mondiale, qui ne répond plus depuis longtemps aux besoins de notre époque. Les États-Unis et leurs alliés doivent renoncer à leurs restrictions artificielles sur la redistribution des quotas de vote au sein du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, en reconnaissant le poids économique et financier réel des pays du Sud.

Les travaux de l'Organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce doivent également être immédiatement débloqués. Par ailleurs, l'élargissement du Conseil de sécurité devient de plus en plus nécessaire, uniquement pour remédier à la sous-représentation des pays majoritaires dans le monde, des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Il est important que les nouveaux membres du Conseil de sécurité, permanents et non permanents, aient de l'autorité tant dans leur région que dans des organisations mondiales telles que le Mouvement des pays non alignés, le Groupe des 77 et l'Organisation de la coopération islamique.

Il est temps d'envisager des méthodes plus équitables en ce qui concerne la composition du Secrétariat. Les critères en vigueur depuis de nombreuses années ne reflètent pas le poids réel des États dans les affaires mondiales et assurent artificiellement la domination prohibitive des citoyens des pays de l'OTAN et de l'Union européenne. Ce déséquilibre est encore aggravé par le système des contrats permanents, qui lient leurs titulaires à la position des pays qui accueillent les sièges d'organisations internationales, dont la grande majorité se trouvent dans des capitales qui promeuvent des politiques occidentales.

La réforme de l'ONU doit être soutenue par un nouveau type d'association, où il n'y a ni meneurs ni menés, ni maîtres ni élèves, et où toutes les questions sont résolues sur la base du consensus et d'un équilibre des intérêts. On peut le constater surtout dans le groupe BRICS, qui a considérablement renforcé son autorité à la suite du sommet de Johannesburg et a acquis une véritable influence mondiale.

Au niveau régional, on assiste à une renaissance d'organisations comme l'Union africaine, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, la Ligue des États arabes, le Conseil de coopération du Golfe et d'autres structures. En Eurasie, l'harmonisation des processus d'intégration prend de l'ampleur dans le cadre de l'Organisation de Shanghai pour la coopération,

de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de l'Organisation du Traité de sécurité collective, de la Communauté économique eurasiennne, de la Communauté d'États indépendants et de l'initiative chinoise « Une Ceinture et une Route ». Nous assistons à la formation naturelle du Grand partenariat eurasiatique, ouvert à la participation de toutes les associations et de tous les pays de notre continent commun, sans exception.

Ces tendances positives sont malheureusement compromises par les tentatives de plus en plus agressives de l'Occident de maintenir sa domination dans la politique, l'économie et la finance mondiales. Il est dans notre intérêt commun d'éviter la fragmentation du monde en blocs commerciaux et macrorégions isolés. Mais si les États-Unis et leurs alliés ne veulent pas négocier pour rendre les processus de mondialisation justes et équitables, alors les autres pays devront tirer les conclusions qui s'imposent et réfléchir aux mesures qui les aideront à faire en sorte que les perspectives de leur développement socioéconomique et technologique ne dépendent pas des instincts néocoloniaux des anciennes métropoles.

Le principal problème est l'Occident, car les pays en développement sont prêts à négocier, y compris sur la plateforme du Groupe des Vingt (G20), comme l'a montré le récent sommet du Groupe qui s'est tenu en Inde. Le principal bilan de ce sommet est que le G20 peut et doit être dépolitisé et avoir la possibilité de faire ce pour quoi il a été créé : élaborer des mesures mutuellement acceptables pour gérer l'économie et les finances mondiales. Il existe des possibilités de dialogue et de négociation. Il est important de ne pas laisser passer cette occasion.

Toutes ces tendances doivent être pleinement prises en compte dans le travail du Secrétariat, dont la mission statutaire est de rechercher l'accord de tous les États Membres sous l'égide de l'ONU, et ailleurs.

L'ONU a été fondée sur la base de l'issue de la Seconde Guerre mondiale et toute tentative de revenir sur cette issue sape les fondements de l'Organisation mondiale. En tant que représentant d'un pays qui a contribué de manière décisive à la défaite du fascisme et du militarisme japonais, je voudrais attirer l'attention sur le phénomène choquant de la réhabilitation des nazis et de leurs collaborateurs dans un certain nombre de pays européens, en particulier en Ukraine et dans les États baltes. Il est particulièrement alarmant que l'année dernière, l'Allemagne, l'Italie et le Japon aient voté pour la première fois contre la résolution de l'Assemblée générale sur l'inadmissibilité de la glorification du nazisme (voir A/77/PV.54). Ce fait regrettable remet en question la sincérité de la

repentance de ces États pour les crimes de masse contre l'humanité commis pendant la Seconde Guerre mondiale et contredit les conditions dans lesquelles ils ont été admis à l'ONU en tant que Membres à part entière. Nous appelons l'Assemblée à accorder une attention particulière à ces métamorphoses, qui vont à l'encontre de la position de la majorité des pays du monde et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Aujourd'hui, comme à maintes reprises par le passé, l'humanité se trouve à nouveau à la croisée des chemins. C'est à nous de décider quel cours va prendre l'histoire. Il est dans notre intérêt commun d'éviter la dérive vers une guerre à grande échelle et l'effondrement définitif des mécanismes de coopération internationale créés par les générations précédentes. Le Secrétaire général a pris l'initiative d'organiser le Sommet de l'avenir l'année prochaine. Le succès de cette initiative ne peut être assuré que par un équilibre juste et équitable entre les intérêts de tous les États Membres, tout en respectant la nature intergouvernementale de l'Organisation. Lors de leur réunion du 21 septembre, les membres du Groupe des Amis pour la défense de la Charte des Nations Unies sont convenus de contribuer activement à ce résultat.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général lors d'une conférence de presse à la veille de la session en cours :

« Si nous voulons une paix et une prospérité fondées sur l'égalité et la solidarité, alors les dirigeants ont la responsabilité particulière de parvenir à un compromis pour concevoir notre avenir commun pour le bien commun ».

C'est une bonne réponse à ceux qui essaient de diviser le monde en démocraties et en autocraties et qui cherchent à dicter aux autres leurs règles néocoloniales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie, S. E. M^{me} Retno Lestari Priansari Marsudi.

M^{me} Marsudi (Indonésie) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, je porte une tenue en tissu traditionnel de l'est de Nusa Tenggara, en Indonésie, tandis que les membres de ma délégation portent différents tissus traditionnels, qui représentent la diversité de plus d'un millier de groupes ethniques en Indonésie. Nous sommes divers, mais nous ne faisons qu'un.

Le monde se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, du point de vue stratégique. La solidarité mondiale et la responsabilité collective sont la seule réponse au déficit de confiance et aux inégalités dans le monde. C'est l'essence même des résultats de la Conférence de Bandung,

ou la Conférence Asie-Afrique, tenue en 1955. À travers les 10 principes de Bandung, nous avons appelé au respect des droits humains et de la Charte des Nations Unies, au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, à la reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de toutes les nations, au règlement pacifique des différends et à la promotion des intérêts mutuels et de la coopération. La Conférence de Bandung a rappelé à tous les pays qu'ils ont les mêmes droits et responsabilités dans le maintien de la paix et de la stabilité, l'intégration d'une coopération gagnant-gagnant et la promotion de la solidarité.

C'est avec cet esprit de Bandung que l'Indonésie a présidé le Groupe des Vingt l'année dernière, assuré la présidence de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) cette année et visité l'Afrique le mois dernier par l'intermédiaire de son président. Nous continuerons à être guidés par cet esprit partout, y compris à l'Assemblée générale. L'esprit de Bandung permet à l'Indonésie d'écouter et de faire partie de la solution.

Pour l'Indonésie, le leadership mondial ne doit pas être uniquement une question de pouvoir ou d'influence pour dicter sa conduite aux autres. Au contraire, le leadership mondial doit consister à écouter les autres, à jeter des passerelles, à respecter toujours les lois internationales et à mettre toutes les nations sur un pied d'égalité.

Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale, tel est le thème de l'Assemblée générale pour cette année. Il s'agit d'un thème pertinent, qui arrive à point nommé. Tout comme en 1955, nous sommes aujourd'hui à nouveau à la croisée des chemins, du point de vue stratégique. Nous sommes confrontés de nouveau à un déficit de confiance et une absence de solidarité. Ces deux phénomènes ont entravé la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier pour les pays du Sud. La question qui se pose est la suivante : avons-nous vraiment la volonté de rétablir la confiance et de raviver la solidarité mondiale pour atteindre ensemble les objectifs de développement durable ?

Notre présence aujourd'hui à l'Assemblée générale permettra-t-elle réellement de prendre des engagements et de montrer que nous sommes prêts à faire preuve d'unité mondiale et de responsabilité collective ? Debout devant l'Assemblée, nous avons prononcé beaucoup de belles paroles et fait de nombreuses promesses. Nous devons maintenant faire preuve d'honnêteté : faisons-nous ce que nous avons promis de faire ? Si nous étions tous déterminés à faire ce que nous disons et à dire ce que nous faisons, je suis certaine que la situation mondiale actuelle serait différente de ce que nous observons, une

situation marquée par un déficit de confiance profond, des divergences de plus en plus graves et virulentes, et des guerres et des conflits qui nous déchirent. Le problème est que ce que nous faisons n'est pas ce que nous promettons. Il y a une dissonance entre nos paroles et nos actes. Nous ne tenons pas parole. Dans ce contexte, je souhaite partager certaines réflexions sur la manière dont nous pouvons rétablir la confiance et redynamiser la solidarité mondiale, conformément à l'esprit de la Conférence Asie-Afrique tenue à Bandung.

Premièrement, s'agissant de forger un leadership mondial collectif, le destin du monde ne peut être défini par quelques puissants. Un monde pacifique, stable et prospère relève de la responsabilité et du droit collectifs de tous les pays, grands et petits, du Nord et du Sud, développés et en développement. Nous devons tous jouer notre rôle et œuvrer ensemble à la réalisation de cet objectif commun. Et nous n'y parviendrons que si nous observons tous les mêmes règles. Nous devons faire respecter le droit international, en particulier les principes fondamentaux de souveraineté et d'intégrité territoriale. Cela permettra de régler les différends à la table des négociations plutôt que sur le champ de bataille. Il faut également faire preuve de responsabilité collective à l'égard des peuples palestinien et afghan. Depuis beaucoup trop longtemps, nous laissons nos frères et sœurs palestiniens souffrir. L'Indonésie ne reculera pas d'un pouce dans son soutien à la création d'un État palestinien. En Afghanistan, l'Indonésie fera tout son possible pour aider le peuple afghan et veiller à ce que les droits des femmes et des filles soient respectés, y compris leur droit à l'éducation.

Deuxièmement, s'agissant de promouvoir le développement pour tous, tous les pays ont le droit de se développer et de connaître la croissance. Toutefois, l'architecture mondiale actuelle ne bénéficie qu'à un petit nombre de privilégiés. La discrimination commerciale contre les pays en développement se poursuit. La chaîne d'approvisionnement mondiale est monopolisée par certains pays. De nombreux pays en développement risquent de ne pas atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Tout cela contribuera à l'érosion de la confiance et de la solidarité. Il est donc temps que nous procédions à un changement réel. L'activité industrielle en aval ne doit pas être recherchée exclusivement par les pays en développement. Les pays développés doivent également soutenir cet appel à bâtir un avenir plus solide ensemble. Les mêmes idéaux s'appliquent à notre lutte contre les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer, et à la protection de la biodiversité. L'Indonésie montre l'exemple en honorant son obligation

internationale. Elle a notamment fait partie des premiers signataires de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Mais les pays en développement n'ont pas les moyens d'accomplir cette tâche seuls. Nous avons également besoin que les pays développés s'acquittent de leur responsabilité, notamment en matière de financement de l'action climatique, d'investissement vert et de transfert de technologies. La technologie et l'innovation ne doivent pas être la prérogative exclusive de quelques privilégiés. L'accès à des technologies numériques sûres pour les pays en développement, notamment à l'intelligence artificielle, est essentiel pour une croissance durable. Le moment est venu de pratiquer ce que l'on prêche.

Troisièmement, s'agissant du renforcement de la coopération régionale, les institutions régionales doivent contribuer concrètement à la paix et à la prospérité mondiales et en être des fondements. En tant que Présidente de l'ASEAN pour cette année, l'Indonésie a dû aider l'ASEAN à faire face à ces dynamiques géopolitiques dans la région. L'ASEAN maintient le cap depuis cinq décennies. Nous avons communiqué un message clair, à savoir que nous ne laisserons pas notre région devenir un pion dans des rivalités. Au contraire, l'Asie du Sud-Est doit être un épice de croissance dont tous les pays peuvent bénéficier véritablement. L'inclusivité sera toujours le pilier de l'architecture de notre région. Je me contenterai de rappeler que nous sommes parvenus à nous en sortir. L'ASEAN a maintenu son unité et élaboré une vision à long terme à l'horizon 2045. Elle a consolidé son rôle central dans le renforcement de la résilience régionale et la préparation de l'économie de l'avenir. L'ASEAN a renforcé ses partenariats avec le Forum des îles du Pacifique et l'Association des États riverains de l'océan Indien pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région Indopacifique. Nous avons traduit les Orientations de l'ASEAN sur la région Indopacifique en une coopération concrète et inclusive. En ce qui concerne le Myanmar, la mise en œuvre du consensus en cinq points reste la référence principale. Les pays de l'ASEAN exhortent une fois de plus la junte militaire à le mettre en œuvre. L'ASEAN n'épargnera aucun effort pour veiller à ce que la population du Myanmar ne soit pas livrée à elle-même.

Avant de clore mon propos, je tiens à souligner un point concernant la réforme de notre système multilatéral. De nombreuses propositions ont été formulées au fil des ans, mais nous restons loin d'avancer. Le meilleur moment pour agir est probablement déjà passé. Mais le

deuxième meilleur moment est maintenant. Traduisons nos engagements en mesures concrètes. Le Sommet de l'avenir de 2024 ne peut échouer. La confiance et la solidarité doivent faire partie de ces efforts. Notre peuple et le monde attendent, et nous devons honorer nos engagements.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des relations extérieures des États-Unis du Mexique, S. E. M^{me} Alicia Bárcena Ibarra.

M^{me} Bárcena Ibarra (Mexique) (*parle en espagnol*) : Veuillez accepter les félicitations fraternelles du Mexique, Monsieur le Président, pour votre élection à ce poste. L'Amérique latine et les Caraïbes se sentent pleinement représentées sous votre présidence, qui témoigne de l'attachement de notre région aux buts de l'Organisation.

Aujourd'hui, l'ONU doit relever un défi aux proportions considérables pour satisfaire à l'essence de son mandat : préserver l'humanité du fléau de la guerre, promouvoir et protéger tous les droits humains, garantir l'efficacité du droit international et promouvoir le bien-être des personnes en garantissant la durabilité de l'environnement.

Je suis profondément émue de me retrouver au Siège de l'Organisation des Nations Unies, que j'ai servie avec fierté pendant des décennies, cette fois-ci en tant que représentante de mon pays, le Mexique. C'est un immense honneur. Le Mexique traverse actuellement une période de changements profonds et progressistes. J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Mexique et de le représenter au niveau mondial. Je transmets à l'Assemblée générale les salutations du Président Andrés Manuel López Obrador.

Nos peuples sont confrontés à de graves menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Parmi ces menaces, il y a plus de 50 conflits armés ; la prolifération des armes nucléaires ; l'escalade de crises multiples, allant des crises humanitaires à la crise climatique ; la migration forcée de millions de personnes ; la plus forte augmentation des inégalités et de la pauvreté, avec 165 millions de personnes tombées dans la pauvreté au cours des trois dernières années ; le défi sanitaire et le risque de nouvelles pandémies, le tout dans un contexte de scepticisme croissant quant à la pertinence du multilatéralisme et de ses institutions.

Cependant, il ne fait aucun doute que notre action internationale perd de sa légitimité lorsque nos résolutions ne se traduisent pas par des avantages concrets pour les populations, pour la planète ou pour la prospérité. Selon le Secrétaire général António Guterres, une action urgente est nécessaire pour sauver le Programme

de développement durable à l'horizon 2030. La pandémie a entravé les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Quoi qu'il en soit, la trajectoire avant la pandémie n'était pas encourageante et le contexte actuel d'incertitude macroéconomique et géopolitique exige des mesures ambitieuses et immédiates. En effet, la stagnation dans la réalisation des objectifs de développement durable n'est pas un indicateur abstrait. Nous parlons de centaines de millions de personnes qui vivent dans la pauvreté, d'enfants confrontés à l'insécurité alimentaire et d'un environnement en crise.

L'avenir de l'humanité et de la planète ne dépend pas du hasard ; il dépend des décisions et des mesures politiques que nous prenons, guidés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les inégalités constituent un grand défi, car il ne suffit pas de réduire la pauvreté. Ce qu'il faut, c'est un changement de paradigme en matière de développement pour redistribuer le pouvoir et la richesse et combler les écarts et les asymétries inacceptables qui existent entre les riches et les pauvres et entre les pays. L'égalité n'est pas seulement une question d'avoir des droits ; les inégalités sont inefficaces d'un point de vue économique, d'où la nécessité de parvenir à l'égalité pour garantir la croissance et la nécessité de la croissance pour garantir l'égalité. Nous ne sommes plus dans une ère de changement ; nous vivons un véritable changement d'époque, ce qui nécessite de repenser le développement et de placer l'égalité au centre de nos efforts. Tant au niveau national qu'international, la réalisation des objectifs de développement durable repose sur une vision de justice sociale et de solidarité, qui inclut bien entendu la mobilisation des ressources financières nécessaires et la réforme urgente du système financier international.

Dans ce contexte complexe, le Mexique continuera à puiser sa force et son inspiration dans les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. En effet, dans le cadre institutionnel que nous avons construit pendant près de 80 ans, nous avons mis à profit la coopération internationale. Le Mexique a dirigé et continuera à proposer des initiatives visant à améliorer la vie des générations actuelles et futures, en plaidant en faveur d'une paix et d'une sécurité véritables et durables, ainsi que d'un développement durable qui soit égalitaire, résilient et inclusif, dans le respect total et inconditionnel des droits humains.

Le désir de transformation et les efforts de notre gouvernement se sont concentrés précisément sur la transformation du modèle de développement pour construire des biens publics plus nombreux et de meilleure qualité, et garantir les droits sur fond d'une responsabilité fiscale basée sur un principe fondamental : « pour le bien de

tous, en premier lieu des pauvres ». Notre gouvernement a démontré l'urgence de rétablir le rôle de l'État pour réguler les relations entre le marché, l'État et la société, et de mettre en œuvre des politiques structurelles transformatrices. L'objectif est de redonner espoir à notre peuple, l'espoir d'un pays plus juste, plus égalitaire, afin que personne ne soit laissé pour compte et que personne ne soit laissé de côté. Dans ce contexte, 5,1 millions de personnes sont sorties de la pauvreté ces dernières années. Nous avons connu la plus forte augmentation du salaire minimum de notre histoire et développé un réseau dense de programmes sociaux qui étendent les droits à l'ensemble de la population. Cependant, nous aspirons à une vision d'égalité entre toutes les nations, dans laquelle les écarts et les asymétries entre les pays sont comblés. Nous sommes déterminés à éliminer la culture des privilèges, des privilèges qui nient les droits.

Le Mexique réaffirme l'importance de la durabilité environnementale en tant qu'élément stratégique du développement et non en tant que facteur externe, ainsi que l'intérêt d'évoluer vers des politiques industrielles et de production vertes et bleues qui créent des emplois, réduisent l'empreinte écologique et, en outre, intègrent la contribution et la complexité des écosystèmes et de leurs avantages pour l'économie et le bien-être. Nous prenons des mesures décisives pour mettre en œuvre l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes et la défense des défenseurs de l'environnement, ceux qui sont prêts à donner leur vie pour la vie. Nous avons signé l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, et nous espérons qu'il entrera en vigueur bientôt.

Pour reprendre les termes de Nicholas Stern, les changements climatiques sont la plus grande défaillance du marché que le monde ait connue et constituent aujourd'hui l'un des plus grands risques mondiaux. Les estimations des coûts engendrés par leurs effets montrent qu'ils pèseront non seulement sur la croissance économique mais aussi sur les secteurs les plus vulnérables. Nous réaffirmons notre engagement à faire avancer l'Accord de Paris, mais soulignons l'importance du financement pour lutter contre les changements climatiques et donner la priorité à l'adaptation, en particulier pour soutenir les nations les plus vulnérables, en premier lieu dans notre région, les Caraïbes.

Outre la session actuelle de l'Assemblée générale, le Mexique a participé au Sommet sur les objectifs de développement durable, au dialogue de haut niveau sur le

financement du développement, au Sommet sur l'action climatique et à la réunion préparatoire du Sommet de l'avenir. Nous préconisons une réforme en profondeur de l'architecture financière internationale, qui s'attaque aux profondes inégalités entre les pays et qui donne la priorité aux pays très endettés au moyen de nouveaux instruments, grâce à une redistribution des droits de tirage spéciaux pour élargir la marge de manœuvre budgétaire des pays en développement ou grâce à un allègement de la dette en échange de services environnementaux. Nous nous associons à l'initiative Bridgetown 2.0 proposée par la Barbade.

L'Amérique latine et les Caraïbes ont appris une leçon très dure pendant la pandémie en raison du manque de solidarité mondiale, et aujourd'hui, l'urgence est de promouvoir, par l'intermédiaire de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), des initiatives telles que le Plan d'autonomie sur les questions sanitaires pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Agence régionale des médicaments pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et le Fonds pour l'adaptation aux changements climatiques. À cet égard, nous soutenons Ralph Gonsalves en sa qualité de Président de la CELAC. Le Mexique cherche à conclure des accords sur toutes les questions qui relèvent des priorités multilatérales, car nous souhaitons rapprocher les positions sans exclure personne. Cependant, nous vivons une époque sans précédent qui exige que davantage d'acteurs mobilisent leur volonté pour faire entendre la voix de tous les peuples du Sud, dont le Mexique fait partie de par son histoire et ses convictions. Le Mexique envisage donc de participer aux débats et aux efforts du Groupe des 77 et de la Chine, sur des questions et dans des instances où nous pouvons contribuer à renforcer la position de négociation des pays du Sud. Nous soumettrons bientôt une proposition au Groupe des 77 et de la Chine pour examen.

Je voudrais réaffirmer devant l'Assemblée générale l'engagement de longue date du Mexique à privilégier le dialogue et l'entente afin de promouvoir la paix et le règlement pacifique des différends. C'est un engagement qui s'appuie sur nos convictions les plus profondes concernant la défense résolue des causes les plus importantes de l'humanité. Dans notre région, nous participons en tant que pays garant aux pourparlers de paix entre le Gouvernement de la République de Colombie et l'Armée de libération nationale. Nous participons également à la recherche de solutions pour le dialogue politique au Venezuela, toujours attachés à nos principes constitutionnels de respect de l'autodétermination des peuples, de règlement pacifique des différends et de non-intervention. Le Mexique accueille les négociations entre le Gouvernement vénézuélien et la Plateforme unitaire,

facilitées par la Norvège. Nous soutenons la mise en œuvre des accords signés en novembre 2022 à Mexico et restons ouverts à la reprise du processus afin de parvenir à une solution qui bénéficie à l'ensemble du peuple vénézuélien.

En ce qui concerne le conflit entre l'Ukraine et la Russie, notre position est claire : nous condamnons l'invasion de l'Ukraine par la Russie parce qu'elle constitue une violation de la Charte des Nations Unies et du droit international et en raison des souffrances indicibles de millions de personnes, en particulier des enfants. Nous reconnaissons que tout État souverain a le droit de disposer des moyens de recouvrer son intégrité territoriale, mais il est tout aussi vrai que, avec chaque jour qui passe, la course aux armements nous éloigne d'une solution pacifique. Nous devons cesser de parler de guerre et commencer à parler de paix.

Le Mexique continuera à lutter pour le désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires, comme le prévoient le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes et le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, essentiels pour prévenir et éliminer les conséquences humanitaires catastrophiques.

L'Assemblée générale et nous-mêmes nous sommes élevés contre une menace majeure qui va à l'encontre du droit international. Nous rejetons catégoriquement le trafic illicite d'armes à feu. Qu'il ne soit permis de donner juste un chiffre : chaque année, 200 000 armes à feu sont introduites illégalement au Mexique à partir de notre voisin du nord, et tombent ensuite entre les mains de la criminalité organisée, faisant d'innombrables victimes. C'est l'autre aspect de la question des drogues.

Le Mexique remplit de bonne foi ses engagements en matière de lutte contre le trafic de drogue, mais tout effort sera limité si les pays de fabrication et d'origine des armes trafiquées n'assument pas leur responsabilité dans la lutte contre ce fléau. Nous avons besoin de mesures fortes pour réduire la grande disponibilité des armes à feu. Les entreprises qui les fabriquent et les distribuent doivent agir de manière responsable et prendre des mesures diligentes pour empêcher que les armes ne soient détournées vers le marché illicite.

Dans notre région, l'Amérique latine et les Caraïbes, nous sommes bouleversés par la situation en Haïti, un pays noyé dans la violence des bandes criminelles, lesquelles prospèrent en grande partie grâce au trafic d'armes, malgré le régime de sanctions établi par le Conseil de sécurité dans la résolution 2653 (2022), que le Mexique a facilitée. Nous espérons que le Conseil de sécurité adoptera très rapidement la résolution pertinente afin que la communauté internationale puisse agir de manière déterminée pour aider Haïti à retrouver sa stabilité.

Nous saisissons cette occasion pour renouveler l'engagement du Mexique en faveur de la solution des deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et à l'intérieur de frontières sûres. Nous reconnaissons le droit du peuple d'Israël, mais pas au détriment du peuple palestinien.

Mettons fin à des situations aberrantes, comme celle de Cuba qui continue de subir un embargo économique totalement injustifié, contraire au droit international et étranger aux valeurs et à la coexistence pacifique qui prévalent dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Nous exigeons que Cuba cesse d'être considérée comme un pays qui soutient ou encourage le terrorisme.

Il y a 64 ans, l'Assemblée générale était présidée par l'un des plus grands diplomates mexicains, Luis Padilla Nervo, qui a déclaré :

« La victoire ne se jouera pas sur les champs de bataille, mais dans la conscience des hommes[et des femmes]. En raison de la nature de ce combat, les meilleures armes des démocraties sont les principes moraux, le respect scrupuleux des traités et le principe selon lequel les difficultés et les différends des pays ne doivent pas être réglés par les armes, mais par la négociation. »

Le Mexique aspire à être un acteur qui promeut la paix par le droit. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir les efforts sincères des parties au conflit pour engager un dialogue qui conduise à une solution pacifique, car, comme l'a dit notre célèbre diplomate Genaro Estrada, « la politique extérieure du Mexique se fonde sur le renoncement à la guerre en tant qu'instrument de politique internationale ».

C'est pourquoi, dans le hall d'entrée de l'Assemblée générale, se trouve un morceau d'obsidienne, une pierre sacrée que les Aztèques appelaient « Itztli », convaincus que son origine était le résultat de la foudre frappant les roches des volcans, une synthèse du céleste et du terrestre. Cette pièce porte une plaque gravée qui définit le fondement de notre diplomatie. Il s'agit d'une phrase prononcée il y a 156 ans par le premier Président autochtone d'Amérique latine, Benito Juárez :

« Entre les individus, comme entre les nations, le respect des droits d'autrui, c'est la paix ».

Avec cette vision humaniste, le Mexique est confronté au grand défi de la mobilité humaine. La géographie nous a placés dans un endroit très compliqué, et nous ne pouvons rien y changer, mais le Mexique a une boussole très claire : humaniser la migration, parce que la

migration devrait être une option et non une obligation. Lorsque des personnes migrent, elles doivent le faire de manière sûre, ordonnée et régulière.

Le niveau de migration actuel, sans précédent, concerne la communauté internationale dans son ensemble. Le Mexique insiste donc sur l'urgence de s'attaquer aux causes structurelles et profondes de la migration. Nous réaffirmons l'importance de soutenir les communautés d'origine et de mettre en commun les volontés et les ressources nécessaires à cette fin. Cela exige l'appui et la contribution de tous les pays, en particulier des pays d'accueil qui bénéficient du travail et des contributions des migrants. Par exemple, ici aux États-Unis, nos migrants versent plus de 500 milliards de dollars en impôts.

Il est indispensable que nous évoluions vers des modèles de gestion des migrations qui offrent des possibilités sûres et officielles de travail et d'intégration financière et qui facilitent l'assimilation dans les sociétés d'accueil, des modèles qui protègent les droits humains des migrants tout au long du cycle migratoire.

Comme l'a souligné à juste titre le Secrétaire général, 75 ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il est temps de mettre fin à la persécution et à la diabolisation des migrants. À cet égard, nous ne pouvons accepter que soit remis en cause le caractère progressiste des normes internationales en matière d'égalité des genres et de respect de la diversité sexuelle que nous avons tant œuvré à construire. Nous appelons à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et à éviter les reculs, grâce à des actions énergiques et innovantes – rien sur nous sans nous.

Le Mexique a été le premier pays du Sud à annoncer une politique étrangère féministe, car nous sommes déterminés à faire changer les structures qui empêchent les femmes de progresser et de jouir pleinement de leurs droits et de leur autonomie. Cela implique de promouvoir leur participation concrète à la prise de décisions et d'intégrer les questions de genre dans tous les espaces, instances, organisations et accords internationaux. Chaque fois que nous brisons un plafond de verre, notre civilisation progresse.

Le thème de cette soixante-dix-huitième Assemblée générale est on ne peut plus pertinent : rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale. Cela doit être l'axe central de nos efforts.

L'espace majestueux dans lequel nous sommes réunis ne doit pas nous faire oublier la crise de confiance à laquelle sont confrontées les institutions internationales

et, en particulier, l'Organisation des Nations Unies. Nos débats doivent se traduire par des résultats concrets, ce qui est essentiel car nous devons inclure les citoyennes et les citoyens que nous représentons en tant que sujets actifs.

Et nous devons être très vigilants car le multilatéralisme ne doit pas se laisser égarer par la polarisation et les rivalités géopolitiques. Si l'ONU ne parvient pas à remplir son mandat en matière de paix et de développement, nous alimenterons le mécontentement et le désarroi, et les institutions internationales que nous avons bâties en pâtiront.

Nous plaidons pour un multilatéralisme proche des populations, opportun et efficace, qui s'engage à fournir des biens publics mondiaux. Nous plaidons pour le bien collectif, le bien de tous. Le multilatéralisme est un outil de développement, et le travail des Nations Unies doit permettre d'instaurer une paix juste, d'étendre les libertés, de construire l'égalité, d'enraciner la démocratie et, en fin de compte, de créer de l'espoir.

L'engagement politique est indispensable pour progresser vers un nouveau multilatéralisme qui nous permette de restructurer les relations de pouvoir économiques et sociales internationales, où les questions de développement créent des espaces pour contrer l'accent exclusif et excessif mis sur le néolibéralisme mercantiliste. Nous espérons que cette même vision prévaudra parmi les nations, afin de parvenir à un monde plus juste et aux asymétries moins marquées.

Nous proposons un multilatéralisme plus proche des besoins des populations, en accord avec les objectifs et principes des Nations Unies, énergique, opportun et efficace. En effet, les défis auxquels nous sommes confrontés sont énormes. Il ne s'agit de rien de moins que de l'incertitude quant à notre survie. Le temps n'est plus aux mesures graduelles, qui ne sont parfois que des excuses pour maintenir le statu quo.

Le modèle actuel du développement mondial n'est pas viable. La promesse d'un progrès inéluctable et illimité s'est heurtée au mur infranchissable de la nature. L'année 2030 approche à grands pas, et les objectifs minimaux essentiels que nous avons fixés en 2015 ne sont pas atteints.

Nous devons donc nous laisser gagner par la rébellion et le sens de l'urgence. C'est sur les épaules de cette génération et de ses dirigeants que repose la responsabilité incontournable de mettre un terme à cette catastrophe annoncée par la science. Et ce n'est pas à petits pas que nous y parviendrons. Ce n'est pas avec une réserve timide qui tente, discrètement, de ne pas déranger la structure du

pouvoir qui nous a conduits jusqu'ici. Ce sera en faisant des bonds audacieux et courageux. Ce sera avec le courage de réclamer et de créer un monde égalitaire et juste dans lequel les droits ne sont pas des marchandises et la nature n'est pas la victime inévitable de nos modes de production et de consommation. La concentration obscène de la richesse et son influence corrosive sur la répartition du pouvoir sont incompatibles avec le projet humain qui est le nôtre. Il y a 78 ans, nous avons créé l'Organisation, terrifiés par le précipice qui s'ouvrait devant nous, alors que nous contemplions la possibilité de succomber tous aux flammes de la guerre. Aujourd'hui, nous nous rapprochons du précipice, effrayant, réel et peut-être plus féroce. C'est pourquoi nos efforts doivent être à la hauteur du moment.

Au milieu du XX^e siècle, lorsque l'Organisation faisait ses premiers pas et que les séquelles dévastatrices de la Seconde Guerre mondiale étaient encore palpables, un jeune diplomate mexicain griffonnait les paragraphes d'un essai fondamental sur l'identité de mon pays. Ce manuscrit allait s'intituler *Le Labyrinthe de la solitude*, et son auteur recevrait plus tard le prix Nobel de littérature en reconnaissance de son œuvre universelle. Il s'agissait d'Octavio Paz, et je voudrais conclure cette intervention en le citant. Il disait alors :

« Nous disons pour nous consoler que tout s'est passé comme cela n'aurait pas dû se passer. Mais c'est nous qui nous trompons, pas l'histoire. Nous devons apprendre à regarder la réalité en face ; inventer, si nécessaire, de nouveaux mots et de nouvelles idées pour ces réalités nouvelles et étranges qui nous sont apparues [...] Nous vivons, comme le reste de la planète, un moment décisif et fatal, orphelins du passé et avec un avenir à inventer. L'histoire universelle est désormais une tâche commune, et notre labyrinthe est celui de tous les hommes [et de toutes les femmes] ».

Et pour accomplir cette tâche, celle de garantir aux nouvelles générations un monde et une vie possibles pour sortir ensemble du labyrinthe, l'Assemblée peut compter aujourd'hui et toujours sur la volonté fraternelle et engagée du Mexique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire aux affaires étrangères de la République des Philippines, S. E. M. Enrique Austria Manalo.

M. Manalo (Philippines) (*parle en anglais*) : C'est un honneur de m'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale au nom du Président Ferdinand Romualdez Marcos Jr. des Philippines et de réaffirmer la solidarité de mon pays avec l'Organisation des Nations Unies. En tant que

Membre fondateur de l'Organisation, notre attachement au multilatéralisme, dont la Charte des Nations Unies est le fondement, est inébranlable. L'Organisation des Nations Unies a uni nos nations dans le but commun d'élever notre humanité partagée, à travers les ravages de la Seconde Guerre mondiale, les conflits et les pandémies régionales et mondiales, en établissant l'universalité des droits de l'homme et de la dignité humaine, avec un ordre fondé sur des règles et étayé par le droit international qui garantit l'épanouissement dans la paix de nations libres et égales.

Avec l'ONU au centre de la vague des défis et des changements, le multilatéralisme doit se montrer à la hauteur. L'esprit de l'Organisation nous invite à répondre de manière énergique aux menaces existentielles telles que le réchauffement de la planète, la dégradation des écosystèmes, les maladies et l'insécurité alimentaire, et à nous réapproprier le pouvoir du dialogue et de la diplomatie pour gérer les nouvelles complexités des conflits et de la concurrence stratégique. Nous devons adapter notre action aux réalités de notre époque, en plaçant les personnes et les communautés au cœur de notre programme, en œuvrant pour le consensus au-delà des différences et en reconnaissant le pouvoir de nombreuses voix, et pas seulement celles de quelques puissants, dans la construction de notre avenir commun. Le thème de la session de cette année de l'Assemblée encadre une conversation mondiale sur la solidarité et la confiance en tant que catalyseurs essentiels de l'action mondiale. Une solidarité et une confiance accrues sont également le résultat de triomphes partagés ; elles prospèrent davantage lorsque le multilatéralisme fonctionne et s'affaiblissent lorsque nos institutions mondiales ne parviennent pas à produire des dividendes au profit de tous et toutes.

La préservation d'un ordre mondial fondé sur des règles est notre responsabilité collective. L'ONU repose sur un ordre fondé sur des règles, régi par le droit international et ancré dans les principes d'équité et de justice. Son présent et son avenir reposent sur la prévisibilité et la stabilité du droit international, qui protège les droits de tous les États. Si nous voulons que le multilatéralisme perdure, tous les États doivent respecter l'état de droit. Guidées par une politique étrangère indépendante, les Philippines collaborent activement avec les nations afin de promouvoir un ordre international fondé sur des règles. Nous prônons le règlement pacifique des différends conformément au droit international. Telle a toujours été notre position en ce qui concerne les différends dans la mer des Philippines occidentales, dans la mesure où nous sommes prêts à défendre notre souveraineté, nos droits souverains et notre intégrité territoriale. Comme l'a déclaré le Président Marcos Jr., nous sommes l'ami de

tous et l'ennemi de personne. Notre Constitution renonce à la guerre comme instrument de politique nationale, consacre les principes généralement acceptés du droit international dans le cadre de la législation nationale et adhère à une politique de paix, d'égalité, de justice, de liberté, de coopération et d'amitié avec toutes les nations. Nous reconnaissons le rôle des organes juridiques internationaux dans la promotion d'une plus grande solidarité autour des valeurs qui sous-tendent l'Organisation des Nations Unies. Cette année, l'Assemblée générale a adopté par consensus la résolution 77/322 pour célébrer le cent vingt-cinquième anniversaire de la Cour permanente d'arbitrage.

En tant qu'État archipel dont le destin est intimement lié aux océans, les Philippines sont un défenseur de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982, et nous sommes fiers d'avoir été parmi les premiers États à signer cette semaine l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui ouvre de nouvelles perspectives de coopération en matière de gestion responsable de la haute mer. La primauté de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer a été affirmée par la sentence arbitrale de 2016 sur la mer de Chine méridionale, qui a définitivement réglé le statut des droits historiques et des droits maritimes en mer de Chine méridionale, déclarant sans effet juridique les revendications qui dépassent les limites géographiques et substantielles des droits découlant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Au cours des sept dernières années, nous avons célébré cette sentence, qui fait désormais partie du droit international. Le respect du droit international contribue à préserver la liberté, l'ouverture, la stabilité et la paix dans la région Indopacifique, dont l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) est le centre. Dans cette optique, nous sommes guidés par les Orientations de l'ASEAN sur la région Indopacifique.

M. Ayebare (Ouganda), Vice-Président, assume la présidence.

Pendant la guerre froide, les Philippines ont piloté l'adoption de la Déclaration de Manille de 1982 sur le règlement pacifique des différends internationaux, convaincus que notre monde ne devait pas sombrer à nouveau dans un conflit à grande échelle impliquant la possibilité d'une catastrophe nucléaire. L'humanité reste en danger parce qu'il existe trop d'armes destructrices et perturbatrices. Alors que des milliers d'ogives nucléaires sont encore présentes et que le traité interdisant la production de matières fissiles ne s'est pas concrétisé, l'intensification de la course aux armements et les nouvelles méthodes

de guerre, notamment dans les domaines cybernétique et spatial, ont transformé le paysage stratégique du XXI^e siècle. Plus que jamais, l'état de droit doit régner.

Lors de son allocution devant l'Assemblée l'année dernière, le Président Marcos Jr. a demandé des règles et des normes pour l'utilisation responsable des technologies émergentes (voir A/77/PV.5). Les Philippines travaillent avec des partenaires pour établir des règles régissant les systèmes d'armes létaux autonomes. À cet égard, nous accueillerons une réunion de la région Indopacifique en décembre. Nous prônons l'utilisation pacifique de l'espace, l'élaboration du principe de due prise en compte dans le domaine spatial et une plus grande responsabilité des États dans la réduction des menaces spatiales, y compris les débris provenant des lancements de fusées. Nous préconisons que l'ONU noue des partenariats qui garantissent que les nouvelles technologies ne sont pas militarisées ni utilisées à mauvais escient pour renverser la démocratie et la liberté, remettre en cause le droit international humanitaire, exploiter les personnes vulnérables ou violer les droits de l'homme et la dignité humaine.

Nous sommes profondément préoccupés par les souffrances excessives causées dans le monde entier par les phénomènes météorologiques extrêmes. Cela nous rappelle trois réalités, à savoir que les changements climatiques évoluent vers une crise totale, que la lutte contre le réchauffement de la planète et l'élévation du niveau de la mer est une course contre la montre et que, pour une action climatique efficace, il faut une coopération multilatérale plus forte. Nous avons besoin de solutions énergiques, responsables, justes et durables qui prennent en charge les populations et protègent ceux qui ont le moins contribué au réchauffement de la planète, mais qui sont les plus vulnérables en raison de leur situation géographique. Tel est le sens de la solidarité en matière d'action climatique.

Il y a plus d'une décennie, les Philippines ont été les premières à faire adopter au Conseil des droits de l'homme une résolution appelant l'attention sur les incidences des changements climatiques sur l'exercice des droits de l'homme. Si nous nous réjouissons que ce lien soit désormais reconnu, beaucoup reste à faire. Nous nous associons à l'appel lancé aux pays industrialisés pour qu'ils respectent leurs obligations au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous attendons avec intérêt l'adoption, par la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de décisions concernant la création d'un fonds pour les pertes et les préjudices et d'autres mécanismes de financement de la lutte contre les changements

climatiques. Nous remercions Vanuatu et le groupe restreint d'États d'avoir incité l'ONU à porter la question des obligations des États en matière de changements climatiques devant la Cour internationale de Justice. Les Philippines participeront activement à l'instance. En outre, nous sommes solidaires des États insulaires qui participent aux procédures du Tribunal international du droit de la mer sur les obligations relatives aux changements climatiques et au milieu marin dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Conscientes que les migrations et les déplacements induits par les changements climatiques seront plus nombreux à l'avenir, comme le reconnaît le Pacte mondial sur les migrations, les Philippines et l'Organisation internationale pour les migrations ont organisé, au début de la semaine à New York, une table ronde ministérielle sur les changements climatiques et les migrations dans la région Asie-Pacifique. La Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe étant prévue à Manille en 2024, les Philippines entendent jeter un pont entre la résilience face aux risques de catastrophe et le programme d'action pour le climat.

Nous sommes dans la dernière ligne droite menant à la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle mondiale. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est bien intégré dans les plans de développement à moyen et long terme des Philippines, et nous pouvons dégager des perspectives pour les Philippines et les pays en développement, y compris les pays à revenu intermédiaire, afin de faire progresser la coopération Sud-Sud et d'atteindre les objectifs de développement dans le monde entier. En tant que pays à revenu intermédiaire, nous soutenons les initiatives visant à mieux adapter les mécanismes internationaux de financement et de développement aux besoins des pays à revenu intermédiaire. Nos partenariats doivent combler les écarts de développement. Notre collaboration pour l'avenir devrait rendre nos sociétés plus résilientes, plus cohésives et plus humaines et, comme je l'ai déclaré au Sommet sur les objectifs de développement durable en début de semaine, si nous travaillons ensemble, le développement durable est possible.

La poursuite de la réforme du système des Nations Unies pour le développement est essentielle pour que l'Organisation puisse obtenir des résultats transformateurs en matière de développement. L'ONU et ses institutions et fonds spécialisés ont le devoir de fournir un appui efficace, cohérent et responsable aux États hôtes, avec le consentement de ces derniers et conformément à leurs priorités nationales en matière de développement. La solidarité prépare le terrain pour la coopération internationale

alors que nous renforçons le système mondial de sécurité sanitaire, en tenant compte des enseignements tirés de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Avec des États aux vues similaires, les Philippines ont appelé à l'équité dans la fourniture de vaccins et de services de santé résilients lors des négociations sur le traité mondial sur les pandémies. Nous ne devons plus jamais assister à une situation d'urgence mondiale d'une telle ampleur, dans laquelle les plus démunis seront les derniers à être pris en charge. Les Philippines soutiennent le Fonds de réserve de l'Organisation mondiale pour la Santé pour les situations d'urgence, le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins et d'autres mécanismes qui exploitent la puissance des partenariats pour relever les défis persistants en matière de santé et faire face aux situations d'urgence.

Nous affirmons que la santé occupe une place primordiale dans notre programme de développement humain, et nous sommes tous redevables aux travailleurs de la santé philippins qui sont en première ligne de la pandémie dans le monde entier. Nous rendons hommage aux nombreuses personnes qui ont perdu la vie au service de notre humanité commune. La pandémie a contraint la communauté internationale, en particulier les pays de destination, à reconnaître les contributions des migrants à leurs sociétés et à protéger leurs droits. Le Pacte mondial est la feuille de route pour y parvenir.

Cette année marque le soixante-quinzième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Représentées par le regretté général Carlos P. Romulo, ancien Président de l'Assemblée générale, les Philippines ont été un membre actif de la première Commission des droits de l'homme, qui a rédigé ce document fondamental. Après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Philippines ont joué un rôle de premier plan dans la rédaction de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et dans l'élaboration d'instruments tels que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

À ce jour, les Philippines sont parties à huit instruments fondamentaux relatifs aux droits de l'homme. Reconnaissant que les droits de l'homme sont une entreprise inachevée dans toutes les régions du monde, nous défendons avec détermination les droits humains des groupes vulnérables, en particulier les femmes, les enfants, les peuples autochtones, les migrants, les personnes handicapées, les

réfugiés et les personnes âgées. Cependant, les droits de l'homme concernent avant tout des personnes. Pour favoriser la confiance et l'engagement, le dialogue sur les droits de l'homme doit être authentique, fondé sur des preuves et dépolitisé. Lorsqu'elle est constructive et menée de bonne foi et dans le plein respect de l'autorité des États, la collaboration en matière de droits de l'homme peut avoir des effets concrets.

Je me suis fait l'écho de l'appel à la solidarité pour favoriser et faire progresser une architecture multilatérale promouvant l'état de droit et répondant aux défis urgents de notre siècle. Une telle architecture exige que nous investissions judicieusement dans des institutions multilatérales solides, inclusives et clairvoyantes. Les Philippines soutiennent les institutions multilatérales qui adhèrent aux normes les plus élevées en matière de bonne gouvernance, d'équité, d'inclusion, de transparence et de responsabilité. Nous travaillerons de concert avec d'autres nations en vue de disposer au XXI^e siècle d'un multilatéralisme qui englobe tout le monde et fonctionne dans l'intérêt de tous.

Les Philippines ont servi d'exemple pour la recherche d'un consensus sur des questions telles que les changements climatiques et les droits de l'homme, ainsi que sur la coopération en matière de sécurité. Nous resterons des bâtisseurs de ponts. Fidèles à notre tradition d'artisans de la paix, nous maintiendrons nos contributions aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et continuerons à mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme et la consolidation de la paix, entre autres domaines.

La Région autonome bangsamoro en Mindanao musulman incarne la vision des Philippines en matière de consolidation de la paix axée sur les personnes. La candidature des Philippines à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour 2027 et 2028 témoigne de notre ferme volonté d'offrir le meilleur de la tradition diplomatique philippine. Nous comptons sur le soutien de tous les États Membres à cet égard.

Respecter pleinement les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et réaliser les aspirations de la Déclaration universelle des droits de l'homme sont des projets inachevés, et il nous appartient de les mener à bien : tel est le défi que nous devons relever. Grâce à la solidarité, nous pouvons favoriser un multilatéralisme constructif qui relève ce défi avec courage et persévère dans l'espoir et l'objectif commun.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires

étrangères et des collectivités locales de la Nouvelle-Zélande, S. E. M^{me} Nanaia Mahuta.

M^{me} Mahuta (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : *Kotahi ano te kōhao o te ngira e kuhu ai te miro mā, te miro whero, te miro pango, Kia mau Kia te ture, te whakapono ko te mea nui ko te aroha.*

Il n'y a qu'un seul chas d'aiguille par lequel doivent passer les fils blanc, rouge et noir. Il faut s'accrocher à la tradition, à la foi et, surtout, à l'amour.

Ces paroles d'ouverture, empruntées à mes ancêtres, me rappellent que, quelle que soit la région du monde d'où nous venons, nous sommes liés par un même esprit d'humanité.

Je salue le peuple Lenape, sur les terres tribales duquel nous nous trouvons. *Tena koutou katoa.*

Je me félicite de l'engagement dont j'ai été témoin dans cette grande salle, un engagement à trouver des solutions transformatrices aux défis intriqués auxquels nous sommes confrontés. En même temps, je suis profondément préoccupée par le fait que la somme de nos efforts collectifs pour relever ces défis est bien en deçà de ce qui est nécessaire.

Nous nous réunissons à un moment où les menaces qui pèsent sur l'humanité et la planète augmentent considérablement. Alors que nous sortons de la pire crise sanitaire de ces 100 dernières années, nos efforts pour reconstruire en mieux ont été entravés par l'accélération des crises écologique et planétaire, ce qui a exacerbé les conflits et l'instabilité. Nous ne parvenons pas à réaliser les objectifs de développement durable. Nous devons nous montrer à la hauteur de ces défis. Nous le devons à nos concitoyens et aux générations futures.

La méfiance et la division croissantes érodent les fondements de la coopération internationale et conduisent le système multilatéral vers l'impasse et le dysfonctionnement. Nous n'avons aucun espoir de relever nos défis communs en faisant cavalier seul. Nous vivons dans un monde interconnecté et interdépendant, dans lequel nous prospérerons, ou périrons, ensemble.

Pour la première fois depuis plusieurs générations, nous sommes confrontés à la possibilité très réelle d'un conflit entre grandes puissances. Nous ne pouvons pas laisser faire. Les enjeux pour nous tous sont tout simplement trop élevés. L'état de droit au niveau international et la Charte des Nations Unies doivent avoir un sens pour une génération de plus en plus sceptique.

Nous ne sommes pas en bonne voie de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Les conséquences des conflits et des crises perdurent, et touchent plus

durement les femmes et les enfants. Le tissu des principes démocratiques est remis en question et affaibli par la désinformation et la mésinformation, et la liste continue.

L'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie l'année dernière est une attaque directe contre la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un État Membre de l'ONU. Mais elle est bien plus que cela. Il est choquant de voir un membre permanent du Conseil de sécurité lancer une attaque non provoquée contre un État souverain, tenter d'annexer son territoire et faire la guerre à sa population civile. Les actions de la Russie constituent une violation des principes les plus élémentaires du droit international. Comment les jeunes générations peuvent-elles avoir confiance dans l'ONU lorsqu'un membre permanent du Conseil de sécurité agit d'une manière si fondamentalement contraire à la Charte des Nations Unies ?

Les conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie sont brutales. La souffrance des Ukrainiens est immense. Les voisins de l'Ukraine portent un lourd fardeau. Malheureusement, nous constatons que les enfants sont utilisés comme armes dans cette guerre injuste. C'est contraire à la morale à tous points de vue. La Nouvelle-Zélande/Aotearoa appuie résolument les efforts visant à demander des comptes à la Russie devant la Cour internationale de Justice et la Cour pénale internationale.

Cette guerre a également mis en évidence les tensions géostratégiques et accru les risques nucléaires. Les armes nucléaires ne doivent jamais être utilisées. Nous devons faire preuve d'une détermination sans faille à réduire les menaces nucléaires et à le faire immédiatement. Cela fait des décennies que nous sommes confrontés aux dangers des armes nucléaires et à leur héritage toxique, visibles dans notre propre région du Pacifique bleu.

D'autres progrès technologiques plus récents donnent également lieu à de profonds défis en ce qui concerne l'équilibre entre le potentiel offert par leur utilisation pacifique et les risques catastrophiques liés à leur mise au point et à leur utilisation à des fins militaires en dehors de tout contrôle. Nous devons nous engager à appliquer des règles et des limites internationales aux systèmes d'armes autonomes et à établir des normes claires concernant l'utilisation responsable d'autres technologies nouvelles et émergentes, y compris l'intelligence artificielle, ainsi que la poursuite de l'utilisation pacifique de l'espace. Nous devons également relever les défis numériques, notamment les cybermenaces et l'extrémisme en ligne, grâce à des coalitions intelligentes, au sein desquelles les gouvernements collaborent efficacement avec la société civile et l'industrie.

C'est l'approche que nous avons adoptée avec l'Appel de Christchurch visant à supprimer les contenus terroristes et extrémistes violents en ligne. L'Appel de Christchurch est une coalition mondiale de parties prenantes qui va au-delà des institutions gouvernementales traditionnelles. Il a permis de susciter des changements importants en matière de politique générale, d'améliorer la préparation aux crises au sein des entreprises technologiques et d'établir des relations solides fondées sur la collaboration entre différents secteurs.

Les conflits et les crises exercent une lourde pression sur le système humanitaire. La vie de centaines de millions de personnes dans le monde est en danger du fait de l'insécurité alimentaire. Soyons clairs : la nourriture n'est pas une arme et la faim n'est pas un outil. La sécheresse omniprésente dans la Corne de l'Afrique, l'instabilité et la violence au Sahel, en Afghanistan, en Syrie et au Myanmar font que des millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

Faire de la politique avec des vies innocentes est cruel et immoral. Alors que nous arrivons à mi-parcours du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il est temps de dépasser les discours et les polémiques qui divisent. Il est temps d'agir pour réaliser des progrès dignes de ce nom en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Il faut agir d'urgence.

En décembre, nous célébrerons le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En décembre dernier, nous avons réaffirmé notre engagement inébranlable à dénoncer les violations des droits de l'homme, où qu'elles se produisent. Il n'y a pas de hiérarchie lorsqu'il s'agit d'atteintes aux droits de l'homme. Nous devons nous opposer aux tentatives d'affaiblir ou de vider de leur substance les engagements existants. La Nouvelle-Zélande/Aotearoa continuera à protéger farouchement les droits des femmes et des jeunes filles.

La Nouvelle-Zélande entretient depuis longtemps des liens profonds avec le Pacifique, que ce soit par la langue, les peuples, l'océan, l'histoire, la culture, la politique ou les intérêts communs. Nous avons également des liens étroits avec la région Indopacifique au sens large. Nous sommes préoccupés par le fait que l'ordre qui a sous-tendu la prospérité et la sécurité dans notre région pendant la majeure partie des sept dernières décennies s'effrite de plus en plus. Nous ne pensons pas que les événements récents observés dans d'autres parties du monde doivent devenir la trajectoire inévitable de notre région du Pacifique bleu.

La diplomatie est notre meilleur outil. Notre objectif est la paix et la stabilité. Notre architecture régionale doit être inclusive et offrir un espace à tous ceux qui souhaitent apporter une contribution positive à notre région. Et ceux qui s'engagent dans notre région doivent comprendre les valeurs et les normes du Pacifique. Nous nous sommes engagés à promouvoir le rôle central du Forum des îles du Pacifique dans la résolution des problèmes régionaux par le biais de la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050, qui est notre feuille de route.

Nous encourageons les partenaires internationaux à écouter, à dialoguer et à contribuer au développement durable de notre région du Pacifique en plaçant au premier plan les priorités du Pacifique et en reconnaissant l'indépendance des peuples de la région. Le message adressé aux partenaires du Pacifique est celui de l'engagement et de la cohérence. Les récents chocs mondiaux nous ont rappelé que pour édifier des communautés et des sociétés résilientes, il faut une approche large et globale du développement. Pour renforcer la résilience, nous devons accorder la même importance aux progrès dans toutes les dimensions du bien-être. Les aspects social, économique et environnemental du développement sont liés et interdépendants. Nous devons d'urgence mener une réforme qui contribue au bien-être intergénérationnel des États en développement. Nous prenons acte de l'appel lancé par le Secrétaire général à trouver des solutions systémiques aux lacunes de l'architecture financière internationale. Les institutions financières internationales doivent évoluer pour mieux répondre aux exigences de l'époque actuelle. Nous jugeons encourageant que les mesures de développement allant au-delà du revenu national brut soient de plus en plus reconnues. Des outils tels que l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle permettent de prendre en compte la situation de ceux qui sont les plus vulnérables aux chocs extérieurs, comme les petits États insulaires en développement. Le développement durable ne sera possible que si la communauté internationale respecte ses engagements envers ceux qui subissent les violentes réalités des changements climatiques.

Les changements climatiques représentent la plus grave menace existentielle à laquelle notre planète est confrontée. Un climat stable est essentiel pour un avenir stable. La Nouvelle-Zélande est déterminée à prendre sa part des efforts mondiaux de lutte contre la triple crise planétaire des changements climatiques, de la pollution et de la perte de biodiversité. Aucun pays n'est à l'abri des effets des changements climatiques, qui sont réels et se produisent actuellement. Les pays du Pacifique sont en première ligne et subissent déjà des pertes et des préjudices irréversibles.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a envoyé un message très clair : le monde n'est pas sur la bonne voie pour réaliser les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Le premier bilan mondial de cet accord, qui sera dressé cette année à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 28), est l'occasion de rectifier le tir.

Il faut absolument limiter le réchauffement à 1,5 °C pour atteindre nos objectifs de développement communs. Chaque dixième de degré, chaque tonne d'émissions compte. Nous disposons d'une fenêtre étroite, qui se referme rapidement, pour assurer un avenir viable et vivable à chacun d'entre nous et à nos enfants. Nous appelons tous les pays, en particulier les grands émetteurs, à faire en sorte que leurs actions permettent de limiter l'augmentation de la température à 1,5°C. Cela signifie qu'il faut s'engager à éliminer progressivement les combustibles fossiles, à l'échelle mondiale.

M. Valtýsson (Islande), Vice-Président, assume la présidence.

La Nouvelle-Zélande/Aotearoa prend des mesures ambitieuses pour soutenir la transition vers des économies à faibles émissions, une agriculture résiliente aux changements climatiques et des politiques commerciales durables. Au niveau national, nous nous dirigeons vers un avenir à faibles émissions et résilient aux changements climatiques et nous nous employons à honorer notre contribution déterminée au niveau national pour respecter l'objectif de 1,5 °C. Nous nous sommes engagés, d'ici à 2030, à réduire nos émissions de 50 % par rapport aux niveaux de 2005. Notre premier plan de réduction des émissions définit les mesures que nous prendrons pour réaliser nos premiers budgets en matière d'émissions sur la voie de notre objectif de 2050. Nous investissons dans la résilience du Pacifique, mobilisons des financements pour l'action climatique et aidons les partenaires du Pacifique à se préparer et à faire face aux événements liés aux changements climatiques. La moitié au moins de notre engagement à financer l'action climatique, qui a été multiplié par quatre, à 1,3 milliard de dollars, ira au Pacifique. Lors de la COP 27, nous étions solidaires du Pacifique sur la question prioritaire des pertes et préjudices. La Nouvelle-Zélande soutient la candidature de l'Australie pour accueillir la COP 31 en 2026, en partenariat avec la région du Pacifique.

Nous nous félicitons de l'adoption par consensus de la résolution 77/276 demandant un avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les obligations des États

à l'égard des changements climatiques. Nous saluons le rôle moteur joué par Vanuatu à cet égard. La Nouvelle-Zélande est fière de faire partie du groupe à l'origine de cette initiative, exemple de diplomatie multilatérale transrégionale efficace. À l'avenir, nous travaillerons avec une coalition plurielle pour lutter contre les effets néfastes de l'élévation du niveau de la mer, notamment en préservant le patrimoine, le statut d'État et la souveraineté des pays confrontés à des menaces existentielles en raison de la crise climatique.

La Nouvelle-Zélande/Aotearoa se félicite de l'adoption, en mars, de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui représente l'amélioration la plus importante du dispositif de la Convention depuis 40 ans. Nous nous réjouissons que plus de 70 États aient signé cet accord cette semaine. Cela nous rappelle ce que nous pouvons accomplir lorsque nous privilégions l'intérêt que revêt pour nous la planète que nous partageons, et que nous efforçons résolument de combler les écarts entre les États. Nous avons également salué l'accord conclu l'année dernière par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement en vue de lancer des négociations sur un instrument international juridiquement contraignant visant à mettre un terme à la pollution plastique. Le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté l'année dernière, représente une avancée opportune s'agissant d'arrêter et d'inverser la perte de biodiversité. Ces succès notables montrent que les enjeux sont trop importants pour que nous laissons la triple crise planétaire aux seules mains des gouvernements. Les peuples autochtones, les entreprises, les institutions financières, les collectivités locales, les jeunes, les communautés et les particuliers doivent jouer le rôle déterminant qui est le leur.

La modernisation de nos institutions multilatérales, pour qu'elles soient inclusives et adaptées aux défis d'aujourd'hui, doit être une priorité absolue. Il n'y a jamais eu autant besoin d'innovation et de créativité pour permettre à l'ONU de jouer son rôle crucial dans la résolution des problèmes collectifs auxquels nous sommes confrontés. C'est pourquoi la Nouvelle-Zélande soutient activement les initiatives visant à revitaliser et à réformer l'ONU, ses organes et le système multilatéral dans son ensemble. Il est difficile à mon pays, Membre fondateur de l'Organisation et partisan indéfectible du système international fondé sur des règles, d'admettre que nos institutions multilatérales sont imparfaites. Elles nous ont déçus, et elles nous décevront encore. Mais en réponse, la Nouvelle Zélande/Aotearoa cherchera toujours des moyens de les renforcer. Farouchement indépendants mais animés d'une vision mondiale, un sens aigu de notre responsabilité nous pousse à défendre les principes fondamentaux du système international fondé sur des règles,

à savoir le respect de la souveraineté des États, le respect des droits humains et de l'égalité des genres, ainsi que la volonté de progresser dans la lutte contre les changements climatiques et les armes nucléaires.

Il est clair que les normes et les règles consacrées par la Charte, y compris l'exercice de la tolérance et l'union de nos forces, sont mises à rude épreuve. Aotearoa reconnaît la légitimité de systèmes politiques, d'histoires et de cultures distincts. Chez nous, la différence est adoptée comme une source de force pour résoudre les problèmes plutôt que comme un facteur de clivage. Nous nous accrochons à l'espoir de nos ancêtres et à la promesse du sens de la nation énoncée dans notre document fondateur, le Traité de Waitangi. Les personnes que nous servons méritent que nous restions vigilants pour atteindre cet objectif.

L'ONU est composée essentiellement de petits États. Pour répondre à leurs besoins et parvenir à un multilatéralisme véritablement efficace et inclusif, nous devons tous faire en sorte que nos efforts aillent dans le même sens – selon nos propres règles certes, mais dans le même sens. Le Sommet de l'avenir, qui se tiendra l'année prochaine et qui trouve son origine dans le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme Commun* (A/75/982), offre l'occasion de rétablir la confiance entre les nations et de moderniser nos méthodes de travail. Nous pouvons, et devons, saisir pleinement cette occasion. La Nouvelle-Zélande est prête à travailler avec ses partenaires pour obtenir un document final solide qui serve au mieux les générations actuelles et futures.

Jamais, dans l'histoire récente, le besoin de solutions transformatrices pour relever des défis mondiaux intriqués n'avait été aussi pressant. Pour ma part, je ne crois pas à la fatalité. Nous devons être résolus. En fait, les perturbations que nous subissons sont l'occasion de repartir de zéro. Nous devons dépasser la polarisation et faire de nos différences un atout, plutôt que les laisser créer des divisions.

Je voudrais terminer par ces mots : *whiria te tāngata*, nous devons conjuguer toutes nos aspirations et notre humanité commune et partagée en une trame unique. *Nō reira, tēnā koutou kātoa*.

*Te aroha
Te whakapono
Me te rangimarie
Tātou tātou e
Te aroha
Te whakapono
Me te rangimarie
Tātou tātou e*

Grâce à l'amour, à la foi et à l'espoir, nous pouvons tous et toutes nous unir face au désespoir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger de la République tunisienne, S. E. M. Nabil Ammar.

M. Ammar (Tunisie) (*parle en arabe*) : À l'entame de mon propos, il me plaît de féliciter sincèrement M. Dennis Francis et, à travers lui, la République de Trinité-et-Tobago de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Je lui souhaite plein succès dans la conduite de ses travaux. Je l'assure de notre soutien à sa vision de la paix, de la prospérité, de la croissance et de la durabilité. Je voudrais également exprimer à M. Csaba Kőrösi, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session, ma profonde gratitude et mes remerciements pour sa présidence réussie. Je tiens à redire notre reconnaissance et notre appui au Secrétaire général, M. António Guterres, pour les efforts qu'il déploie et pour sa précieuse initiative visant à promouvoir l'action multilatérale.

Notre monde traverse aujourd'hui une phase délicate marquée par de nombreux défis et crises, par la multiplication des conflits et des guerres, par l'aggravation des divisions géopolitiques et par des obstacles qui entravent la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Par ailleurs, la crise de l'endettement à laquelle sont confrontés les pays en développement s'est poursuivie, tandis que le fossé de la pauvreté et de la faim se creuse entre les pays du Nord et ceux du Sud. Il convient également de mentionner l'augmentation sans précédent du nombre de réfugiés et de migrants, les effets persistants de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'acuité de la crise climatique. Est-ce là le monde auquel nous aspirons près de huit décennies après la création de l'Organisation des Nations Unies ? Cette image est très éloignée des objectifs et des valeurs sur lesquels l'ONU a été fondée.

Nous préconisons la mise en place de nouvelles approches et de nouveaux moyens plus efficaces pour relever les défis d'aujourd'hui. Nous appelons également au renforcement de la coopération et de la solidarité internationales sur la base de responsabilités communes mais différenciées. Nous voudrions en outre réaffirmer la nécessité pour chacun de respecter véritablement la Charte des Nations Unies, le droit international et les droits de l'homme, sans politisation. C'est ainsi que l'on pourra rétablir la confiance entre les États, soutenir l'action multilatérale et parvenir à la sécurité, à la paix et au développement. Dans cet esprit, nous espérons que la présente session marquera un tournant historique et un nouveau départ pour le système multilatéral et la coopération internationale.

Des centaines de millions de personnes avaient fondé de grands espoirs sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et pourtant ce qui a été réalisé à ce jour est malheureusement en deçà de nos aspirations. Dans ce contexte, la Tunisie soutient le plan de relance du Secrétaire général en vue de la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que la proposition concrète qu'il y a formulée concernant la fourniture du financement nécessaire à leur mise en œuvre. Nous saluons également l'initiative du Secrétaire général visant à traiter les crises mondiales liées aux questions alimentaires, énergétiques et financières afin d'atténuer l'incidence de la guerre en Ukraine sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Dans ce contexte, nous réitérons l'appel lancé par M. Kaïs Saïed, Président de la Tunisie, à l'occasion du Sommet sur les systèmes alimentaires, qui s'est tenu récemment à Rome, en faveur de la création d'un stock stratégique de céréales pour le monde entier qui puisse être utilisé en cas de besoin.

Nous devons reconnaître que le système monétaire international créé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale n'est manifestement pas parvenu à fournir un filet de sécurité mondial et à garantir un financement durable à des conditions favorables pour les pays en développement et les pays les moins avancés. Bien au contraire, ce système a déçu les pays concernés et contribué à creuser le fossé entre les pays développés et les pays en développement qui sont aujourd'hui confrontés à des choix difficiles entre utiliser la majeure partie de leurs ressources pour rembourser et assurer le service de leur dette ou répondre aux besoins vitaux de leurs populations. C'est pourquoi nous appelons aujourd'hui à des réformes en profondeur du système financier international et à un changement de la gouvernance économique mondiale. Il s'agit d'une priorité essentielle pour surmonter les déséquilibres et les écarts actuels et établir un système solide qui investisse dans le développement durable et les générations futures. Par ailleurs, nous sommes favorables à une action responsable et sérieuse pour faciliter le rapatriement des fonds pillés afin d'aider les populations des pays touchés et de leur permettre de compter sur leurs propres ressources. Il est également important d'empêcher que ce type d'infractions soient commises à l'avenir.

Les défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui, qu'il s'agisse des effets des changements climatiques, de la détérioration de l'écosystème ou de l'aggravation des catastrophes nationales, nous obligent tous à prendre des mesures urgentes à titre de priorité absolue, bien que nos pays ne soient pas responsables de la situation actuelle de notre planète. Dans ce contexte, la Tunisie se félicite de l'initiative

du Secrétaire général, qui a appelé à la tenue du Sommet sur l'ambition climatique. Nous réaffirmons également qu'il est nécessaire de poursuivre et d'intensifier les efforts déployés sur le plan international afin de parvenir aux solutions requises. Tous les acteurs concernés doivent assumer leurs responsabilités en fournissant un financement pour le climat aux pays les plus touchés.

L'immigration clandestine s'est aggravée dans notre zone géographique en raison du développement insuffisant de nombreux États d'Afrique. Cette situation peut être attribuée à des conflits prolongés, aux effets des changements climatiques et au fait que les réseaux criminels exploitent les conditions précaires de milliers de personnes en quête d'une vie meilleure et les assujettissent à la traite d'êtres humains, que ce soit dans les pays au sud ou au nord de la mer Méditerranée ou en Afrique subsaharienne. Tout en réaffirmant qu'il importe d'adopter une approche globale pour s'attaquer au problème de l'immigration clandestine, ce qui passe par le traitement de ses causes profondes plutôt que de ses simples conséquences, nous soulignons une fois de plus l'impératif pour toutes les parties d'assumer leurs responsabilités. Cela inclut les pays d'origine, de transit et de destination, ainsi que les organisations régionales et internationales. Dans ce contexte, nous appelons à la poursuite du processus de la Conférence internationale sur la migration et le développement, qui a débuté à Rome sur la base d'une initiative tuniso-italienne. La Tunisie a toujours traité la question de la migration illégale dans la mesure de ses capacités, en se basant sur son engagement ferme en faveur des droits de l'homme et du respect des obligations qui lui incombent à l'échelle internationale. Nous affirmons que nous n'accepterons pas l'installation dissimulée de migrants illégaux. Par ailleurs, nous condamnons toute exploitation politique ou médiatique irresponsable des souffrances des victimes de la migration irrégulière à des fins politiques.

La Tunisie n'a pas été épargnée par les problèmes économiques, sociaux et ceux liés à la vie de tous les jours que le monde a connus et continue de connaître. Nous sommes déterminés à relever ces défis, malgré les difficultés conjoncturelles, et à renforcer notre capacité de résistance et de durabilité en coopération avec nos frères, amis et partenaires, tout en préservant les principes directeurs de nos politiques et l'indépendance de nos décisions nationales. Nous continuerons également d'avancer résolument sur la voie des réformes, en consacrant la bonne gouvernance et en luttant contre la corruption afin d'ajuster et de renforcer notre démocratie et les performances des institutions de l'État. Nous mettrons fin aux manipulations politiques irresponsables auxquelles nous assistons depuis plus d'une décennie. Cette démarche

répond aux aspirations du peuple tunisien, qu'il a clairement exprimées le 25 juillet 2021. Le peuple restera attaché à ses aspirations jusqu'à ce que ce processus de réforme soit achevé, en dépit de tous les problèmes et de toutes les pressions. Nous entendons également renforcer notre capacité à faire face aux défis actuels, notamment les répercussions de la situation régionale et mondiale, le manque de financement, les effets des changements climatiques et les conséquences de la pandémie de COVID-19. Notre pays, dans le cadre d'une initiative présidentielle, a été le premier à appeler au renforcement de la solidarité internationale pour lutter contre la COVID-19, à travers l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2532 (2020), que nous avons corédigée avec la France.

Nous continuons également à déployer des efforts pour renforcer l'intégration et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes et renforcer leur participation à la vie publique et à la prise de décisions. Par ailleurs, nous nous efforçons de réaliser la transition vers une économie verte et bleue, de promouvoir la transformation numérique tout en garantissant à tous nos citoyens une protection sociale et en veillant à une répartition équitable des avantages de la croissance économique. Durant cette période importante de notre histoire, nous entendons compter sur nos propres ressources, mais en même temps, nous appelons nos partenaires à coopérer avec nous de manière constructive, dans le cadre de notre processus de réforme et de modernisation, et à soutenir nos efforts de redressement économique sur la base de nos intérêts partagés et de notre destin commun, ainsi que de notre évaluation politique intelligente.

Nous soulignons la nécessité de poursuivre le processus de réforme et de revitalisation de l'Organisation. Dans ce contexte, la Tunisie a participé activement à la mise en œuvre du rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme Commun (A/75/982)*. Nous espérons que le Sommet de l'avenir sera l'occasion de renouveler l'engagement de tous en faveur de principes communs, afin de construire un avenir sûr et durable pour l'humanité. Selon notre vision, cela passe également par l'instauration d'un nouvel ordre mondial plus équilibré et sans hiérarchie entre les États, car plus il n'y a pas de justice, plus la pauvreté augmente, plus il y a des guerres, et plus le terrorisme s'aggrave. Nous avons besoin d'une nouvelle vision globale des concepts de sécurité et de paix, qui se concentre sur les causes profondes de l'instabilité et les tendances à la violence et à la guerre.

L'injustice historique et les souffrances imposées au peuple palestinien depuis plus de sept décennies d'occupation, ainsi que l'oppression et les exactions qui l'accompagnent, sont inacceptables au regard de toutes les

normes juridiques, morales et humanitaires, tout comme le silence de la communauté internationale face au mépris persistant des autorités d'occupation pour les résolutions de la légitimité internationale et les principes du droit international et à la poursuite de leurs politiques d'agression et de leurs plans de colonisation. C'est pourquoi nous appelons une fois de plus le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble à assumer leurs responsabilités et à contraindre les autorités d'occupation à respecter les résolutions de la légitimité internationale en vue de parvenir à une solution juste et pacifique sur la base des paramètres convenus au niveau international, pour mettre fin à l'occupation et aux souffrances du peuple palestinien, et lui permettre de recouvrer ses droits légitimes et de créer un État indépendant, souverain et d'un seul tenant à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem pour capitale. Nous demandons en outre que l'État de Palestine devienne un Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

S'agissant de notre voisinage immédiat, nous réaffirmons notre ferme engagement à fournir toute l'assistance possible à nos frères libyens afin de les aider à surmonter leurs divergences de vues et à parvenir à un accord politique basé sur un dialogue entre Libyens, avec l'aide de l'ONU, pour préserver l'unité, la souveraineté et l'indépendance de la Libye. Nous réaffirmons notre rejet de toute solution militaire et de toute forme d'ingérence étrangère, directe ou indirecte, dans les affaires intérieures de ce pays. Dans le même ordre d'idées, nous appelons à des efforts internationaux concertés pour parvenir à des solutions politiques en Syrie et au Yémen afin de mettre fin aux souffrances de ces peuples frères, de leur apporter la paix et la sécurité et de préserver leur souveraineté, leur indépendance et leur intégrité territoriale. Nous appelons également à la fin de l'escalade au Soudan, un autre pays frère, et à privilégier le dialogue pour surmonter cette crise. Nous appelons à des efforts concertés au niveau international pour aider l'Afrique à se débarrasser des crises incessantes dont le continent n'est que marginalement responsable. Nous réaffirmons qu'il importe de prendre plus en compte la dimension morale dans les relations économiques, en tenant compte des intérêts des pays africains.

Pour terminer, je tiens à insister sur le fait que nous sommes tous à la croisée des chemins aujourd'hui. Face à l'ampleur des risques et des difficultés sans précédent qui nous touchent tous et mettent en péril notre monde et les générations futures, les choix que nous faisons doivent être fondés sur l'intelligence et une vision à long terme, ainsi que sur l'engagement en faveur de notre humanité.

De tels choix doivent également être fondés sur la croyance en notre destin commun et sur notre engagement envers la Charte des Nations Unies, les principes de solidarité, de coopération et de responsabilité. Ils joueront un rôle décisif pour rétablir la crédibilité du système multilatéral.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de l'Islande, S. E. M^{me} Thórdís Kolbrún Reykjavík Gylfadóttir.

M^{me} Gylfadóttir (Islande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier tous ceux et toutes celles qui, chaque jour, travaillent avec dévouement au service de l'ONU et de ses idéaux. Partout dans le monde, des personnes travaillent au nom de l'Organisation des Nations Unies, portent les couleurs et les emblèmes de l'Organisation et s'efforcent de rendre notre monde meilleur. Je les en remercie. J'adresse également mes remerciements aux personnes chargées de veiller à ce que les bâtiments et les bureaux soient propres et prêts à fonctionner. Je remercie ceux qui veillent au bon fonctionnement de la technologie, les traducteurs et le personnel de sécurité, les diplomates des États Membres et ceux qui sont chargés de prendre des décisions et d'assumer la responsabilité de la gestion des opérations quotidiennes de l'ONU. Dans une grande organisation, chacun doit jouer son rôle, et chaque tâche, aussi banale soit-elle, est accomplie au nom de notre cause commune et mérite d'être bien faite. Chacun a un rôle à jouer, et tous ces rôles sont importants.

La semaine en cours a été dominée par les discussions sur les nombreux et graves problèmes auxquels l'humanité se heurte. La plupart de ces problèmes urgents ne se limitent pas aux frontières nationales. Nous sommes aujourd'hui, plus que jamais dans l'histoire de l'humanité, dans un état de dépendance mutuelle. Les problèmes créés par certains d'entre nous ont souvent des conséquences désastreuses pour d'autres. Une perturbation de la production dans une partie du monde a une incidence sur le bien-être des populations dans une autre région. Les discours de haine utilisés à des fins politiques dans un pays peuvent se propager à la vitesse de la lumière au-delà des frontières et empoisonner le discours public dans un autre pays. Mais il existe d'autres aspects plus réjouissants de cette réalité. Les solutions découvertes dans une région éloignée du monde peuvent être transposées et utilisées dans le monde entier en un instant. Les nouvelles idées dans les domaines de la culture, de la science et de la pensée politique ne respectent pas les frontières nationales. L'interdépendance signifie également que les individus sont mutuellement conscients de l'humanité des autres.

Malheureusement, au moment où nous en avons le plus besoin, le multilatéralisme traverse une grave crise. Je crois que nous nous trouvons à un moment charnière et que lorsque nous regarderons en arrière, dans 30 ans, soit nous constaterons avec une tristesse et une horreur absolues une catastrophe qui aurait pu être évitée, soit nous considérerons cette époque comme un moment de force, où le système international a montré qu'il pouvait résister à l'épreuve la plus dure sans s'effondrer. Nous devons avoir une vision à long terme et envisager ce que nos actions d'aujourd'hui produiront dans quelques décennies. La façon dont les dirigeants agissent et dont les institutions réagissent déterminera la différence entre l'espoir et le désespoir. Il s'agit de l'ONU, et il s'agit de nous, les personnes qui se voient confier des postes de direction et de travail. À cet égard, nous avons toutes et tous un rôle à jouer, et chaque rôle est important.

Cette année, nous arrivons à mi-parcours du délai imparti pour la mise en œuvre des ambitieux objectifs de développement durable définis en 2015. L'on estime que seuls 15 % de ces objectifs sont actuellement en bonne voie d'être atteints à l'horizon 2030. En clair, nous sommes à la mi-temps, et nous sommes largement menés. Au cours de cette semaine, des mesures encourageantes ont été prises au Sommet sur les objectifs de développement durable, mais ce sont les actes, et non les paroles, qui comptent. Nous avons présenté notre deuxième examen national volontaire en juillet. Comme beaucoup d'autres pays, l'Islande a une histoire contrastée à raconter. Certains de nos objectifs sont en bonne voie d'être atteints, d'autres ne le sont tout simplement pas. Mon gouvernement reste déterminé à réaliser dans les délais les objectifs de développement durable et le Programme 2030. Comme pour la plupart d'entre nous, la seconde moitié de ce délai sera décisive.

L'Accord de Paris est également en péril. Au cours des derniers mois, nous avons été témoins de l'intensité accrue des changements climatiques et des catastrophes naturelles sous la forme d'inondations, de sécheresses et de phénomènes météorologiques extrêmes. Les incendies de forêt ravagent les quatre coins du monde. Ces phénomènes ont des ramifications locales et mondiales, notamment une augmentation de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et de la faim. Il ne s'agit pas seulement d'une menace pour certains dans des régions éloignées du monde. Il est question d'une menace existentielle pour nous tous. Et ce sont les plus vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les communautés les plus pauvres, qui subissent de plein fouet ces événements, conséquences de problèmes qu'ils n'ont pas contribué à créer.

Lorsqu'il y a de l'espoir, c'est toujours grâce à la coopération et à une approche multilatérale que les problèmes sont résolus. L'accord historique conclu au début de l'année sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, sous les auspices de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la Constitution des océans, en est un exemple récent. Cet accord témoigne de l'importance et de l'efficacité du multilatéralisme dans la lutte contre la triple menace planétaire des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution. C'est un événement qui marque une étape importante et auquel l'Islande est fière d'avoir contribué.

Décembre marquera le soixante-quinzième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Une telle étape mérite d'être célébrée. Le monde a appris depuis longtemps que lorsque les droits d'une personne sont bafoués dans un État, il y a un réel danger que l'effet soit ressenti par d'autres. Tout comme la violence domestique est un problème de société, et non une affaire de famille, le traitement brutal des citoyens dans un État Membre de l'ONU est une question qui nous concerne tous. Au début du mois, l'Islande a officiellement présenté sa candidature à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2025-2027. Les droits humains sont un pilier essentiel de la politique étrangère et de développement de mon pays, fondée sur la conviction que tous ces droits sont universels, indissociables, interdépendants, intimement liés et qu'ils se renforcent mutuellement. Notre candidature est appuyée par les pays nordiques. Les États membres du Conseil des droits de l'homme ne doivent pas être parfaits. Aucun d'entre nous ne l'est. Nous pouvons tous faire mieux, et nous devrions tous nous efforcer de faire mieux.

Nous assistons à une grave dégradation des droits humains dans de nombreux États Membres. En Afghanistan, les femmes et les jeunes filles ne peuvent pas aller à l'école. Leurs libertés fondamentales leur sont retirées, et elles vivent sous une répression cruelle et violente. Je salue le courage des femmes qui, en Afghanistan et ailleurs, continuent d'appeler l'attention du monde sur les horreurs perpétrées par les Taliban. En Iran, les autorités continuent de priver les femmes de leur liberté et de punir les dissidentes. Nous devons tous écouter les voix des personnes qui se mettent en danger en luttant ouvertement pour les droits humains. Nous assistons à une dégradation des droits des personnes LGBTI+ dans de nombreux endroits. Parmi toutes les choses dont les gens choisissent de se préoccuper, je ne parviendrai jamais à comprendre pourquoi l'on ne devrait pas avoir la liberté d'aimer et d'être aimé pour ce que l'on est.

Le traitement choquant que subissent les femmes dans de nombreux pays et les inégalités flagrantes observées dans un nombre encore plus important de pays constituent une situation terriblement triste et injuste pour les femmes qui y vivent, parce que, très franchement, cette situation n'a tout simplement aucun sens. Je viens d'un pays qui est considéré comme très performant en matière d'égalité des genres. L'Islande a la chance d'être une société qui, après avoir été l'une des plus pauvres d'Europe, est devenue l'une des plus prospères depuis qu'elle a accédé au statut de république indépendante il y a près de 80 ans. L'égalité entre nos concitoyens et la prospérité de notre pays sont étroitement liées. L'égalité des genres n'existe pas en Islande parce qu'il s'agit d'un luxe que nous pouvons nous permettre ; c'est l'égalité des genres qui nous a rendus forts.

Au Bélarus, les opposants au régime sont emprisonnés et exilés, tandis que les dirigeants soutiennent la guerre menée par la Russie en Ukraine. Tous ceux et toutes celles qui se consacrent à la défense des droits de l'homme et des libertés pour le peuple bélarussien méritent d'être écoutés et soutenus. Et il y a tant d'autres endroits dans le monde où des personnes sont punies pour leurs opinions et pour avoir défié les autorités. La société civile, les médias et la liberté d'expression sont mis à mal, non seulement dans les pays autocratiques, mais partout dans le monde. Les cas de personnes détenues arbitrairement par des gouvernements sont en augmentation et sont très préoccupants. La tendance est à la détérioration des valeurs démocratiques et des droits civils, souvent sous l'impulsion de politiciens et politiciennes populistes qui proposent des solutions simplistes à des problèmes complexes. Ils répandent la suspicion, colportent des informations erronées et favorisent la polarisation de leurs sociétés. Cela pose un dilemme. Ceux qui vont à l'encontre des normes démocratiques agissent sous la protection des mêmes droits humains qu'ils battent en brèche. Si certains de ces droits sont utilisés à mauvais escient, il est également évident que nous devons nous appuyer sur des solutions anthropiques pour résoudre les problèmes causés par l'homme. Et cela dépendra de la pensée créative et innovante des individus qui ont la liberté d'exprimer leurs pensées, de remettre en question le statu quo et de tester leurs idées, leurs services et leurs produits dans une société ouverte et compétitive.

L'intelligence artificielle pose des questions sérieuses qui nécessiteront une coopération multilatérale étroite pour éviter le risque très réel que cette technologie devienne un outil de destruction plutôt que de création. Nous devons également garder à l'esprit que la promesse

des droits humains et de la liberté s'applique aux individus et ne s'étend pas nécessairement à la propagande soutenue par l'État ou à la mésinformation générée artificiellement dans le but de semer la discorde et la désunion. La liberté d'expression est réservée aux êtres humains, et non aux robots programmés qui propagent la haine, le mensonge et la peur, car les droits humains s'appliquent aux humains.

Les coups d'État militaires se multiplient en Afrique, la situation au Soudan se détériore, le régime des Taliban resserre son emprise en Afghanistan, la junte militaire au Myanmar continue de commettre des atrocités, et le conflit entre Israël et la Palestine s'enflamme fréquemment, sans que la solution des deux États ne soit en vue. La guerre d'agression territoriale menée par la Russie n'est pas seulement une agression brutale contre l'Ukraine et son peuple, mais aussi un affront sans précédent au système international. Cette folie dure depuis plus de 18 mois et relève de la seule responsabilité d'un membre permanent du Conseil de sécurité qui devrait agir au nom des Membres de l'ONU en tant que gardienne de la paix et de la sécurité internationales. Malheureusement, la Fédération de Russie choisit d'attaquer brutalement un pays voisin, en violation totale de la Charte des Nations Unies et du droit international. L'Islande est fière du fait que c'est durant sa présidence du Conseil de l'Europe que celui-ci a décidé, en mai dernier, d'établir un registre des dommages causés par l'invasion russe en Ukraine. Il s'agit d'une mesure importante pour que des réparations soient obtenues après la guerre et pour que les auteurs de ces crimes répondent de leurs actes. Tous les pays du monde, et l'humanité dans son ensemble, seront perdants si la communauté internationale autorise les guerres de conquête néocoloniale menées par les grandes puissances contre leurs voisins. Il existe de nombreuses zones grises dans les affaires mondiales, mais celle-ci n'en fait pas partie. La Russie est l'agresseur, et l'agression doit cesser. L'Ukraine défend à juste titre son territoire et, partant, notre système international, et elle doit être soutenue.

L'humanité ne cause pas seulement des problèmes. Elle trouve également des solutions, et certaines de ces solutions sont presque miraculeuses. En fait, l'Organisation des Nations Unies, et le système de coopération internationale et multilatérale dont elle est à la fois le sommet et le fondement, est un exemple de solution anthropique pour résoudre des problèmes causés par l'homme. Mais il n'est pas facile de préserver sa pertinence et son importance au fil des décennies. Il appartient à l'ONU elle-même, mais surtout à ses États Membres, d'éviter les écueils qui mettent en péril toutes les organisations lorsqu'elles vieillissent. Celles-ci peuvent choisir leur propre voie, de plus en plus indépendante de leurs

objectifs initiaux. Nous devons être créatifs, innovants et prêts à porter un regard critique sur la manière dont les choses sont faites, dans le but de trouver des moyens toujours meilleurs de servir les États et les peuples du monde. Nous avons besoin de réformes du Conseil de sécurité qui reflètent un monde qui a beaucoup changé et évolué depuis la création de l'institution. Nous voulons un dialogue de haut niveau plus ouvert et sans scénario, dans lequel les personnes chargées de prendre des décisions importantes peuvent travailler les unes avec les autres et échanger leurs points de vue. Il est parfois difficile de parler à des personnes avec lesquelles on n'est pas d'accord, mais je n'ai jamais trouvé cela nuisible. Les peuples des Nations Unies et nous-mêmes, qui occupons des postes de responsabilité au sein des États Membres, sommes tous des êtres humains qui bénéficient de la compagnie d'autres êtres humains.

L'Organisation des Nations Unies doit être moderne et évoluer avec son temps. Ce système, un miracle de l'esprit humain lorsqu'il a été mis en place pour la première fois, doit gagner sa légitimité sans cesse, à mesure que de nouvelles générations remplacent celles qui détiennent la mémoire des raisons pour lesquelles notre ordre mondial actuel, avec tous ses défauts, est toujours largement et complètement supérieur à toute autre option. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous adapter. Nous avons tous un rôle à jouer, et chaque rôle est important. L'échec n'est pas une option.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte, S. E. M. Sameh Hassan Shoukry Selim.

M. Selim (Égypte) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom de la République arabe d'Égypte et de faire entendre sa voix et sa vision, en tant que représentant d'un noble pays qui a apporté des contributions civilisationnelles tout au long de l'histoire et qui joue un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la stabilité régionales et internationales.

L'Égypte a été un des premiers pays à adhérer à l'ONU et a contribué à définir les buts et principes sur lesquels l'Organisation a été fondée. Depuis des décennies, mon pays s'est pleinement engagé en faveur de la Charte des Nations Unies, de la promotion de la paix et de la prospérité internationales et de la réalisation du développement durable. Cependant, notre monde est aujourd'hui confronté à une question persistante : combien le système multilatéral est-il efficace pour relever les défis actuels ?

Le développement de l'Organisation internationale a fait l'objet de nombreuses discussions, notamment après que les pays en développement, dont l'Égypte, se sont retrouvés aux prises avec des crises en cascade et intriquées, dans lesquelles ils n'ont aucune responsabilité et sans soutien adéquat de la part des organisations internationales créées pour soutenir leurs aspirations légitimes en matière de développement et pour parvenir à la stabilité économique mondiale. Cela dit, je voudrais partager avec l'Assemblée générale la vision égyptienne, qui met en avant un certain nombre de priorités visant à restaurer la confiance dans l'action multilatérale ainsi que l'efficacité de celle-ci.

Premièrement, dans un monde principalement caractérisé par l'interdépendance et la mondialisation, personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas, et aucune région n'est stable tant que toutes les régions ne le sont pas. Notre sécurité collective réside dans notre action commune et dans l'application effective des principes inscrits dans la Charte, plutôt que dans la sélectivité et le deux poids, deux mesures. La complexité, le caractère interdépendant et la diversité des défis auxquels notre monde est confronté, tels que les conflits, l'insécurité alimentaire et le terrorisme omniprésent, ainsi que l'incapacité du système international à leur trouver des solutions durables montrent clairement que nous sommes encore loin de réaliser les buts et principes consacrés par la Charte. Les graves répercussions du conflit en Ukraine ont prouvé que nous ne pouvons pas garantir la stabilité et la sécurité d'une région indépendamment des autres, et que le règlement des différends relève de la responsabilité de tous les États et non de celle des seules parties influentes. Ainsi, l'Égypte a pris des mesures actives avec ses voisins arabes et africains, notamment en créant le Groupe de contact ministériel arabe sur la crise en Ukraine et en participant à l'initiative des dirigeants africains, afin de mettre fin à l'effusion de sang et de trouver un règlement pacifique à la crise russo-ukrainienne.

Deuxièmement, le système multilatéral international de l'après Seconde Guerre mondiale a révélé une déficience structurelle dans la manière dont nous abordons les crises politiques, économiques, sociales et en matière de sécurité qui frappent le monde. Cette lacune se traduit principalement par le monopole des grandes puissances sur la capacité à prendre des décisions à l'échelle internationale et par leur mépris des aspirations de centaines de millions de peuples et de communautés. À cet égard, l'Égypte et les autres pays d'Afrique insistent sur leur position exprimée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, demandant d'élargir la représentation africaine au Conseil de sécurité et d'y attribuer

deux sièges permanents à l'Afrique avec toutes les prérogatives connexes, afin de réparer l'injustice historique faite à notre continent. L'Égypte a également soutenu les mécanismes d'action conjointe entre les pays en développement et a été à l'avant-garde des efforts visant à fonder leur groupement. Nous nous réjouissons à la perspective de jouer un rôle actif grâce à notre récente adhésion aux pays du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), en défendant les intérêts et les aspirations de 30 % de l'économie mondiale dans les pays du Sud qui ont la richesse humaine des jeunes à offrir.

Troisièmement, nous avons cruellement besoin de restaurer la confiance dans les outils économiques du système mondial, afin de lui permettre de répondre aux aspirations urgentes des peuples en matière de développement. Le développement global et durable est le meilleur moyen de prévenir les conflits. En conséquence, il nous incombe de défendre le rôle des organisations internationales s'agissant de l'aide apportée aux pays en développement pour lutter contre les crises internationales qui sévissent actuellement et promouvoir la résilience face à celles qui surviendront. À cet égard, il est essentiel que la communauté internationale mette ses efforts en synergie, prenne des mesures constructives pour réformer la structure financière mondiale de l'heure et développe le système financier international actuel de manière à permettre aux pays en développement d'atteindre les objectifs de développement durable. Il convient, à cet effet, de mettre en place des outils de financement efficaces et innovants et de promouvoir des outils de financement existants, notamment les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international. Il est également nécessaire de réfléchir aux meilleurs moyens d'allouer les ressources et de modifier les pratiques des banques multilatérales de développement afin d'atteindre trois objectifs, à savoir augmenter le montant des fonds ; fournir des fonds à partir de différentes sources et outils tels que des prêts accordés à des conditions favorables et des subventions ; et améliorer l'accès des pays en développement à ces banques de développement pour réaliser un développement conforme à leurs priorités nationales. Il est grand temps de réformer l'Organisation mondiale du commerce et de consolider son rôle central dans la maximisation des bénéfices du système commercial multilatéral fondé sur des règles.

Si nous voulons accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, des mesures immédiates doivent être prises pour prévenir les crises de la dette mondiale qui non seulement exacerbent la faiblesse des économies des pays pauvres et aggravent les défis pour

les économies en développement, mais aussi provoqueront une plus grande crise économique planétaire. Par conséquent, nous devons prendre des mesures immédiates pour faire face à cette crise en créant des mécanismes durables et complets afin de régler la question de la dette des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Nous devons également lutter contre l'augmentation du fardeau de la dette et la complexité de sa structure globale tout en modifiant les modèles d'endettement, en promouvant la coopération avec les partenaires de développement pour la conversion des dettes et en mettant en place des projets de développement. Une telle démarche transformera finalement les problèmes liés à la dette en une occasion pour une transition juste vers une économie verte.

Quatrièmement, le monde est confronté à la menace existentielle des changements climatiques. Les catastrophes climatiques telles que les inondations dévastatrices, les ouragans meurtriers ou les sécheresses permanentes font désormais partie de notre vie quotidienne. Les rapports internationaux soulignent que le monde n'est pas en bonne voie de relever le défi climatique, notamment en ce qui concerne un financement adéquat pour les pays en développement pour soutenir la mise en œuvre de leurs engagements nationaux. À cet égard, l'Égypte étant convaincue de l'importance de passer de la planification à la mise en œuvre, elle a réussi, à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) tenue à Charm el-Cheikh, à dégager un consensus international pour parvenir à la justice climatique. Nous y avons pris des décisions équilibrées, fondées sur les responsabilités et les principes convenus dans le cadre de la Convention et de l'Accord de Paris. En outre, en tant que communauté internationale, nous avons réalisé des progrès historiques en obtenant des fonds pour les pays en développement pour qu'ils puissent faire face aux pertes et préjudices liés aux changements climatiques, et nous avons ouvert la voie à une transformation juste du développement. Nous avons également mis l'accent sur l'utilisation accrue des énergies renouvelables.

En tant que Présidente de la COP 27, l'Égypte constate que les efforts actuels ne sont pas à la hauteur des enjeux. Nous nous rendons également compte que certains pays ont renoncé à leurs responsabilités, tandis que d'autres ont même manqué à leurs engagements en termes de mise en œuvre des promesses convenues. Certains pays ont imposé des mesures de protection et des redevances en utilisant les changements climatiques comme prétexte. Par conséquent, pour que la COP 28 qui se tiendra aux Émirats arabes unis, pays frère, soit couronnée de succès, je tiens

à souligner que notre réussite repose sur la mise en œuvre des engagements et des accords existants, en particulier la création d'un fonds fournissant aux pays en développement un financement pour les aider à faire face aux pertes et préjudices et la mise en place des financements nécessaires pour atteindre l'objectif consistant à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C.

Cinquièmement, notre vision du développement de ce système international doit tenir compte des défis plus récents tels que la rareté des ressources naturelles, notamment l'eau potable, qui constituait l'élément vital pour près d'un milliard de personnes au début du siècle dernier. Aujourd'hui, nous avons besoin d'une quantité suffisante d'eau potable pour environ 8 milliards de personnes. C'est pourquoi nous nous félicitons des résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'eau qui s'est tenue en 2023, une conférence historique.

À cet égard, je tiens à insister sur la grave pénurie d'eau que connaît l'Égypte. Nous figurons en tête de liste des pays arides qui reçoivent moins de pluie que tous les autres dans le monde. Notre population dépasse les 105 millions d'habitants. Cette situation a entraîné une forte diminution du volume d'eau par habitant et un déficit annuel en eau de plus de 50 %. Elle nous oblige à réutiliser plusieurs fois la quantité limitée d'eau disponible et à nous approvisionner indirectement en eau sous la forme d'importations de denrées alimentaires pour un montant de près de 15 milliards de dollars par an. L'Égypte dépend du Nil pour 98 % de son eau, et est très vulnérable face à toute utilisation non durable de l'eau de ce fleuve. Je voudrais ici rappeler notre position inébranlable, qui se fonde sur le droit international. Nous rejetons toute mesure unilatérale concernant la gestion des eaux transfrontières, comme, par exemple, le Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne, qui a été construit sans concertation, sans analyse préalable adéquate et sans étude d'impact sur les États riverains. L'Éthiopie est allée plus loin en procédant de manière unilatérale à la mise en eau et à l'exploitation de ce barrage, violant ainsi de façon flagrante les principes du droit international, la Déclaration de principes de 2015 sur le Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne et la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité de 2021 (S/PRST/2021/18). En dépit de ces pratiques unilatérales de la part de nos frères éthiopiens, nous sommes désireux de nous engager sérieusement dans les négociations actuelles, qui durent depuis plus d'une décennie, en vue de parvenir à un accord contraignant sur les règles concernant la mise en eau et l'exploitation du barrage, qui tienne compte des intérêts de toutes les parties concernées. Nous continuons à travailler

sincèrement avec l'Éthiopie pour parvenir à un accord qui protège les intérêts de l'Égypte, du Soudan et de l'Éthiopie. Il ne faut pas croire que nous allons accepter un état de fait concernant plus de 100 millions d'Égyptiens.

Sixièmement, l'un des piliers des efforts de réforme de ce système international est de lui permettre de promouvoir les droits de l'homme aux niveaux politique, économique, social et culturel, loin de toute politisation et du deux poids, deux mesures. On tente d'imposer des concepts qui ne respectent pas les particularités culturelles et sociales. Je m'interroge : en quoi un système de valeurs est-il moralement supérieur à d'autres ? Nous mettons en garde contre le racisme, la xénophobie, l'islamophobie et leurs manifestations, notamment la montée en puissance de la violence et de la haine contre les communautés musulmanes. Parmi ces manifestations, les autodafés du Saint Coran, qui constituent une violation de la liberté de religion et de croyance, ont été les plus notables récemment. Des lois, des politiques et des programmes doivent être mis en place pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent. Nous saluons la récente initiative danoise menée à cet égard. Par ailleurs, nous croyons aux principes établis et à la responsabilité de l'État et de ses institutions, ainsi que des communautés, pour promouvoir les droits humains. Au niveau national, l'Égypte a réalisé de grandes avancées en ce qui concerne la promotion des droits de ses citoyens, notamment en lançant la stratégie nationale pour les droits humains, la stratégie d'autonomisation des Égyptiennes et la stratégie de lutte contre la violence faite aux femmes. En outre, l'Égypte s'emploie inlassablement à rendre les jeunes et les personnes handicapées autonomes. Elle accorde également la priorité au principe de citoyenneté, à la lutte contre la discrimination et à la protection des libertés religieuses.

Septièmement, l'ONU a été créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre et établir un système fondé sur des principes nobles. Malgré cela, le monde a connu, au cours des 78 dernières années, des guerres et des conflits qui ont coûté la vie à des millions d'innocents. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut perdre la foi en ces principes. Nous devons en revanche reconnaître que leur mise en œuvre a échoué et que des politiques contraires à ces principes ont été appliquées. L'Égypte s'emploie depuis un demi-siècle à être un pilier de stabilité, de sécurité et de développement, parce que nous avons foi en ces principes. Elle a été le premier pays à faire la paix au Moyen-Orient. Actuellement, nous sommes préoccupés par la détérioration des conditions dans les territoires palestiniens en raison des pratiques

des forces d'occupation, qui menacent les efforts menés pour apaiser la situation à la suite des sommets tenus récemment à Aqaba et à Charm el-Cheikh. L'Égypte rappelle sa position en faveur des droits légitimes du peuple palestinien à établir un État indépendant sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions de la légitimité internationale. Nous appelons toutes les puissances éprises de paix à saisir les occasions qui se présentent pour préserver la solution des deux États et parvenir à une paix juste et globale.

Par ailleurs, l'Égypte œuvre en faveur de l'établissement de la paix au Soudan, en Libye, en Syrie et au Yémen, conformément aux principes du droit international et aux résolutions de la légitimité internationale. Elle appuie les efforts de lutte contre le terrorisme sur son continent, l'Afrique, par une approche globale conforme à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Nous avons l'intention d'intensifier cette action tout au long de notre mandat en tant que Coprésidente du Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

Le Caire a lancé un processus au sommet des pays voisins du Soudan, afin de coordonner leurs efforts pour régler la crise actuelle et en atténuer les répercussions humanitaires. Nous travaillons également à l'instauration d'un cessez-le-feu durable dans le plein respect de la

souveraineté du Soudan et de la préservation des institutions étatiques. Les pays voisins du Soudan poursuivent leur action pour parvenir à une solution politique durable.

L'Égypte est favorable à une solution politique libyenne qui soit conforme au principe de l'appropriation nationale et qui permette au pays de sortir de la phase de transition, en organisant des élections législatives et présidentielle dès que possible. De plus, elle souligne l'importance du retrait immédiat et sans condition de toutes les forces étrangères et de tous les mercenaires de la Libye, selon un calendrier précis. L'Égypte rejette fermement, une fois de plus, tout contournement du rôle législatif de la Chambre des députés libyenne. Nous émettons des réserves sur toute autre solution qui ne tiendrait pas compte du rôle des législateurs libyens. L'Égypte appuie le mandat du pouvoir législatif, conformément à la Déclaration constitutionnelle et à l'Accord politique libyen de Skhirat, de 2015, s'agissant de faire avancer le dialogue libyen pour mener à son terme la phase de transition dans le pays.

Pour terminer, notre vision est de rétablir la confiance dans cette instance multilatérale en défendant les objectifs et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et les règles du droit international, et en optimisant le rôle des organisations internationales, au premier rang desquelles se trouve l'ONU.

La séance est levée à 14 h 35.